



HAL
open science

**La contribution des projets alimentaires territoriaux à la
durabilité et la résilience des systèmes alimentaires.
Analyse sur trois projets alimentaires territoriaux de
Nouvelle-Aquitaine**

Thomas Le Guen

► **To cite this version:**

Thomas Le Guen. La contribution des projets alimentaires territoriaux à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Analyse sur trois projets alimentaires territoriaux de Nouvelle-Aquitaine. Science politique. 2022. dumas-04037073

HAL Id: dumas-04037073

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04037073>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

La contribution des Projets alimentaires territoriaux à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires

Analyse sur trois Projets alimentaires territoriaux de Nouvelle-Aquitaine



par Thomas Le Guen

Année de soutenance : 2022

Organisme d'accueil : Bordeaux Sciences Agro, programme de recherche Sécurité et résilience alimentaire en Nouvelle-Aquitaine



BORDEAUX
SCIENCES
AGRO

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

La contribution des PAT à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires

Analyse sur trois Projets alimentaires territoriaux de Nouvelle-Aquitaine



par Thomas Le Guen

Année de soutenance : 2022

Mémoire préparé sous la direction de :
Mathilde Coudray, chargée de mission à
la Chaire Unesco Alimentations du
monde

Présenté le : 07/10/2022

devant le jury :

Nathalie Corade

Mathilde Coudray

Matthieu Duchaussoy

Organisme d'accueil : Bordeaux Sciences
Agro



Maître de stage : Nathalie Corade,
enseignante-chercheuse à Bordeaux
Sciences Agro

Résumé

Plus de 370 Projets alimentaires territoriaux (PAT) ont été initiés en France à ce jour. Les PAT ont été introduits par la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014. Les PAT sont proposés comme des démarches de terrain visant à mobiliser tous les acteurs intéressés par l'alimentation autour des enjeux alimentaires, à proposer et à mettre en œuvre des solutions. Les PAT incarnent une promesse de transition vers des systèmes alimentaires plus durables et plus sains, ces derniers étant définis comme « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994). Qu'en est-il aujourd'hui, après quelques années de recul et de nombreux projets implémentés ? Quelles observations peut-on tirer de l'élaboration des plans d'actions, et de leur mise en place ? Quel est le lien entre les actions des PAT et la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires ?

Pour apporter des réponses à ces questions, ce mémoire présente une analyse de contribution réalisée auprès de trois territoires néo-aquitains : le Pôle d'Equilibre Rural et Territorial (PETR) Adour Chalosse Tursan, le PETR Cœur Entre-deux-mers et la Communauté d'agglomération pays basque. Des réunions ont été conduites avec les chargés de PAT de chaque territoire pour réaliser des chemins vers le changement et des récits de contribution des plans d'actions des PAT, inspirés de la théorie du changement.

Ce travail a permis de mieux comprendre les moyens d'intervention privilégiés par les collectivités, de distinguer des approches spécifiques aux territoires, d'étudier la nature des différentes contributions ainsi que de confirmer leur lien avec la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Les PAT apparaissent comme des démarches créant une dynamique de long terme sur le territoire mais aussi au-delà de ses frontières. Ainsi, une importante part de la contribution des PAT à la durabilité et à la résilience est indirecte et encore peu évaluée.

Mots clés : Projets alimentaires territoriaux - Durabilité - Résilience alimentaire - Contribution

Abstract

More than 370 Territorial food projects (TFP) have been initiated in France. The TFP were introduced by the “Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt” of 2014. The TFP are proposed as operational approaches aimed at mobilizing all actors interested in food around food issues to propose and implement solutions. TFPs embody a promise of transition to more sustainable and healthier food systems, the latter being defined as "the way people organize themselves, in space and time, to obtain and consume their food" (Malassis, 1994). What about today, after a few years of hindsight and many projects implemented? What observations can be drawn from the development of action plans and their implementation? What is the link between the TFPs' actions, sustainability, and food system resilience?

To provide answers to these questions, this thesis presents a contribution analysis carried out with three New Aquitaine territories: the Rural and territorial balance pole (RTBP) Adour Chalosse Tursan, the RTBP Cœur Entre-deux-mers and the Basque Country urban community. Meetings were held with the TFPs' project managers in each territory to realize change pathways and contribution stories of the TFPs' action plans, inspired by the theory of change.

This work has made it possible to better understand the means of intervention favored by communities, to distinguish territorial-specific approaches, to study the nature of the different contributions and to confirm their link with the sustainability and resilience of food systems. The TFP appear as approaches creating a long-term dynamic on the territory but also beyond its borders. Thus, a significant part of the contribution of TFPs to sustainability and resilience is indirect and still little assessed.

Key words: Territorial food projects - Sustainability – Food system resilience - Contribution

Avant-Propos

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche intitulé « Sécurité et Résilience Alimentaire en Nouvelle-Aquitaine » (SEREALINA). SEREALINA implique plus de 40 chercheurs en sciences humaines et sociales (économie, géographie, gestion, droit, science politique, etc.) de la Nouvelle-Aquitaine. Il inclut 11 laboratoires de recherches localisés sur l'ensemble de la Région (Bordeaux, Limoges, Poitiers, Pau). Ce programme vise à interroger la façon dont est assurée la sécurité alimentaire du territoire de la Nouvelle-Aquitaine et de ses territoires locaux. Il s'agit d'analyser les systèmes alimentaires qui assurent cette sécurité alimentaire en même temps que leur portée en termes de durabilité et de résilience.

Le projet est organisé en trois volets de recherche (VR) :

- VR 1 : Le premier volet porte sur l'analyse des acteurs présents en Nouvelle-Aquitaine susceptibles de participer au système alimentaire de la Nouvelle-Aquitaine, de leur résilience et de leur durabilité. Il s'agit également de saisir leurs liens et d'analyser la capacité à faire système ou à contribuer à un ou des systèmes alimentaires tournés vers l'alimentation de la région.
- VR2 : Le second volet porte sur l'analyse de territoires infrarégionaux de la Nouvelle-Aquitaine en termes de résilience et durabilité alimentaire.
- VR3 : Le troisième volet porte sur l'analyse globale de la durabilité et de la résilience de la façon dont est alimentée la Nouvelle-Aquitaine ainsi que ses territoires. Ce volet nourrira et se nourrira des travaux des deux autres volets de recherche.

Le stage se situe au sein du troisième volet de recherche et s'intéresse particulièrement aux projets alimentaires territoriaux (PAT). La demande du commanditaire est d'explicitier les liens entre les PAT et la résilience alimentaire et la durabilité du système alimentaire, notamment en évaluant la contribution des PAT à ces deux éléments. Une première réflexion sur le sujet fait émerger deux approches différentes, l'une plutôt portée sur l'impact des PAT sur la résilience alimentaire et la durabilité, et une autre portée sur les mécanismes de contribution des PAT à la résilience alimentaire et la durabilité. Après discussion, la seconde approche a été retenue pour plusieurs raisons qui sont détaillées dans la partie méthodologie.

Ce programme de recherche se déroule sur cinq ans et a débuté le 14 janvier 2021. Le travail des deux premiers volets est engagé et commence à porter ses fruits avec par exemple la restitution du diagnostic du système alimentaire de la Nouvelle-Aquitaine le 12 mai 2022, qui sera prochainement publié sur le site de la librairie de l'ADEME.

Remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement Nathalie Corade pour m'avoir permis de réaliser ce stage, de m'avoir intégré dans l'équipe de Serealina et de Bordeaux Sciences Agro, et de m'avoir accompagné au long de ma mission. Merci pour tes conseils, ton partage d'expériences, et nos éclats de rire. C'est un sujet très riche et j'ai beaucoup appris grâce à toi, j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler sur cette mission.

Je remercie du fond du cœur mes collègues de bureau, Sidonie, Maïwenn et Margaux, pour vos conseils, votre bienveillance et nos échanges passionnants.

Merci à Bernard, Marie, Adeline, Pauline, Christelle, Xavier, Benoît, Carole et Alex pour m'avoir épaulé au quotidien, pour tous nos repas partagés et toujours appréciés.

Je remercie sincèrement Matthieu Duchaussoy, Marine Hurtaud, Claire Sérès, Stéphanie Hiriarte, Lara Brion et Lucie Marcillac pour avoir collaboré sur cette étude. Merci pour votre disponibilité, pour nos échanges éclairants, et pour le temps passé à étudier les plans d'actions et à échanger sur ce sujet. J'espère qu'il vous sera également utile.

Un grand merci à Mathilde pour la relecture du mémoire et pour tes conseils en tant que directrice de mémoire.

Je remercie également toutes les personnes interrogées dans le cadre du mémoire. Grâce à nos discussions, j'ai pu mieux comprendre le déroulement des actions et leur lien avec les PAT.

Un immense merci à mes camarades de promotion IPAD, avec qui j'ai passé une année inoubliable. Merci à Antoine, Olivia et Pauline avec qui nous avons échangé régulièrement sur nos sujets de mission, celles-ci étant proches. Merci à toute la promotion pour notre camaraderie à toute épreuve, votre bienveillance et votre joie de vivre !

Merci à toute l'équipe pédagogique du MS IPAD pour leurs enseignements et leurs conseils qui m'ont énormément apporté tout au long de l'année.

Merci à Aimée, qui m'accompagne au quotidien et me fait donner le meilleur de moi-même.

Table des figures

Figure 1 : principaux jalons historiques menant à l'émergence des PAT Source : G. Maréchal, Y. Chiffolleau, S. Lachenal (2019) Réalisation infographie : INRA.....	6
Figure 2 : Le processus de résilience appliqué au covid-19. Source: Béné, 2020	11
Figure 3 : l'intérêt de l'analyse de contribution. Source : Nour <i>et al.</i> , 2017	12
Figure 4 : extrait du chemin vers le changement du PAT du PETR Adour Chalosse Tursan. Réalisation : Thomas Le Guen sur le logiciel Miro (https://miro.com/)	14
Figure 5 : Carte du Pays Adour Chalosse Tursan.	18
Figure 6 : Principale orientation Technico-Economique des exploitations agricoles sur chaque commune du Coeur Entre-deux-mers. Source : Geoclip, 2016, d'après Agreste, Recensement Générale Agricole, 2010.....	19
Figure 7 : L'activité agricole sur le Coeur Entre-deux-mers. Source : PETR Coeur Entre-deux-mers....	19
Figure 8 : Occupation des sols de la CAPB en 2015. Source : GIP ATGeRI, OCS 2015.	21
Figure 9 : Exemple d'un chemin vers le changement confus. Réalisation : Thomas Le Guen.....	23
Figure 10 : La focalisation sur certaines contributions des PAT.....	35

Table des tableaux

Tableau 1 : exemple de récit de contribution.....	
Tableau 2 : Les champs d'action mobilisés dans les PAT.....	
Tableau 3 : typologie des différentes contribution des actions des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire.....	
Tableau 4 : Contribution des objectifs des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire.....	

Sigles et acronymes

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CAPB : Communauté d'agglomération Pays basque

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

MASA : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

PAT : Projet alimentaire territorial

PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural

PME : Petites et moyennes entreprises

PNA : Programme national pour l'alimentation

PQN-A : Pays et quartiers Nouvelle-Aquitaine

RnPAT : Réseau national des projets alimentaires territoriaux

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAU : Surface Agricole Utile

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

TPE : Très petite entreprise

Serealina : Sécurité et résilience alimentaire en Nouvelle-Aquitaine

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract	ii
Avant-Propos.....	iii
Remerciements	iv
Table des figures.....	v
Table des tableaux.....	v
Sigles et acronymes.....	vi
Introduction.....	3
1 Le PAT, un dispositif de transition face aux enjeux alimentaires territoriaux	5
1.1 L'émergence des PAT, un phénomène lié à la reterritorialisation des systèmes alimentaires	5
1.2 Construire un projet commun : une approche territoriale et opérationnelle	7
1.3 Durabilité et résilience alimentaire : des enjeux au cœur des PAT.....	8
1.4 Une méthodologie adaptée de la théorie du changement pour étudier un nombre important d'actions	12
2 La construction des PAT, un témoin de l'appropriation des enjeux par les territoires	17
2.1 Présentation des territoires et des PAT étudiés.....	17
2.1.1 Le PETR Adour Chalosse Tursan	17
2.1.2 Le PETR Cœur Entre-deux-mers	18
2.1.3 La Communauté d'Agglomération Pays Basque	20
2.2 Analyse des chemins vers le changement : l'élaboration du plan d'actions, point de rencontre entre les enjeux et les visions du territoire.....	22
2.2.1 Les modes d'intervention privilégiés par les collectivités.....	22
2.2.2 À chaque territoire son approche	28
3 La contribution des PAT à la durabilité et à la résilience alimentaire	31
3.1 Des dispositifs souples et encore émergents.....	31
3.2 Typologie des contributions observées dans les plans d'actions et résultats de l'analyse.....	32
3.3 La contribution des objectifs des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire	36
3.4 La contribution va au-delà des frontières du territoire et des objectifs du PAT.....	38
3.5 Discussion	38
3.5.1 Limites de l'étude	38
3.5.2 Comment réaliser une analyse de contribution pertinente de systèmes complexes ?	40
Conclusion	42
Bibliographie.....	43
Annexe A : Chemin vers le changement du PAT du PETR Adour Chalosse Tursan	46
Annexe B : Chemin vers le changement du PAT du PETR Cœur Entre-deux-mers	47

Annexe C : Chemin vers le changement du PAT de la CAPB	48
Annexe D : Récits de contribution du PAT du PETR Adour Chalosse Tursan	49
Annexe E : Récits de contribution du PAT du PETR Cœur Entre-deux-mers	56
Annexe F : Récits de contribution du PAT de la CAPB.....	67

Introduction

Les nombreuses crises du système alimentaire agro-industriel médiatisées durant ces dernières décennies (crise de la vache folle¹, lasagnes contenant de la viande de cheval², sécheresses répétées³, gripes aviaires⁴) ont fait ressurgir les questions alimentaires dans le paysage politique. Ces interrogations sont maintenant abordées presque quotidiennement. Que ce soit sous l'angle de la souveraineté alimentaire, du pouvoir d'achat, du social, de la santé, de l'environnement, du paysage ou de l'économie territoriale, la transformation du système alimentaire, c'est-à-dire « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994) apparaît nécessaire et urgente.

Une réflexion sur l'alimentation est engagée depuis plusieurs années en France, et l'idée de systèmes alimentaires territorialisés a pris du terrain, concrétisée notamment par l'introduction du dispositif des Projets alimentaires territoriaux (PAT) au sein de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (article 39). L'article L. 1 du III de cette loi définit les PAT de la manière suivante : « Les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable [...], peuvent prendre la forme de projets alimentaires territoriaux. Ces derniers visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. » Cette définition est précisée dans l'article L. 111-2-2. : « Les projets alimentaires territoriaux mentionnés [...] sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique. »

Les PAT sont proposés comme des démarches de terrain visant à mobiliser tous les acteurs intéressés par l'alimentation autour des enjeux alimentaires des territoires français, à proposer et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour y répondre. Les PAT peuvent être initiés par n'importe quels acteurs (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.) et à des échelles différentes, allant de la commune au département. Les PAT sont pensés comme des projets collectifs pour atteindre des objectifs de durabilité du système alimentaire sur les dimensions économique, sociale et environnementale.

Au-delà de la durabilité du système alimentaire, des bouleversements à l'image de la pandémie de Covid-19 ou de la guerre en Ukraine ajoutent à cette question celle de la résilience alimentaire. Celle-ci est définie au sein du diagnostic du système alimentaire réalisé par SEREALINA comme la

¹ Voir les articles à l'adresse : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/la-crise-de-la-vache-folle_1775435.html

² Voir l'article à l'adresse : <https://www.nouvelobs.com/societe/20130209.OBS8368/findus-le-scandale-des-lasagnes-au-cheval-secoue-l-europe.html>

³ Voir l'article à l'adresse : https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/08/29/face-a-la-secheresse-changeons-de-modele-agricole_6139332_3232.html

⁴ Voir l'article à l'adresse : https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/09/05/la-reapparition-de-la-grippe-aviaire-dans-les-elevages-suscite-l-inquietude_6140245_3234.html

capacité d'un système alimentaire à assurer la sécurité alimentaire dans le temps et ce malgré des perturbations variées (De Kermel *et al.*, 2022).

Plusieurs PAT arrivent au terme de leur première édition, et l'engouement actuel pour ce dispositif pose plusieurs questions. La mise en place des actions nécessite de mobiliser et de coordonner de nombreux acteurs d'horizons très distincts, dont les intérêts et les visions du territoire peuvent diverger ; les PAT relèvent-ils ce défi ? La construction des PAT ne prenant pas nécessairement en compte de dispositif d'évaluation, quelles observations peut-on malgré tout en tirer ? Comment les PAT contribuent-ils à la durabilité et à la résilience des territoires ? Comment l'élaboration des plans d'actions prend-elle en compte les enjeux de durabilité et de résilience du système alimentaire ?

Cette étude a pour objectif d'apporter des éléments de réponse sur la contribution des PAT à la résilience alimentaire et à la durabilité et l'intérêt de ces contributions. Il s'agit donc d'explicitier des liens de causalité sous-jacents qui expliquent comment les actions mises en place vont atteindre l'impact souhaité sur la résilience et la durabilité, plutôt que de mesurer directement cet impact. Une analyse de contribution a ainsi été réalisée sur trois PAT néoquitains en cours de réalisation, ceux du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Adour Chalosse Tursan, du PETR Cœur Entre-deux-mers, et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).

Après une première partie qui présentera le contexte de l'émergence des PAT, un état de l'art de la résilience et de la durabilité ainsi que la méthode appliquée dans cette étude, la seconde partie présentera les premiers résultats de l'étude quant à l'élaboration des plans d'actions des PAT. Ces plans d'actions découlent des enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic partagé, et la réalisation des chemins vers le changement permet de visualiser comment les enjeux sont appropriés par les acteurs du territoire pour aboutir à un plan d'actions. Une comparaison est alors possible entre des territoires ayant des enjeux similaires mais ayant adopté des chemins vers le changement différents.

Enfin, la troisième partie présentera les résultats de l'étude issus des récits de contribution censés expliciter le lien de causalité entre les actions et les objectifs.

1 Le PAT, un dispositif de transition face aux enjeux alimentaires territoriaux

1.1 L'émergence des PAT, un phénomène lié à la reterritorialisation des systèmes alimentaires

Le système alimentaire développé à travers l'agro-industrie depuis la sortie de la seconde guerre mondiale, dans une optique de production en priorité, subit des crises à répétition et est aujourd'hui contesté par un nombre important d'acteurs. Les impacts négatifs de l'alimentation couplés aux risques liés au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité imposent une transformation du système alimentaire. Aujourd'hui, deux courants principaux existent et esquissent le futur de l'alimentation. L'un défend le système agro-industriel comme étant la garantie d'une sécurité alimentaire pour la majorité de la population mondiale. Il prône principalement des évolutions techniques et technologiques (robotique, génétique, numérique) pour limiter les impacts négatifs. L'autre courant défend une refonte globale du système alimentaire pour privilégier des filières territoriales, une agriculture familiale, des réseaux de TPE et PME et des circuits alternatifs de distribution pour réduire son empreinte et tendre vers un système alimentaire durable et résilient.

En France, la crise de la vache folle en 1996 et le long déclin des territoires ruraux donnent lieu à un mouvement pour la reterritorialisation de l'alimentation et de l'agriculture (figure 1). Ce mouvement progresse au fur et à mesure de la compréhension des enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés à l'alimentation, et des nouvelles crises du secteur agricole. Le 4 juillet 2014, l'Association des Régions de France fait une déclaration à Rennes « Pour des systèmes alimentaires territorialisés » présentés comme alternative à l'agro-industrie⁵. En réponse, le gouvernement français propose dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, instaurée le 13 octobre 2014, le dispositif des Projets alimentaires territoriaux (PAT).

L'adoption des PAT par les territoires a pris un certain temps hormis pour certains territoires déjà engagés sur ces questions, à l'image des villes signataires du Pacte de Milan en 2015. Le développement des PAT s'est fait grâce à l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation (PNA) qui offre des financements, mais le véritable essor des PAT s'est fait par le plan France Relance mis en œuvre en 2021. Une enveloppe de 80 millions d'euros est dédiée au développement des PAT⁶ et le nombre de PAT passe de 200 à plus de 370 aujourd'hui (Marchand, 2022). Ces PAT sont en vaste majorité portés par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI, tels que les métropoles, communautés de communes, etc.).

⁵ Accessible à l'adresse : <https://www.fao.org/urban-food-actions/resources/resources-detail/fr/c/1314158/#:~:text=D%C3%A9claration%20de%20Rennes%3A%20Pour%20des%20syst%C3%A8mes%20alimentaires%20territorialises%20Les%20R%C3%A9gions,4%20juillet%202014%20%C3%A0%20Rennes.>, consulté le 07 septembre 2022

⁶ Accessible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/structurer-filieres-locales-projets-alimentaires>, consulté le 07 septembre 2022

Quelques jalons sur la reterritorialisation de l'alimentation

Début des années 2000

Des initiatives qui commencent à se structurer et s'appuient sur la recherche

Sur les traces des premiers points de vente collectifs et filières territorialisées, dans un contexte secoué par la crise de la vache folle, des acteurs innovent et se fédèrent en réseaux : la première AMAP est fondée à Aubagne en 2001 et essaimé dans d'autres territoires ; des collectivités lancent Terres en Villes (2000)... À partir de 2004, des projets européens ou soutenus par des Régions se consacrent aux circuits courts et aux systèmes alimentaires territoriaux.



Figure 1 : Principaux jalons historiques menant à l'émergence des PAT. Source : G. Maréchal, Y. Chiffolleau, S. Lachenal (2019) Réalisation infographie : INRA

Les PAT sont présentés par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire comme des démarches collectives de terrain, qui cherchent à mettre en œuvre des solutions aux problématiques locales des territoires. Un diagnostic partagé par un maximum d'acteurs est réalisé et met en évidence les enjeux principaux. Puis des objectifs sont définis en réponse à ce diagnostic. Les PAT sont donc des outils pour développer des systèmes alimentaires territorialisés, initiés et élaborés par les acteurs locaux.

Conjointement au développement des PAT, le phénomène de reterritorialisation devient un objet de recherche. Dans les années 2010, plusieurs champs de recherche se croisent pour étudier les systèmes, en particulier des systèmes alimentaires : économie, sociologie, géographie, agronomie, etc. Cela met en avant le besoin de décloisonner les savoirs pour permettre une compréhension des systèmes complexes. Cette approche multidisciplinaire est à l'image de celle du programme de recherche SEREALINA qui regroupe des chercheurs ayant des spécialités variées. Les PAT sont des objets d'études privilégiés du phénomène de reterritorialisation dans la mesure où ils sont sensés permettre de mettre en place des systèmes alimentaires territorialisés. Seulement, chaque PAT s'applique à un contexte géographique et politique spécifique, ce qui complique la prise de recul nécessaire pour caractériser le phénomène de reterritorialisation, tout comme la contribution à la durabilité et à la résilience alimentaire.

Au sein du programme SEREALINA, la définition du système alimentaire retenue est la suivante :

« Le système alimentaire est constitué de deux sous-systèmes en interaction :

1. Le complexe agro-alimentaire caractérisé par :

- L'ensemble des acteurs qui réalisent les fonctions interreliées assurant la fourniture d'alimentation aux populations.
- L'ensemble des fonctions interreliées qui permettent la fourniture d'alimentation aux populations. Ces fonctions sont : l'agrofourniture et l'agroéquipement, la production, la transformation, la distribution, la consommation, la logistique et la gestion des déchets.

2. L'environnement dans lequel évolue le complexe agroalimentaire et avec lequel il interagit. Il est constitué des éléments interreliés politiques, économiques, socioculturels, technologiques, écologiques et légaux »(De Kermel *et al.*, 2022).

1.2 Construire un projet commun : une approche territoriale et opérationnelle

Les collectivités territoriales ont des visions variées de la durabilité et la résilience alimentaire d'un territoire à un autre. Leur approche est opérationnelle et vise à mobiliser les acteurs locaux autour d'un projet commun, d'une idée de ce que le territoire pourrait être à un horizon donné. Ces acteurs économiques, associatifs ou citoyens du territoire ont des perceptions spécifiques de la durabilité et de la résilience en lien avec leurs intérêts et leurs valeurs.

Des collectivités, principalement rurales, présentent une vision centrée sur une filière qui est considérée comme un moteur pour le territoire. C'est le cas par exemple du PETR Adour Chalosse Tursan qui articule son PAT autour du maintien de l'emploi et de la filière maïs/canard. La notion de durabilité y est employée surtout dans sa dimension économique, et les dimensions environnementale et sociale sont prises en compte de manière moins importante ou dans un second temps. Le Réseau

national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT) qualifie ces PAT d' « agri-alimentaires » dans son rapport « Co-construire votre projet alimentaire territorial – Repères et points de vigilance » (RnPAT, 2018).

D'autres collectivités adoptent une vision transversale qui s'intéresse à plusieurs aspects de l'alimentation et implique un maximum d'acteurs. Ce sont plutôt des agglomérations ou des métropoles, et elles intègrent plusieurs dimensions de l'alimentation : l'économie alimentaire, la santé, l'environnement, l'aménagement du territoire (le paysage et le foncier agricole), le patrimoine culturel et gastronomique, et l'accessibilité sociale. Il est rare que des PAT prennent en compte toutes ces dimensions, cependant le RnPAT les qualifie de PAT « systémiques et transversaux ».

Des PAT peuvent parfois s'ajouter au sein de territoires, par exemple avec un PAT entrepris à l'échelle communale, un PAT à l'échelle intercommunale, et un PAT à l'échelle du département. Pour autant, cela ne signifie pas nécessairement que ces démarches ont été réfléchies ensemble et sont cohérentes entre elles.

Les initiateurs des PAT définissent eux-mêmes leurs objectifs qui sont censés participer à la transition agroécologique des territoires. Il existe un enjeu fort pour l'ADEME et pour la région Nouvelle-Aquitaine sur l'orientation des politiques de soutien aux PAT. D'une part, les PAT sont organisés localement et il serait pertinent de réfléchir à une manière de les articuler entre territoires limitrophes ou à différentes échelles géographiques (commune, EPCI, département, etc.). D'autre part, les PAT n'intègrent pas toutes les dimensions de la durabilité et de la résilience. Cet enjeu d'orientation du soutien aux PAT est complexe car ces dispositifs sont collaboratifs et issus des acteurs du territoire. L'ADEME ne peut donc pas imposer directement de consignes au risque de tomber dans une logique descendante. Dans un premier temps, il est important de mieux comprendre comment ces démarches sont élaborées, et si les objectifs des PAT sont véritablement liés à la durabilité ou à la résilience, ou les deux.

1.3 Durabilité et résilience alimentaire : des enjeux au cœur des PAT

Les PAT sont mis en avant comme étant sources d'un changement vers plus de durabilité et parfois de résilience alimentaire, seulement ces notions sont encore perçues différemment d'un acteur à l'autre. De plus, les PAT sont à la fois des démarches collaboratives issues des acteurs du territoire et des démarches soutenues par l'ADEME selon leur vision de la durabilité et de la résilience. Il est donc nécessaire d'harmoniser les visions des acteurs du territoire entre eux et aussi des services de l'État. En effet, les politiques d'appui aux démarches territoriales sont une approche plus théorique et extraterritoriale comparées aux approches opérationnelles initiées au sein des territoires. Les services déconcentrés de l'État se mobilisent ainsi via des appels à projets, des enquêtes auprès des collectivités, un appui financier et parfois un appui technique par exemple sur l'articulation avec des PAT avec des documents planificateurs comme le Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

L'ADEME, en tant qu'opérateur de la transition écologique, accompagne les démarches alimentaires et notamment les PAT. Presque huit ans après le lancement du dispositif, l'agence

s'interroge sur la meilleure manière d'orienter ces dispositifs vers plus de durabilité et de résilience alimentaire. Pour cela, l'ADEME a commandé des diagnostics et études prospectives de la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires de chaque région française. Les premiers diagnostics réalisés sont ceux des Hauts de France (réalisé par le cabinet Utopies) et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (réalisé par le Basic) dont les résultats ont été publiés en 2021. Plus récemment, l'ADEME a commandé le diagnostic de la région Nouvelle-Aquitaine auprès du programme de recherche SEREALINA qui a restitué son travail en juin 2022⁷.

L'objectif de ces travaux est d'expérimenter une méthode de diagnostic des systèmes alimentaires en termes de durabilité et de résilience. Dans le cadre de cette expérimentation, aucune consigne n'a été imposée sur les éléments du diagnostic, ce qui a amené chaque commanditaire à proposer sa définition de la durabilité et de la résilience, des caractéristiques pour les étudier ainsi que sa méthode.

Le cabinet Utopies ne propose pas de définition de la durabilité, mais considère la résilience alimentaire territoriale comme « la capacité des territoires à garantir une alimentation suffisante, adaptée et accessible à tous, même en période de crise (économique, écologique, sanitaire) » (ADEME, 2021).

Le Basic reprend la définition de la durabilité du rapport Brundtland de 1987 : « La durabilité (ou soutenabilité) peut se définir comme la capacité de notre société à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Brundtland, 1987). Cette définition induit l'existence de plusieurs capitaux qu'il est nécessaire de protéger, voire de développer, séparément les uns des autres :

- Le capital naturel (climat, qualité air/eau/sols, biodiversité, ressources non renouvelables) ;
- Le capital humain et social (alimentation, santé, éducation, équité, cohésion, état de droit) ;
- Le capital économique (capital financier mais aussi emplois, revenus, etc.). »

La définition de la résilience proposée par le Basic est la suivante : « La résilience, quant à elle, peut se définir comme la capacité d'un système à résister et/ou à s'adapter à des perturbations et des chocs au fil du temps, même ceux qui sont imprévisibles, de telle sorte qu'il puisse continuer à remplir ses fonctions, à fournir des services et à générer des impacts souhaitables. » (ADEME, 2021).

Les trois piliers de la durabilité (environnemental, social et économique) apparaissent dans cette définition. Ce sont également les trois éléments retenus pour étudier la durabilité au sein de SEREALINA, même si la définition de la durabilité n'est pas encore stabilisée au sein du programme. Pour définir des critères d'évaluation de la durabilité, les chercheurs se sont basés sur les Objectifs du développement durable des Nations Unies qui ont été déclinés dans le cas de l'étude d'un système alimentaire. Les critères sont les suivants :

- Social : inégalités, nutrition et santé, emploi et conditions de travail ;
- Environnement : biodiversité, eau, air et sol, énergie ;
- Économie : niveau d'emploi, échanges, valeur ajoutée et répartition.

Concernant la résilience alimentaire, une revue de littérature a été réalisée en collaboration avec une chercheuse du programme de recherche, Sidonie De Kermel, afin d'aboutir à une définition commune

⁷Tous les diagnostics régionaux commandés par l'ADEME sont publiés dans leur librairie accessible à l'adresse : <https://librairie.ademe.fr/>

et des caractéristiques permettant de l'analyser. Ce travail entrepris sur plusieurs semaines s'est basé sur des revues de littérature existantes et a ajouté une comparaison d'une cinquantaine de définitions (Bahadur *et al.*, 2010 ; Béné *et al.*, 2012 ; Cabell et Oelofse, 2012 ; Worstell et Green, 2017). À l'issue de ce travail, la définition proposée de la résilience alimentaire est « la capacité d'un système alimentaire à maintenir sa fonction (celle-ci étant d'assurer la sécurité alimentaire), dans le temps et malgré des perturbations variées ». Dix caractéristiques principales ont été retenues et sont reprises par des auteurs :

- La diversité : elle permet la redondance des maillons assurant les fonctions essentielles du système (Cabell *et al.*, 2012 ; Tendall *et al.* 2015 ; Servigne *et al.*, 2015 ; Hodbod et Eakin, 2015 ; Worstell et Green, 2017 ; Les Greniers d'Abondance, 2019) ;
- Les liens et relations entre les acteurs du système alimentaire : également mentionnés sous les notions d'interconnexions, de partenariats intégrés ou de la morphologie du réseau, cette caractéristique permet une meilleure coopération (Béné *et al.*, 2012 ; Frankenberger *et al.*, 2012 ; Cabell et Oelofse, 2012 ; Servigne *et al.*, 2015 ; Worstell et Green, 2017 ; Chiffolleau *et al.*, 2020) ;
- L'(auto)organisation : associée à la gouvernance et aux institutions, elle améliore la cohésion entre les acteurs du système alimentaire (Carpenter *et al.*, 2001 ; Béné *et al.*, 2012 ; Frankenberger *et al.*, 2012 ; Servigne *et al.*, 2015) ;
- La capacité d'adaptation et la transformabilité : c'est une caractéristique largement partagée, elle est liée à la diffusion et l'adoption d'innovations, et au degré d'évolution dont le système est capable (Holling, 1973 ; Dovers et Handmer, 1992 ; Osbahr, 2007 ; Rockefeller Foundation, 2009 ; Tendall *et al.*, 2015) ;
- L'apprentissage : cette caractéristique permet l'émergence des innovations. (Walker *et al.*, 2006, Frankenberger *et al.*, 2013 ; Tendall *et al.*, 2015 ; Worstell et Green, 2017).
- La robustesse : cette caractéristique fait référence à la capacité à encaisser un choc ou une perturbation tout en gardant le contrôle sur la fonction du système. Elle fait allusion aux capitaux et aux réserves, mais aussi aux services écosystémiques (Walker, 2006 ; Mayunga, 2007 ; Cabell et Oelofse, 2012 ; Carpenter *et al.*, 2012 ; Béné *et al.*, 2012 ; Tendall *et al.*, 2012) ;
- L'acceptation ou la reconnaissance du changement. Cette caractéristique est liée aux capacités d'anticipation et de planification (Foster, 2006 ; Mayunga, 2007) ;
- La récupération : cette caractéristique désigne la capacité du système à retrouver rapidement et efficacement sa fonction après un choc ou une perturbation (Manyena, 2006, Tendall *et al.*, 2015) ;
- La modularité : elle implique que les composantes du système (institutions ou acteurs par exemple) soient suffisamment indépendantes ou autonomes dans leur fonctionnement pour qu'un choc ou une perturbation affectant une composante ait une faible chance de se propager aux autres composantes du système (Cabell et Oelofse, 2012 ; Servigne et De Schutter, 2017 ; Worstell et Green, 2017 ; Les Greniers d'Abondance, 2019).
- La cyclicité : cette caractéristique désigne le fait de boucler les flux de matière impliqués dans la fonction du système (Cabell et Oelofse, 2012 ; Worstell et Green, 2017 ; Gallien *et al.*, 2018 ; Les Greniers d'Abondance, 2019).

La résilience alimentaire est vue comme un processus ou une dynamique. Elle possède des caractéristiques liées aux capacités de résilience qui peuvent être observées à un moment précis (comme la présence de stocks, la diversité des cultures, des circuits d'approvisionnement, etc.) et des

caractéristiques liées à la réponse des acteurs face à une perturbation. Cette réponse va influencer si les certaines capacités seront mobilisées ou non (par exemple l'utilisation de capitaux financiers pour aider les entreprises) et le résultat des capacités de résilience et de la réponse apportée à la perturbation va permettre de savoir si le système est résilient. Le schéma suivant réalisé par Béné par rapport à la pandémie reprend cette approche (figure 2) :

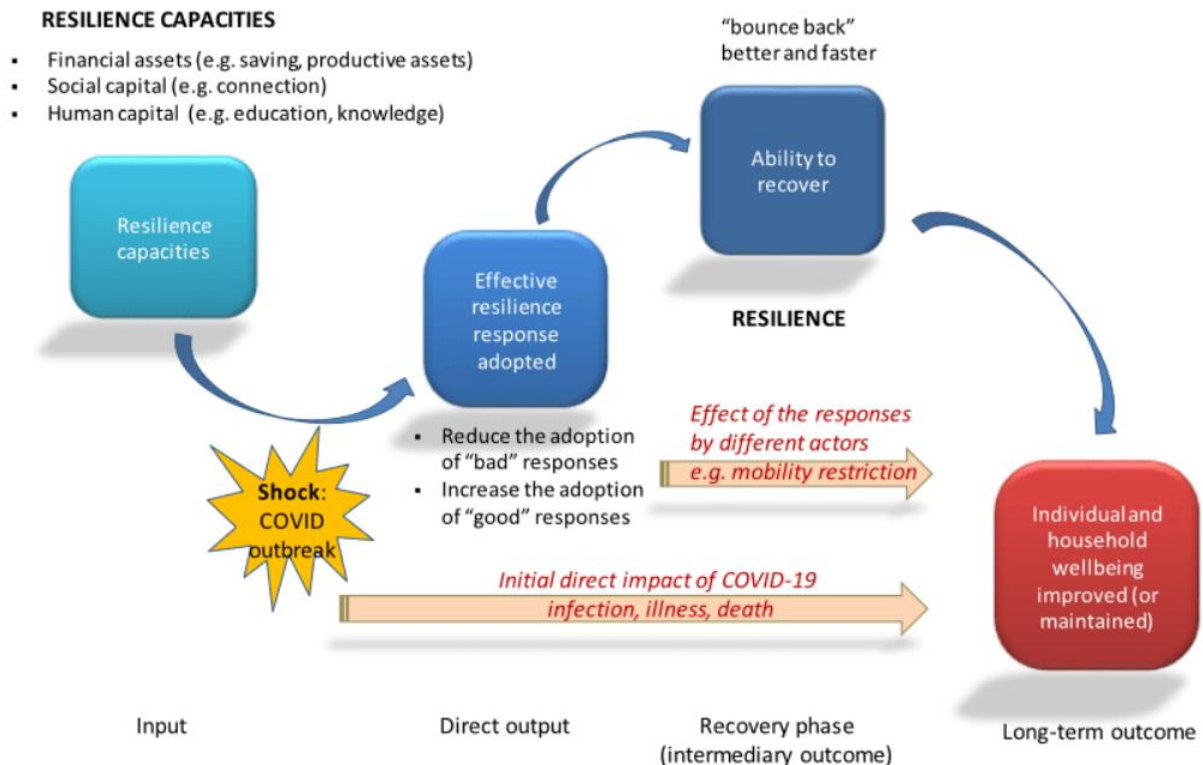


Figure 2 : Le processus de résilience appliqué au covid-19. Source : Béné, 2020

L'ADEME a exprimé clairement sa volonté de faire collaborer les territoires, surtout en matière d'alimentation. Selon Robert Bellini, adjoint au directeur Adaptation, aménagement et trajectoires bas carbone de l'ADEME, « La résilience des territoires est une dynamique. [...] Dans une telle perspective, les projets locaux doivent être pensés de façon concertée, à plus large échelle ». L'ADEME complète son explication en citant la résilience alimentaire comme exemple de mutualisation des risques, de diversification des approvisionnements et de solidarité (ADEME, 2021).

Toutes ces définitions sont proches, mais il ressort que la résilience est une notion abstraite, difficile à relier avec des actions sur le terrain et encore plus à évaluer. On peut augmenter la résilience du système alimentaire d'un territoire face à un type de choc tout en la diminuant face à un autre type de choc. Par exemple, en s'approvisionnant majoritairement localement, le système devient résilient face à un choc de marché, mais devient moins résilient face à un choc météorologique comme une sécheresse ou une intempérie.

Un mémoire de recherche s'est interrogé sur la perception de la résilience auprès des acteurs de cinq PAT de Nouvelle-Aquitaine. Il conclut que le terme est « assez peu employé par les acteurs du terrain, notamment dans les PAT. Cette notion très théorique pose en effet la question de l'évaluation de la résilience dans un dispositif, car les acteurs veulent du concret et observer la résilience en actions. » (Multeau, 2021). La résilience, ayant du mal à être opérationnelle, peut servir de « boussole » pour orienter la vision à long terme du système alimentaire, mais risque dans ce cas d'être

vidée de son sens initial à l'image du développement durable qui peut être transformé en écoblanchiment (*greenwashing*). Néanmoins, des initiatives existent pour tenter de donner des actions concrètes en faveur de la résilience, comme le travail de l'association Les Greniers d'Abondance qui a développé l'outil CRATER⁸ et a rédigé un rapport nommé « Vers la résilience alimentaire ». Ce rapport propose onze voies de résilience à privilégier pour augmenter le potentiel de résilience d'un territoire (Les Greniers d'Abondance, 2020).

1.4 Une méthodologie adaptée de la théorie du changement pour étudier un nombre important d'actions

La méthodologie mise en place pour cette mission s'inspire de la théorie du changement (Douthwaite *et al.*, 2003). Elle implique de réaliser une analyse de contribution des PAT à la résilience alimentaire et à la durabilité du système alimentaire. Une étude canadienne réalisée sur l'impact de politiques publiques favorables à la santé au sein de municipalités explique l'intérêt de cette approche pour étudier des politiques publiques comme montré dans la figure 3 (Nour *et al.*, 2017) :

« Cette approche évaluative basée sur la théorie propose un cheminement itératif structuré qui vise à construire un argumentaire logique et plausible permettant d'établir de façon systématique des liens de causalité entre une intervention et un enchaînement prévu de résultats. L'analyse de contribution tient compte de la multitude d'influences possibles en permettant de repérer et de documenter les facteurs contributifs à l'efficacité de l'intervention. En d'autres mots, l'AC aide à comprendre comment une intervention fonctionne, pourquoi elle fonctionne et dans quels contextes. »

Figure 3 : L'intérêt de l'analyse de contribution. Source : Nour *et al.*, 2017

L'analyse de contribution est pertinente dans cette mission pour plusieurs raisons. Premièrement, le système alimentaire est un système complexe. Deuxièmement, il est très difficile d'utiliser une évaluation d'impact avec une méthode contrefactuelle car chaque PAT est réalisé dans un contexte particulier. Par conséquent, on ne peut pas véritablement avoir de contrefactuel avec un territoire identique qui n'aurait pas mis en place les actions du PAT étudié. Troisièmement, les PAT sont récents alors que les effets attendus sont de long terme. Quatrièmement, les mécanismes d'effets sont immatériels. Cinquièmement, l'analyse de contribution peut servir de base pour formuler des indicateurs significatifs et servir d'aide à la décision, à l'image de la méthode URBAL⁹.

La mission a été divisée en trois phases : une phase de préparation, une phase d'enquête et une phase d'analyse qui sont détaillées ci-après.

Durant la phase de préparation, une revue de littérature de la résilience alimentaire a été réalisée à partir de la littérature grise et scientifique et de la capitalisation sur les travaux du programme SEREALINA. Cette revue de littérature a permis d'obtenir un état de l'art comprenant la définition de la résilience alimentaire partagée par les chercheurs du programme SEREALINA et d'en définir les caractéristiques principales pour l'étudier.

⁸ Accessible à l'adresse : <https://crater.resiliencealimentaire.org/>

⁹ Accessible à l'adresse : <https://www.urbalfood.org/>

En parallèle, un travail d'échantillonnage a été conduit à partir du recensement des PAT en Nouvelle-Aquitaine par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)¹⁰. Le premier facteur de sélection est l'état d'avancement des PAT. En effet, il est primordial pour étudier la contribution des actions qu'un maximum d'entre elles soient opérationnelles. Sur les 43 PAT recensés en Nouvelle-Aquitaine, 14 ont été retenus dans un premier temps. Les autres PAT étaient encore en phase de diagnostic, n'avaient pas publié de plan d'actions ou alors ce plan d'actions datait de quelques mois. Par la suite, un échange a été réalisé avec Nathalie Corade pour sélectionner parmi ces PAT les plus opérationnels, ce qui a amené à écarter le PAT du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable mené par Bordeaux métropole. Ces actions sont tournées sur de la gouvernance et peu sur le terrain, ce qui le rend spécifique. Le second critère principal est la disponibilité des chargés de mission pour collaborer sur cette étude. Certains PAT sont déjà partenaires du programme SEREALINA ce qui a facilité grandement le lancement de l'étude auprès des chargés de mission des collectivités, car ce travail nécessite du temps et des échanges répétés.

Ces éléments ont permis de réaliser un échantillonnage qui a abouti à la sélection de trois PAT pour réaliser l'analyse de contribution : le PAT du PETR Adour Chalosse Tursan, celui du PETR Cœur Entre-deux-mers, et celui de la Communauté d'agglomération Pays basque.

La phase d'enquête fut réalisée avec des entretiens et des réunions de travail avec les chargés de mission des PAT. À la suite d'un premier contact par mail et de l'étude des documents publics (plans d'actions) en lien avec le PAT, une réunion a été organisée avec chaque chargé de mission pour établir le chemin vers le changement, en s'appuyant sur la méthode Syalinnov¹¹. Ce chemin vers le changement reprend les objectifs du PAT et les résultats ou étapes qui doivent être accomplies pour atteindre l'objectif, puis les actions mises en place qui aboutissent aux résultats escomptés. Cela permet de visualiser clairement la logique du plan d'actions, comment les actions mises en place ou à mettre en place vont permettre de réaliser les objectifs, et quelles sont les étapes pour y parvenir. Un extrait de l'un des chemins vers le changement réalisé est présenté ci-dessous (figure 4). C'est un travail collaboratif, qui est également utile pour les territoires car cela leur permet d'explicitier la stratégie du PAT afin de communiquer avec les acteurs. Le chemin vers le changement peut être amené à évoluer en fonction de l'avancée des actions ou de leurs adaptations, et l'outil visuel peut permettre de réorganiser la stratégie facilement.

¹⁰ Le recensement des PAT néo-aquitains est disponible à l'adresse : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/cartographie-des-projets-alimentaires-territoriaux-en-nouvelle-aquitaine-a1300.html>

¹¹ Accessible à l'adresse : <https://syalinnov.org/?Etape3> consulté le 08/09/2022



Figure 4 : Extrait du chemin vers le changement du PAT du PETR Adour Chalosse Tursan. Réalisation : Thomas Le Guen sur le logiciel Miro, 2022

Les chemins vers le changement ont été réalisés soit à partir de post-it sur une feuille blanche puis retranscrits sous format numérique, soit directement sur le logiciel de carte heuristique Miro¹². Au total, quatre réunions ont été réalisées pour réaliser les chemins vers le changement avec les chargés de missions suivants :

- Matthieu Duchaussoy, chargé de développement économique au PETR Adour Chalosse Tursan ;
- Marine Hurtaud, chargée de mission alimentation et gouvernance du projet alimentaire territorial au PETR Cœur Entre-deux-mers ;
- Claire Sérès, chargée de mission Observatoire du foncier agricole au PETR Cœur Entre-deux-mers ;
- Stéphanie Hiriarte, chargée de mission alimentation durable, Lara Brion, chargée de mission Eau agriculture, et Lucie Marcillac, chargé de mission filières agricoles, travaillant toutes les trois à la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Les chemins vers le changement réalisés avec les chargés de PAT sont présentés en annexe A, B et C.

Une fois les chemins vers le changement réalisés, l'étude s'est portée sur les hypothèses sous-jacentes entre les actions et les résultats, et entre les résultats et les objectifs. Par exemple, pour une action de sensibilisation du grand public au bien manger, l'hypothèse sous-jacente, également appelée lien de causalité, est que la sensibilisation va permettre de développer les connaissances du grand public. L'hypothèse suivante est qu'un public sensibilisé, donc ayant acquis des connaissances, va changer son comportement d'achat et de consommation alimentaire vers quelque chose de plus durable. Il convient alors d'aller chercher des éléments de preuve qui permettent de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, et ainsi de valider la contribution d'une action à l'un ou plusieurs des objectifs du PAT. Voici un exemple ci-dessous (tableau 1) :

¹²Accessible à l'adresse : <https://miro.com/>

Tableau 5 : Exemple de récit de contribution

Acteur / contexte	Actions	Liens causalité	Éléments de preuve	Étapes (résultats)
PETR Cœur Entre-deux-mers	Mise en place d'une carte de producteurs locaux / lieux d'achats de produits locaux	La carte fournit de l'information claire au grand public	Une moyenne de 160 visites sur le site web par mois depuis aout 2021 (en mars 2022 pic à 484)	Le grand public est informé des producteurs locaux et des lieux d'achats de produits locaux

Face au nombre d'actions prévues dans les différents PAT, une sélection a été nécessaire pour permettre d'en faire ressortir les récits de contribution et, lorsque c'était possible, d'aller chercher des éléments de preuve. Il a été décidé de retenir les actions répondant aux enjeux qui se retrouvent dans la plupart des PAT afin de permettre une comparaison, et qui sont mises en avant dans les PAT car elles regroupent les actions les plus avancées. Ainsi, quatre champs d'action ont été étudiés : la restauration collective, la vente en circuits courts et de proximité, l'installation et la transmission des exploitations agricoles, et la sensibilisation du grand public à l'alimentation. Les autres actions concernant par exemple la performance économique ou environnementale des exploitations, le développement des outils de transformation, la restauration commerciale, etc. n'ont pas été l'objet de récits de contribution. Au total, 106 actions ont été étudiées sur les trois PAT.

Une fois les premières hypothèses formulées, des seconds entretiens ont été conduits avec les mêmes chargés de mission. Leur but était double ; le premier est la validation des hypothèses, c'est-à-dire de confirmer avec eux que les liens logiques proposés correspondent à leur perception de l'action. Le second objectif de ces entretiens était d'aller chercher des éléments de preuve, soit directement à partir du travail de suivi réalisé par les collectivités, soit indirectement en prenant les coordonnées des porteurs de projets et en les interrogeant. La collecte des éléments de preuve a été complétée par des entretiens téléphoniques avec des porteurs du projet sur le territoire du PETR Cœur Entre-deux-mers pour récolter quelques informations supplémentaires :

- Florence Ardouin, présidente de l'association Ecosystème, une terre pour tous ;
- Diane Biaou, Cheffe de projet Nouvelle-Aquitaine et Occitanie au sein de l'association Silver Fourchette ;
- Stéphanie Dartigue, présidente de l'association Le Bocal Local ;
- Bernard Pagès, élu au sein du PETR Cœur Entre-deux-mers.

Ainsi, les éléments de preuve servent à justifier lorsqu'une contribution d'une action à un objectif est avérée ou lorsqu'elle est réfutée. Les actions des PAT n'étant pas systématiquement évaluées, les éléments de preuve sont souvent peu abondants ou trop légers pour affirmer ou réfuter une contribution, ce qui se traduit par une contribution toujours incertaine. Les récits de contribution des trois PAT sont présentés en annexe D, E et F. Dans un souci de confidentialité, certains éléments de preuve ont été masqués pour ne pas divulguer de données internes à la collectivité.

Enfin, la phase d'analyse cherche à approfondir les récits de contribution pour les lier à la durabilité et à la résilience alimentaire, à tirer des observations de l'élaboration des plans d'actions et à les

comparer. Les contributions ont été classées selon leur nature et leur effet direct ou indirect sur les composantes de la durabilité ou de résilience, ce qui aboutit à une typologie des contributions. Ces composantes sont définies dans l'état de l'art réalisé au cours de la mission, présenté dans la partie 1.

D'autre part, les objectifs du PAT ont été directement liés à la durabilité et la résilience alimentaire, selon s'ils participent à l'une des composantes de la durabilité ou de la résilience alimentaire, ou les deux. Ainsi, l'étude est en mesure de dire, lorsque les données sont présentes, qu'une action contribue bien aux objectifs du PAT, eux-mêmes contribuant à la durabilité ou la résilience du système alimentaire, ou les deux.

2 La construction des PAT, un témoin de l'appropriation des enjeux par les territoires

La première étape de la création d'un PAT est la réalisation d'un diagnostic partagé. Lors de la réalisation de ce diagnostic, tous les acteurs sont invités à participer lors d'une concertation ou d'entretiens pour comprendre leurs besoins. Ce travail est complété par une analyse du système alimentaire aussi exhaustive que possible dans tous les secteurs. Cela permet de faire ressortir clairement les enjeux principaux et de les partager auprès des acteurs. L'étape suivante est de répondre aux enjeux par des actions concrètes. Le chemin vers le changement permet d'étudier comment une dynamique de changement est insufflée dans un territoire à travers le plan d'actions du PAT. Une présentation succincte du contexte de chaque territoire est proposée avant d'analyser leur plans d'actions.

2.1 Présentation des territoires et des PAT étudiés

2.1.1 Le PETR Adour Chalosse Tursan

Le PETR Adour Chalosse Tursan regroupe 150 communes à travers six communautés de communes sur les départements des Landes et du Gers (figure 5). Ce territoire de 2 000 km² accueille 90 000 habitants et possède un paysage non uniforme : au Nord et au Nord-Est, le territoire est principalement composé de pinèdes, et l'agriculture se concentre plutôt sur les coteaux et les plateaux qui composent le Sud et Sud-Est du territoire.

Le premier secteur d'activité du territoire est l'agroalimentaire, suivi de l'industrie. Il s'agit d'un territoire où l'agriculture a une place importante, au niveau de l'activité économique mais aussi de l'identité : 2 000 agriculteurs sont présents dans le pays selon le recensement de l'Agreste en 2010 soit un tiers des agriculteurs des Landes et la moitié de sa surface agricole utile (SAU). Le secteur de l'élevage palmipède est très représenté et 77 % de la surface agricole du Pays est occupée par la maïsiculture (notamment pour leur alimentation). Ainsi, le Pays Adour Chalosse Tursan est le premier producteur national de maïs, de maïs semence, de maïs doux, d'asperges, de carottes et de palmipèdes à foie gras. Il occupe aussi le deuxième rang national pour les productions de volailles labellisées et de kiwis.

Malgré cela, le secteur agricole y est en crise et le territoire a perdu 22 % de ses agriculteurs en dix ans. De nombreuses exploitations ont disparu, entraînant une restructuration foncière au bénéfice d'un agrandissement de la taille moyenne des exploitations. Les exploitations individuelles restent les plus répandues sur le territoire, mais les difficultés de transmission d'exploitations dont les gérants sont vieillissants, couplées au prix du foncier de moins en moins accessible rendent la situation problématique pour le maintien de l'agriculture sur le territoire à moyen terme. Le Pays Adour Chalosse Tursan regroupe environ 50 % des exploitations agricoles landaises qui sont majoritairement tournées vers la filière maïs/canard. Les crises aviaires récurrentes ces dernières années et les nouvelles réglementations ont souligné la vulnérabilité de ce modèle, et les élus du territoire sont

sensibilisés au besoin de diversification des productions et des circuits de distribution pour préserver l'emploi agricole.

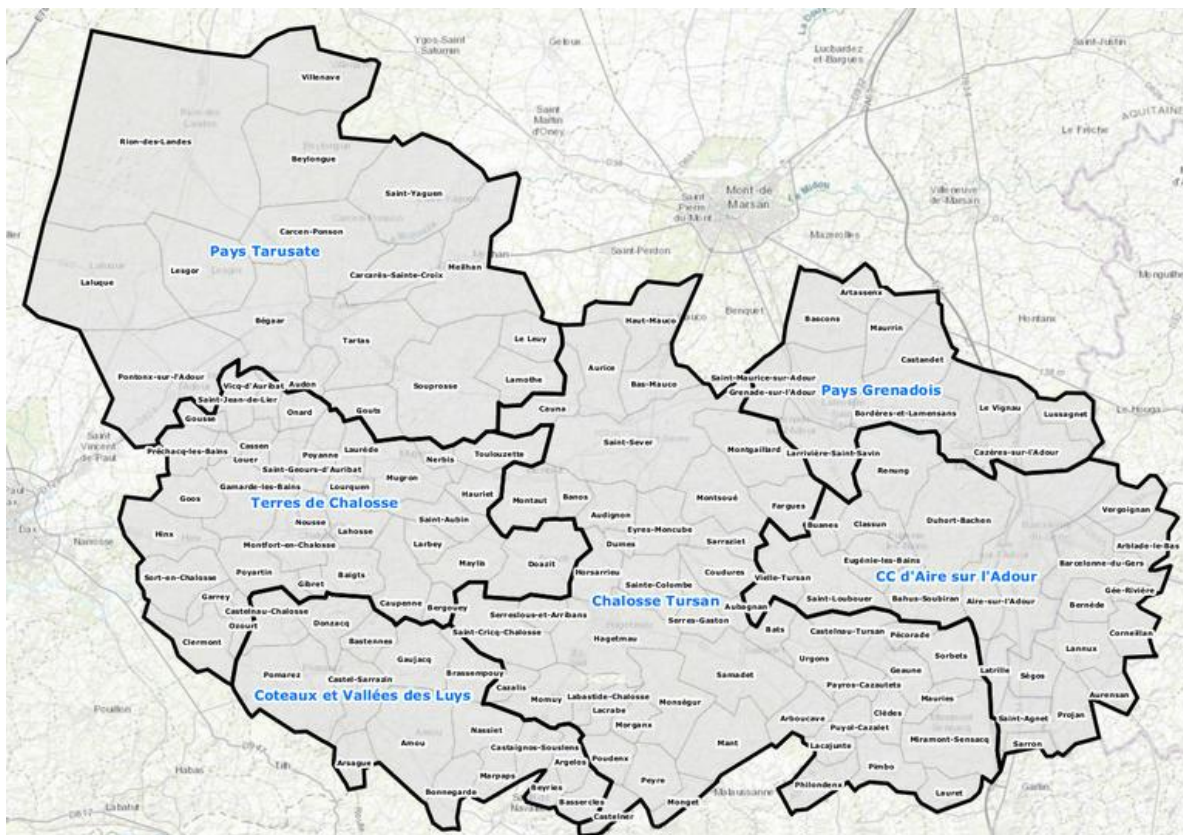


Figure 5 : Carte du Pays Adour Chalosse Tursan

Une démarche territoriale orientée sur l’approvisionnement de la restauration collective a débuté en 2016 et s’est depuis élargie à d’autres secteurs de l’alimentation. La démarche porte aujourd’hui sur trois enjeux principaux :

- Le maintien de l’agriculture locale ;
- Le développement de l’approvisionnement local dans la restauration collective ;
- Le maintien ou le développement d’outils collectifs, notamment à travers la sauvegarde et la modernisation de l’abattoir d’Hagetmau.

Le PAT Adour Chalosse Tursan a été lauréat de l’appel à projets du Programme national pour l’alimentation (PNA) en 2021 et également reconnu par le Ministère de l’agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA).

2.1.2 Le PETR Cœur Entre-deux-mers

Le territoire du Cœur Entre-deux-mers est situé en Gironde, il s’étend entre la Garonne et la Dordogne, des portes de Bordeaux à l’Ouest à celles du Lot-et-Garonne à l’Est. Le territoire fait plus de 800 km² et comprend 91 communes regroupées dans cinq communautés de communes pour plus de 100 000 habitants.

Le paysage du territoire s’est construit depuis plusieurs siècles autour de la viticulture, qui reste aujourd’hui largement son activité agricole principale et a engendré une importante activité de transformation par la vinification (figures 6 et 7), notamment grâce aux appellations d’origine contrôlée (AOC) qui permettent de valoriser fortement la production. Le foncier agricole est soumis à une forte pression foncière liée à la spécialisation viticole. De plus, l’attractivité du territoire est importante notamment par sa proximité avec la métropole Bordelaise, ce qui cause également une pression foncière sur les terres agricoles.

Le diagnostic du territoire réalisé lors de l’élaboration du PAT en 2018 estime que seul près de 90 agriculteurs ont une production agricole alimentaire, et que la majorité de leur production est vendue au sein de la métropole Bordelaise voisine.

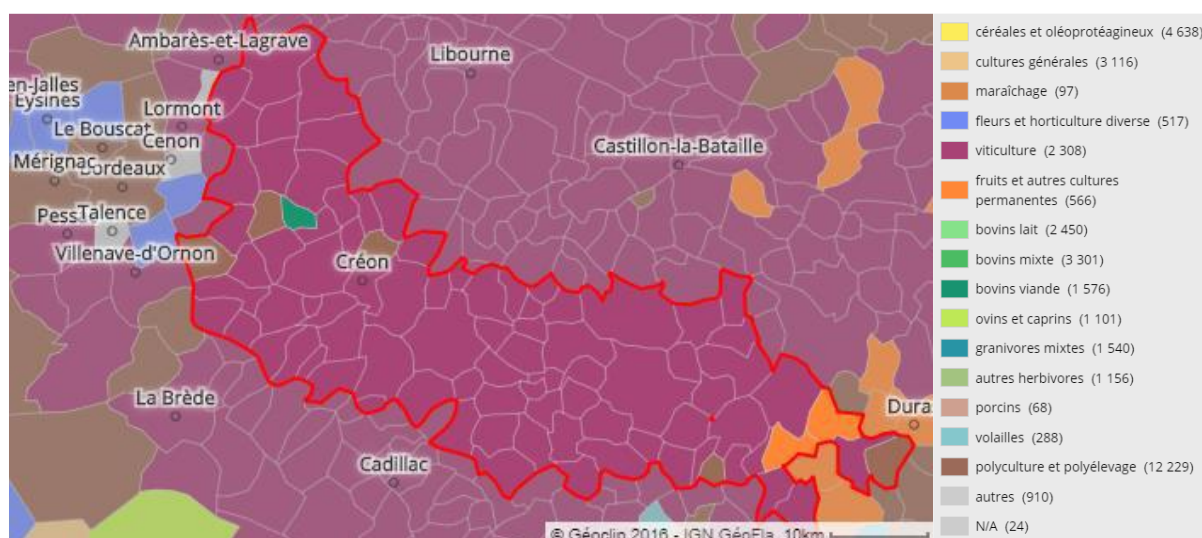


Figure 6 : Principale orientation technico-économique des exploitations agricoles sur chaque commune du Coeur Entre-deux-mers. Source : Geoclip, 2016, d’après Agreste, Recensement Générale Agricole, 2010

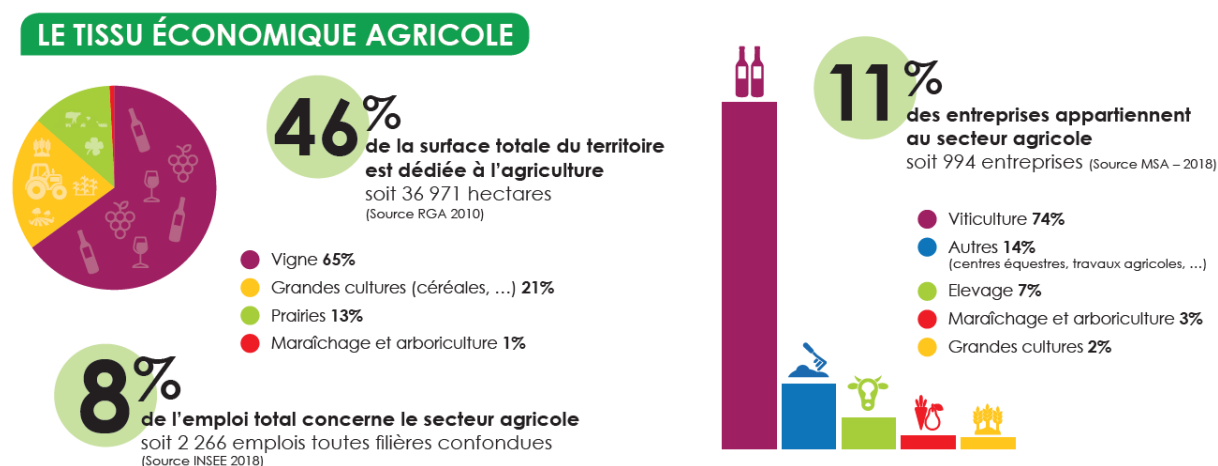


Figure 7 : L’activité agricole sur le Coeur Entre-deux-mers. Source : PETR Coeur Entre-deux-mers, 2018

Une enquête en ligne a été menée auprès des habitants du territoire en 2018. Et même si les répondants ne représentent exactement la population car davantage sensibilisés, une attention au produits locaux est ressortie. Ainsi, 63 % des participants à cette enquête déclarent consommer au moins un produit local par semaine qu’ils achètent au marché pour 68 % d’entre eux ou dans les commerces locaux (55 %) et enfin la GMS (38 %). Cependant, le local n’est pas clairement compris de

la même façon par ces mêmes habitants : 32 % incluent un rayon de 80 % comme étant local, 25 % considèrent le département, 25 % incluent également les départements voisins, et 18 % considèrent la région comme étant source de produits locaux.

Les élus du territoire sont en faveur du maintien et du développement de l'agriculture alimentaire sur le territoire, mais celle-ci est difficilement valorisable en comparaison avec la viticulture. Le PETR Cœur Entre-deux-mers s'est engagé dans un PAT avec pour objectifs de relocaliser les productions agricoles alimentaires et de les rendre plus responsables, et de permettre une alimentation de qualité à tous les habitants du territoire. Le PAT a été labellisé par le MASA en août 2020 et est lauréate de l'appel à projet 2020-2021 du PNA en mars 2021. Le PAT est financé à hauteur de 100 000€ par l'ADEME pour mettre en place des actions sur une durée de trois ans sur les quatre enjeux suivants :

- Le foncier et la production agricole alimentaire ;
- La performance économique et environnementale des exploitations ;
- La santé, l'éducation et l'accessibilité alimentaire ;
- La restauration collective et les gaspillages.

2.1.3 La Communauté d'Agglomération Pays Basque

Le Pays basque français est un territoire de 2 968 km² situé dans le Sud-Ouest de la France, à la frontière de l'Espagne et sur l'océan Atlantique. La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) regroupe 310 000 habitants et 158 communes, ce qui en fait la première de France en termes de superficie et de nombre d'habitants. Elle est également plus peuplée que 28 départements français¹³. La population y est principalement regroupée sur le littoral dans les communes de Bayonne, Anglet, Biarritz, St-Jean-de-Luz et Hendaye avec une densité moyenne qui dépasse les 1 000 habitants/km². À l'inverse, la moitié des communes les moins peuplées de la collectivité accueillent 5 % de la population avec une densité moyenne de 12 habitants/km² (CAPB, 2020).

Le paysage de ce territoire est varié, avec une côte plutôt urbanisée, des forêts, des plaines et des collines, et des vallées encaissées. Les espaces agricoles, forestiers ou naturels représentent 90 % de l'occupation des sols : forêts et espaces naturels dans les montagnes au Sud, aire urbanisée sur la côte et collines ou plaines cultivées à l'Est et sur le reste du territoire (figure 8).

L'agriculture couvre environ 60 % de la surface du territoire et possède 4 500 fermes avec une superficie moyenne de 28 hectares. Ce sont des fermes individuelles à 79 %, principalement située en montagne et tournées vers l'élevage ovin, notamment grâce au fromage de brebis d'appellation d'origine protégée (AOP) Ossau-Iraty qui est valorisé. Il existe d'autres productions spécifiques et valorisées comme le piment d'Espelette (AOP), le jambon de Bayonne (indication géographique protégée, IGP) et le vin Irouléguay (AOC). Le territoire est également producteur de céréales et de poissons grâce à la pêche sur l'océan Atlantique, mais est peu producteur de fruits et légumes.

¹³Voir les informations accessibles à l'adresse :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_d%C3%A9partements_fran%C3%A7ais_class%C3%A9s_par_population_et_superficie consulté le 12/09/2022.

Une enquête menée en 2016 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays basque auprès des consommateurs révèle que les dépenses alimentaires des habitants sont bien supérieures à la moyenne nationale : 5 798€ sont dépensés en moyenne par an et par ménage au Pays basque contre 3 600 € en France. Le territoire étant bien identifié, la question des produits locaux est clairement définie par les habitants : il s'agit des denrées alimentaires produits ou transformés au Pays basque ou dans les cantons limitrophes. Dans cette étude, 85 % des sondés déclarent acheter des produits locaux et 70 % le font plus d'une fois par mois.

Le territoire du pays basque est pour ses habitants, profondément lié à l'agriculture, à l'image de la ferme basque ou du berger qui sont des symboles forts. L'évolution de l'agriculture du territoire est perçue comme un problème d'ordre public, allant au-delà du secteur agricole, et a déjà généré de nombreux débats (Itçaina, 2008). Ainsi, les élus se sont engagés dans l'élaboration d'un PAT en juin 2018. En décembre 2018, la collectivité s'est dotée de la compétence facultative « Promotion et soutien d'une alimentation saine et durable pour tous » afin de définir et mettre en place son PAT. Le PAT de la CAPB a été sélectionné par l'appel à projets 2018-2019 du PNA en février 2019 et financé à hauteur de 50 000€. Il est prévu pour une durée de trois ans entre 2020 et 2022 à l'issue de laquelle il sera renouvelé pour une nouvelle période de trois ans.

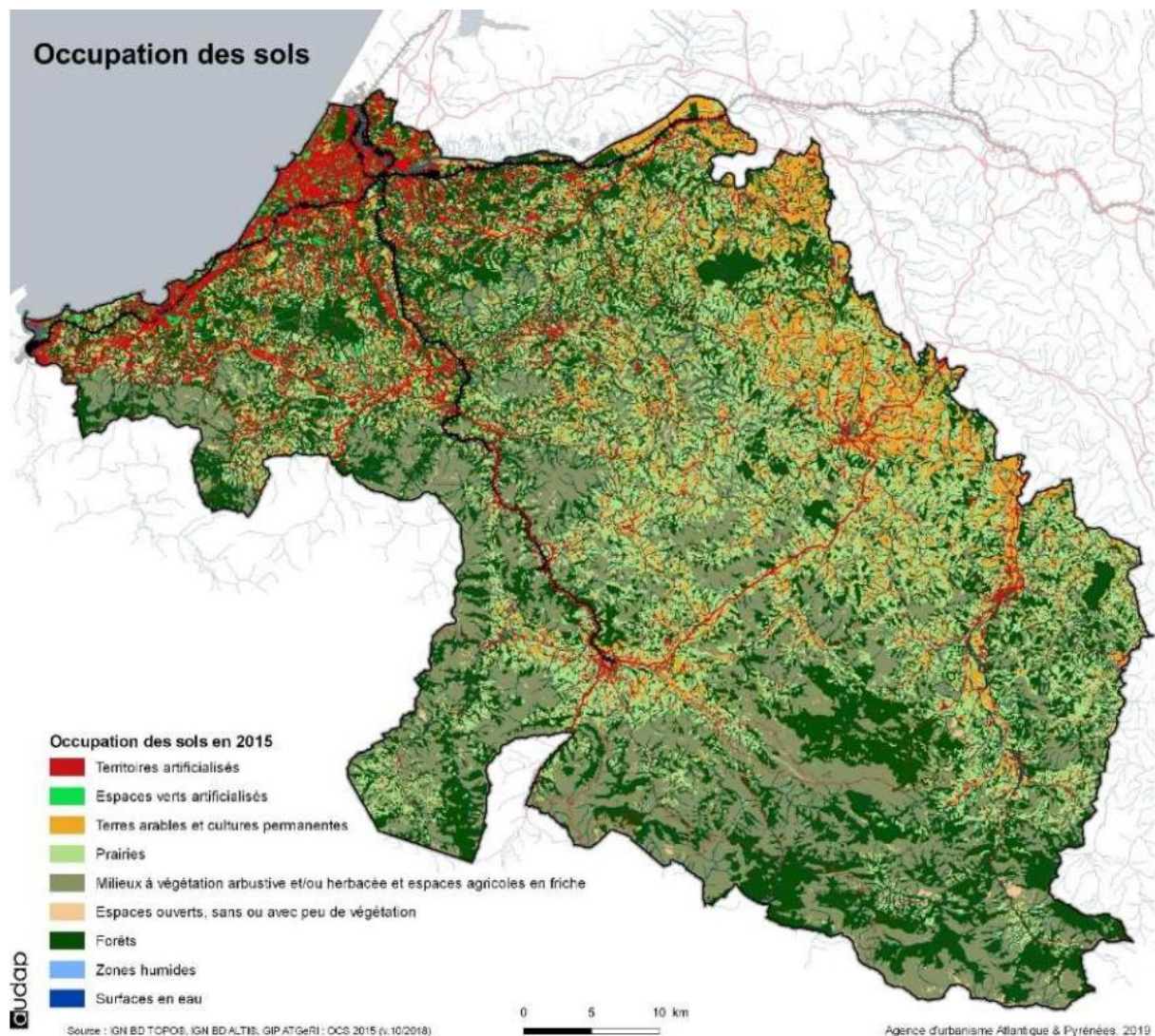


Figure 8 : Occupation des sols de la CAPB en 2015. Source : GIP ATGeRI, OCS 2015

L'objectif à long terme de la CAPB à travers le PAT est de « viser la souveraineté alimentaire du territoire », qui vise à favoriser le maintien d'une agriculture de proximité, destinée à alimenter les marchés locaux et régionaux. Le PAT ne vise pas l'autonomie alimentaire vu comme un repli sur soi. Les élus sont également conscients qu'il n'est pas réaliste de produire tout ce qui est consommé sur le territoire. Cette vision du PAT se traduit à travers cinq objectifs principaux :

- Améliorer la connaissance des mutations des comportements alimentaires et des pratiques d'achat ;
- Développer les productions localement déficitaires répondant à la demande ;
- Organiser le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs ;
- Regrouper la commande publique et l'adapter aux capacités de réponse locale ;
- Intégrer l'alimentation dans un projet global santé/environnement.

2.2 Analyse des chemins vers le changement : l'élaboration du plan d'actions, point de rencontre entre les enjeux et les visions du territoire

2.2.1 Les modes d'intervention privilégiés par les collectivités

Le chemin vers le changement a des intérêts multiples ; il permet de visualiser par quelle(s) action(s) les objectifs sont censés être atteints et de repérer les moyens d'interventions privilégiés, et donc de quelle manière un changement est impulsé dans le système alimentaire. De plus, pour les porteurs de projet, il permet de formaliser la stratégie et de réfléchir à la cohérence du projet.

Pour le PETER Adour Chalosse Tursan et la CAPB, la construction d'un chemin vers le changement a été réalisée en partant du ou des objectifs à long terme vers les objectifs intermédiaires nécessaires pour y parvenir, puis les étapes ou résultats et enfin les actions mises en place.

Pour le PAT Cœur Entre-deux-mers, le plan d'actions n'a pas formalisé d'objectifs clairs, mais propose des actions directement liées aux quatre enjeux identifiés par le territoire. Dans ce cas, le chemin vers le changement a été réalisé dans l'autre sens, c'est-à-dire en partant de chaque action et en les reliant à des résultats ou étapes, puis à des objectifs intermédiaires, eux-mêmes liés aux enjeux. Cette méthode s'est avérée plutôt confuse : la majorité des actions participent à trois voire plus de résultats distincts, ce qui a multiplié les liens et ne permettait pas de visualiser clairement les contributions des actions, comme le montre la figure 9.

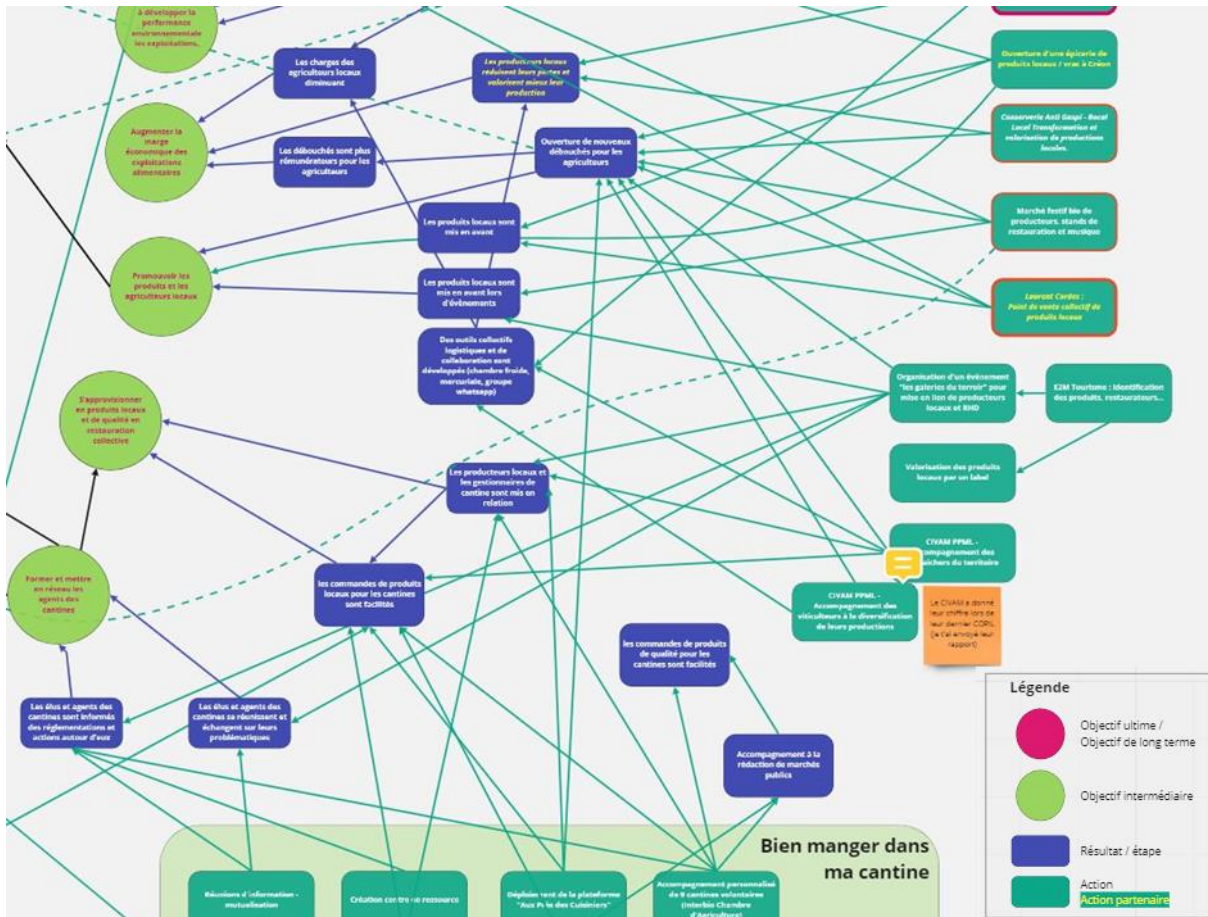


Figure 9 : Exemple d'un chemin vers le changement confus. Réalisation : Thomas Le Guen, 2022

Vu le nombre d'actions incluses dans les plans, les chemins vers le changement sont déjà complexes, et cette approche n'a pas fonctionné. Le chemin vers le changement a dû être retravaillé, en ajoutant par exemple des étapes intermédiaires afin d'avoir un résultat clair (présenté en annexe A).

Une première observation des chemins vers le changement est que les objectifs à long terme, comme leur nom l'indique, ne sont pas des objectifs concrets ou réalisables au terme d'un PAT prévu sur trois ans. Ils représentent plutôt la vision de ce que le système alimentaire doit devenir, selon le changement voulu par les acteurs du PAT. Par exemple, pour le PAT de la CAPB, il s'agit « d'atteindre la souveraineté alimentaire en favorisant le maintien d'une agriculture de proximité, destinée à alimenter les marchés locaux et régionaux ».

De plus, le chemin vers le changement expose les objectifs intermédiaires ou à moyen terme des PAT. Ce sont des maillons cruciaux des plans d'actions et qui sont les véritables cibles des PAT. Il s'agit par exemple d'approvisionner la restauration collective en produits locaux, de réduire le gaspillage alimentaire, d'installer des agriculteurs sur le territoire, etc. Ces objectifs ont plus de chances d'être atteints au terme du PAT, mais ils restent flous : la plupart des objectifs ne sont pas limités dans le temps et ne sont pas chiffrés sont difficilement mesurables. Les objectifs d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité coïncident logiquement avec ceux de la loi

EGalim¹⁴. Ces objectifs larges reflètent la difficulté pour les collectivités de s’engager dans un dispositif de transition ambitieux face à de nombreux freins : mobilisation des acteurs, budgets incertains, verrous politiques, et. (Baldelli *et al.* 2017; Templé 2020).

Néanmoins, ces objectifs peuvent éclairer sur les moyens d’interventions privilégiés par les territoires. En effet, des travaux réalisés au sein du projet FRUGAL en 2018 ont permis de recenser douze champs d’actions liés à l’alimentation sur lesquels les collectivités locales peuvent intervenir à travers leurs compétences (Bodiguel *et al.*, 2021). Ces champs d’actions sont les suivants :

- Agir sur le foncier agricole ;
- Agir sur le foncier urbain ;
- Agir sur la commande publique en matière de restauration ;
- Agir sur l’éducation à l’alimentation ;
- Agir sur les formations professionnelles et agricoles ;
- Agir en faveur de l’accès à une alimentation saine et de qualité ;
- Agir sur le financement des structures et projets;
- Agir sur l’impact environnemental de la production agricole ;
- Agir sur les pratiques touristiques ;
- Agir sur les déplacements ;
- Agir sur la gestion et la prévention des déchets ;
- Agir sur la gouvernance locale.

Ces douze champs d’actions ont été mis en regard des objectifs intermédiaires identifiés dans chaque PAT. Les résultats sont présentés dans le tableau 2 ci-après :

¹⁴La loi EGalim prévoit l’introduction pour le 1^{er} janvier 2022 dans la restauration collective d’au minimum 20% en valeur d’achat de produits biologiques et de 50% de produits durables (signes officiels de qualité, mentions valorisantes comme le label Haute Valeur Environnementale, et l’écocertifié Pêche durable).

Tableau 6 : Les champs d'action mobilisés dans les PAT

PAT	Objectif intermédiaire	Champ(s) d'action(s)
PETR Cœur Entre- deux- mers	Éduquer et accompagner les convives de la restauration collective	Agir sur l'éducation à l'alimentation
	S'approvisionner en produits locaux et de qualité en restauration collective	Agir sur la commande publique en manière de restauration
	Lutter contre le gaspillage alimentaire sur le territoire	Agir sur la gestion et la prévention des déchets
	Augmenter la marge économique des exploitations agricoles	Agir sur le financement des structures et projets
	Promouvoir les produits et les agriculteurs locaux	Agir sur la commande publique en manière de restauration Agir sur le financement des structures et projets Agir sur les pratiques touristiques
	Contribuer à développer la performance environnementale des exploitations	Agir sur l'impact environnemental de la production agricole
	Protéger le foncier agricole et le rendre disponible pour des productions alimentaires	Agir sur le foncier agricole
	Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et de nouvelles productions	Agir sur le financement des structures et projets Agir sur la gouvernance locale
	Améliorer la santé de tous par l'équilibre alimentaire	Agir sur l'éducation à l'alimentation
	Définir et poser des valeurs communes pour l'agriculture et l'alimentation	Agir sur la gouvernance locale
	L'accessibilité de tous à l'alimentation de qualité et locale	Agir en faveur de l'accès à une alimentation saine et de qualité
	Gouvernance et communication	Agir sur la gouvernance locale
PETR Adour Chalosse Tursan	Accompagnement des projets collectifs	Agir sur le financement des structures et projets
	Développer la consommation locale sur le territoire	Agir sur le financement des structures et projets Agir sur l'éducation à l'alimentation
	Augmenter la consommation de produits sains (non ou peu transformés)	Agir sur la commande publique en manière de restauration Agir sur l'éducation à l'alimentation
	Développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective publique	Agir sur la commande publique en manière de restauration Agir sur la gestion et la prévention des déchets
	Développement de nouveaux débouchés (transformation, distribution)	Agir sur le financement des structures et projets
	Diversification de la production agricole	Agir sur l'impact environnemental de la production agricole Agir sur les formations professionnelles et agricoles
	Préserver le foncier agricole	Agir sur le foncier agricole

PAT	Objectif intermédiaire	Champ(s) d'action(s)
PETR Adour Chalosse Tursan	Soutenir les filières existantes	Agir sur le financement des structures et projets
	Assurer la reprise et la transmission des exploitations	Agir sur le foncier agricole Agir sur les formations professionnelles et agricoles
CA Pays Basque	Le PAT est élaboré de manière concertée avec les acteurs du territoire	Agir sur la gouvernance locale
	La connaissance des mutations des comportements alimentaires et des pratiques d'achat est améliorée	Non attribué
	Le foncier alimentaire est protégé et l'accès y est facilité	Agir sur le foncier agricole
	L'installation agricole est soutenue dans les productions localement déficitaires	Agir sur le financement des structures et projets Agir sur la gouvernance locale
	La transition écologique des modes de production est accompagnée, l'eau est préservée	Agir sur l'impact environnemental de la production agricole
	Une organisation logistique permet de reconnecter les liens commerciaux entre producteurs et professionnels de l'alimentation	Agir sur le financement des structures et projets Agir sur la gouvernance locale
	L'alimentation est intégrée dans un projet global de santé / environnement (contrat local de santé)	Agir sur la gouvernance locale Agir sur l'éducation à l'alimentation Agir en faveur de l'accès à une alimentation saine et de qualité
	Les relations entre les différentes structures d'aide alimentaire et la qualité de l'approvisionnement des épiceries sociales sont renforcées	Agir sur le financement des structures et projets Agir sur la gouvernance locale
	Le gaspillage alimentaire est réduit	Agir sur la gestion et la prévention des déchets
	Meilleure visibilité sur la demande des collectivités, facilitation de la réponse des fournisseurs et structuration des filières	Agir sur la commande publique en manière de restauration Agir sur le financement des structures et projets Agir sur la gouvernance locale
Les acteurs de la restauration collective sont accompagnés	Agir sur la commande publique en manière de restauration	

Ce tableau ne permet pas de comparer la portée opérationnelle des PAT car il ne mentionne pas les moyens employés pour répondre aux objectifs. Un seul champ d'action, comme la réduction du gaspillage alimentaire, peut mobiliser une grande quantité de moyens, et à l'inverse certains champs d'actions peuvent être mentionnés plusieurs fois sans signifier que la collectivité réalise un effort particulier dans ce mode d'intervention.

Si la portée des plans d'actions est difficilement observable et nécessiterait une étude approfondie, les objectifs intermédiaires des PAT peuvent toutefois apporter un éclairage sur la manière dont les collectivités mobilisent leurs compétences pour faire évoluer le système alimentaire. Les champs d'actions principaux identifiés sont ceux du financement des structures et des projets (onze objectifs y sont liés) et de la gouvernance locale (neuf objectifs liés). Il est logique de retrouver ces champs d'actions en majorité car ils peuvent concerner plusieurs dimensions de l'alimentation à la fois. Les collectivités locales apportent un soutien via de l'ingénierie financière pour des porteurs de projets (par exemple pour l'installation d'un agriculteur ou la création d'un point de vente de produits locaux) en leur indiquant des sources de financement et en les aidant à rédiger des dossiers financiers. Elles peuvent également proposer des financements directs à travers des appels à projets, voire des investissements directs dans le cas de la reprise de l'abattoir d'Hagetmau. Ce type d'actions est habituel pour les collectivités, et cela a été facilement réintégré dans les PAT pour diriger les investissements et l'innovation vers la transition des territoires.

Concernant le champ d'actions sur la gouvernance locale, ce mode d'intervention touche au cœur des PAT, puisqu'elle consiste à mettre en relation les acteurs publics et privés du territoire pour mettre en place des actions. Il s'agit de créer une dynamique locale pour encourager la coopération autour des enjeux du territoire, et les collectivités locales ont un rôle de premier plan à jouer pour mobiliser les acteurs. Cet aspect a été bien compris par les initiateurs des PAT et se retrouve donc à travers tous les territoires étudiés.

D'autres champs d'actions se retrouvent de manière plus dirigée sur certains aspects des PAT, comme la commande publique en matière de restauration (6 objectifs liés), l'éducation à l'alimentation (5 objectifs liés) et le foncier agricole (4 objectifs liés). Ce sont des domaines où les collectivités peuvent avoir un impact fort et qui répondent aux enjeux des territoires.

Certains champs d'actions qui pourraient être mobilisés dans le cadre d'un PAT ne l'ont pas été : ce sont ceux de l'action sur le foncier urbain et les déplacements. Comme l'explique la théorie des installations développée par Saadi Lahlou, le foncier urbain a pourtant une influence sur les comportements des consommateurs. Les installations sont des situations locales (principalement physiques, mais pas seulement) où les personnes se retrouvent pour réaliser une action de manière prévisible, comme la cuisine ou la salle de bains. Cela s'applique à des installations collectives, comme des centres commerciaux, des restaurants, des parcs avec des tables de pique-nique, etc. Au-delà d'influencer les comportements (par exemple l'utilisation de la voiture par les restaurants avec un service de commande au volant), les installations sont essentielles pour reproduire les normes sociales et la culture (Lahlou, 2018). Le foncier urbain est donc un levier d'action important pour changer le système alimentaire. L'action sur les déplacements par les collectivités peut se faire par l'intermédiaire d'un plan de mobilité qui pourrait favoriser l'accès de produits locaux ou de qualité à des zones de chalandise, et l'accès des habitants à des zones où ces produits sont disponibles. Le plan peut s'orienter en particulier vers les habitants des quartiers ayant un accès géographique restreint à des produits locaux et de qualité. Les investissements sur la voirie où l'aménagement des transports publics sont

des actions coûteuses et complexes en matière réglementaire et d'urbanisme, ce qui peut expliquer leur utilisation limitée dans le domaine de l'alimentation.

Enfin, les territoires mobilisent plus ou moins de champs d'actions différents. Le PETR Cœur Entre-deux-mers mobilise neuf champs d'actions, la CAPB en mobilise huit et le PETR Adour Chalosse Tursan en mobilise six. Cela peut révéler des moyens humains et financiers différents dans les collectivités, mais indique surtout l'orientation des PAT sur certains domaines de l'alimentation ou sur certaines filières. Ces orientations ou approches des territoires sont détaillées pour chacun dans la partie suivante qui témoigne de l'appropriation des enjeux par les élus et les acteurs du territoire.

2.2.2 À chaque territoire son approche

Les trois territoires étudiés présentent des différences sur la manière dont leur plan d'actions a été élaboré, liées à des jeux d'acteurs sur le territoire et à la volonté des élus. Chaque approche a des avantages et des inconvénients.

2.2.2.1 Rassembleur : PETR Cœur Entre-deux-mers

Le plan d'actions PAT du Cœur Entre-deux-mers a été construit en incluant toutes les actions portées sur le territoire sur l'alimentation, notamment celles préexistantes au PAT. Tous les acteurs du territoire ont été invités à rejoindre le PAT. Il regroupe ainsi un grand nombre d'actions qui ne sont pas portées par le PETR. La volonté du territoire est de créer un PAT rassembleur qui insuffle une forte dynamique de changement, et qui encourage les acteurs à échanger et créer des synergies.

L'avantage de cette approche est qu'elle renforce la dynamique sur le territoire, facilite l'échange d'informations, de pratiques et de retours d'expérience. Le nombre élevé d'actions liées au PAT renforce l'impression d'un changement important, ce qui facilite la communication sur les actions du territoire. Cela peut motiver les acteurs à y participer par exemple avec la mise en place de partenariats avec la région et le département, la chambre d'agriculture et d'autres organismes agricoles (SAFER, Terre de Liens, CIVAM, etc.), et d'autres acteurs locaux (office de tourisme et associations). La coopération est donc renforcée et de nombreuses initiatives peuvent plus facilement se développer.

L'inconvénient principal de cette approche est qu'elle manque d'une vision claire du territoire sur le long terme. L'un des objectifs identifiés est de diversifier la production pour plus de produits alimentaires comparativement à la production viticole. Le plan d'actions est construit en réponse aux quatre enjeux principaux identifiés sur le territoire, et il n'y a pas d'orientation claire sur ce que le territoire doit devenir à long terme. Ce flou, couplé à un nombre importants d'acteurs de tous horizons impliqués dans le PAT, peut grandement compliquer la mobilisation des acteurs qui est un point essentiel à la réussite d'un PAT. En effet, l'éventail large d'acteurs et d'actions nécessite plus de moyens humains et financiers pour suivre les acteurs et les actions, les accompagner et animer un réseau autour du PAT, au risque de voir la dynamique insufflée retomber rapidement.

2.2.2.2 Filière : PETR Adour Chalosse Tursan

Le PETR Adour Chalosse Tursan a construit son plan d'actions en se focalisant sur des actions liées à l'activité locale. C'est un enjeu majeur pour ce territoire qui a été façonné par la filière agricole tant dans ses paysages que dans son économie, et dont l'activité maïs-palmipèdes est aujourd'hui menacée par des épidémies répétées et des sécheresses. Au-delà de cette filière, le plan d'actions travaille sur les enjeux liés à la restauration collective, l'installation et la transmission des exploitations, et le soutien au développement de projets collectifs.

L'avantage principal de cette approche est qu'elle apporte une vision claire du territoire et permet de se focaliser sur des projets comme la reprise de l'abattoir d'Hagetmau. Les projets sont ainsi plus facilement suivis et accompagnés et la mobilisation des acteurs autour du PAT est facilitée. Cela réduit les moyens nécessaires pour la gouvernance et l'animation du PAT, ce qui peut permettre de mettre plus de fonds pour les actions ou de limiter les dépenses pour la collectivité.

Cette approche présente un inconvénient majeur : elle ne dispose pas des moyens humains et financiers pour répondre à tous les enjeux de l'alimentation. Un choix a été ainsi fait en faveur du développement économique territorial en laissant les dimensions environnementales et sociales en retrait. La filière maïs-palmipèdes est notamment sujette à des critiques pour son impact environnemental et sa consommation d'eau pour irriguer le maïs. De plus, certains acteurs sont moins enclins à participer au PAT car la vision développée ne leur correspond pas, ou bien parce qu'il n'y a pas de modalité d'actions pensées pour les soutenir. Cela peut être corrigé, mais demande du temps et des moyens.

2.2.2.3 Interne : CA Pays Basque

Le plan d'actions de la CAPB est construit autour des actions portées directement par la CAPB uniquement. C'est un choix réalisé par les élus de la collectivité, principalement pour éviter de créer des tensions entre les acteurs du territoire. Pourtant, le PAT n'est pas uniquement ciblé vers des actions « classiques » des collectivités comme la restauration collective, et aborde de nombreux enjeux liés à l'alimentation. Cela est rendu possible car la CAPB dispose de moyens conséquents et peut dédier du personnel à travers sa compétence « Développement Économique » qui est utilisée pour intervenir directement sur le système alimentaire. Les actions liées à l'alimentation sont ainsi réalisées à travers la compétence « Développement Economique » de la CAPB.

Cette approche présente l'avantage d'avoir un meilleur contrôle sur les actions mises en place et un meilleur suivi. La majorité des financements et de la gestion étant internes à la collectivité, il est plus facile de gérer l'avancement des projets et de les réajuster si nécessaire. La collectivité peut mieux orienter le changement voulu sur le territoire, par exemple en sélectionnant des initiatives à travers des appels à projets. L'approche permet également de contourner des blocages liés à la mobilisation des acteurs sur les actions du PAT puisque la collectivité est motrice et décisionnaire des actions mises en place dans ce cadre.

L'inconvénient de cette approche en interne est d'avoir une dynamique moins inclusive sur le territoire, qui reflète les difficultés à collaborer avec tous les acteurs. Ces difficultés résultent

principalement de clivages politiques, un exemple parlant étant celui de l'existence de l'association *Euskal Herriko Laborantza Ganbara*, signifiant « Chambre d'Agriculture du Pays basque », et qui a été créée en opposition à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques. La CAPB a décidé de rester neutre, mais cela peut ralentir la mise en place de certaines actions. La CAPB réalise un travail important pour nouer des partenariats avec les acteurs du territoire. Elle accompagne de cette manière la mise en place d'actions portées par ces acteurs et qui ne sont pas forcément incluses dans le cadre du PAT.

Cette approche pourrait évoluer prochainement : un second PAT va être lancé en 2023 et devrait inclure des actions portées par d'autres acteurs.

Les enjeux principaux permettent logiquement d'établir les objectifs du PAT ; ils sont même confondus dans le cadre du PETER Cœur Entre-deux-mers. Certains enjeux sont partagés comme l'enjeu national apporté par les objectifs de la loi EGalim qui impulse de nombreuses actions dans la restauration collective, ou le développement des circuits courts et de proximité. Des enjeux territoriaux comme le soutien à une filière en difficulté ou la diversification des productions viennent compléter les enjeux principaux identifiés par la collectivité. La traduction des enjeux selon la vision et les compétences de la collectivité dicte quelles actions sont privilégiées ainsi que leur articulation. L'approche du PAT qui en résulte reflète ainsi les rapports de force entre acteurs du territoire.

Ces approches témoignent des spécificités de chaque territoire tant au niveau de leur contexte géographique et agricole qu'au niveau des relations entre les acteurs. Cette observation rejoint le travail du RnPAT sur les types de PAT (agri-alimentaire ou systémique) qui est proposée par le réseau (RnPAT, 2021) : l'approche filière correspond à un PAT agri-alimentaire, et les approches rassembleur et interne sont plus systémiques. Le RnPAT approfondit cette typologie en distinguant des PAT « génériques » et des PAT « de transition ». Les PAT génériques prennent peu en compte les enjeux environnementaux tandis que les PAT de transition les intègrent dans leur plan d'actions.

La construction et l'analyse des récits de contribution, présentée dans la partie suivante, vise à étudier les liens entre l'intégration des enjeux de durabilité et de résilience dans les objectifs des plans d'actions et la contribution des actions à ces objectifs. Cette méthode permet ainsi d'apporter des éléments de compréhension sur la portée des PAT de « transition » ou « génériques » à travers les moyens d'interventions privilégiés par les collectivités.

3 La contribution des PAT à la durabilité et à la résilience alimentaire

Des récits de contribution ont été réalisés pour quatre catégories d'actions et sont censés expliciter le lien de causalité entre les actions et les objectifs. Ces récits permettent de tirer des observations sur la manière dont les PAT contribuent à la durabilité et à la résilience du système alimentaire.

3.1 Des dispositifs souples et encore émergents

La première observation est que des différences sont observées entre les plans d'actions et les actions menées sur le terrain : les actions sont adaptées selon les acteurs, les moyens, la temporalité, etc. Certaines actions sont reportées, et 14 actions sur les 106 étudiées n'ont pas été réalisées souvent par faute de temps ou de moyens. Il est donc important de mettre en regard les plans d'actions avec la réalité sur le terrain pour pouvoir étudier la contribution des PAT à la durabilité et à la résilience alimentaire.

De nombreuses actions sont toujours en cours d'élaboration et d'autres non prévues émergent et peuvent se greffer aux PAT. Il est donc difficile de tirer des conclusions sur la contribution de ces dispositifs souples, dont un nombre conséquent d'actions ne sont pas opérationnelles ou sont encore trop jeunes pour évaluer les résultats. En effet, plusieurs actions ont un impact prévu sur le long terme, comme la création d'un observatoire sur le foncier agricole ou la réalisation d'une étude de faisabilité pour un espace-test agricole.

Comme souligné dans le rapport du sénateur Marchand sur les PAT, ces dispositifs n'ont pas été pensés dans un premier temps avec un dispositif d'évaluation (Marchand, 2022). Le résultat est qu'il existe généralement peu de données sous formes d'indicateurs de résultats, et un peu plus d'indicateurs d'activité pour justifier la mise en place des actions. Cependant, la portée des actions est difficilement évaluable pour de nombreuses raisons :

- Aucun cadre ou méthode d'évaluation n'est imposé aux PAT, les initiateurs des PAT développent eux-mêmes des indicateurs de suivi et d'évaluation selon les actions mises en place ;
- Une part importante des PAT souffre déjà d'un manque de moyens et de temps pour réaliser les actions, ce qui les contraint à ne pas évaluer les actions ;
- Plusieurs actions ont un impact intangible, et nécessiterait une évaluation de données qualitatives (entretiens ou témoignages) qui est difficilement réalisable. Par exemple, pour une réunion de sensibilisation ou une action de mise en relation, des indicateurs de suivi comme le nombre de participants à la réunion sont utilisés, mais il n'y a pas de données sur les changements de comportements des participants à la réunion ;
- La situation initiale précédant une action n'est généralement pas évaluée, il est donc impossible de comparer la situation avant et après l'action pour en tirer une observation. De plus, chaque territoire étant spécifique dans sa géographie, son agriculture, ses acteurs, etc., il n'existe pas de situation identique où l'action n'aurait pas été réalisée qui permettrait de

comparer les deux situations. On ne peut donc pas, ou très difficilement, trouver de situation contrefactuelle pour évaluer l'impact des actions ;

- Les actions du PAT sont censées avoir des résultats sur le long terme, et la majorité sont en train d'être réalisées, ce qui ne permet pas d'évaluer les résultats finaux.

La contribution ne peut donc pas entièrement être observée ou évaluée à un moment précis ; les PAT instaurent une dynamique et celle-ci apporte des changements d'intensité variable au fil du temps. Il est donc pertinent de chercher à comprendre les logiques derrière les actions mises en place, c'est-à-dire par quels mécanismes les actions vont impacter la durabilité et la résilience alimentaire, que de chercher à les mesurer directement.

Enfin, dans la majorité des cas étudiés, plusieurs actions participent au même résultat ou au même objectif, mais les données ne permettent pas de différencier chaque action ayant participé à ce résultat. Par exemple, des actions d'accompagnement des cantines, d'ateliers de recherche d'approvisionnements locaux, et de mise à disposition d'une plateforme reliant cuisiniers et producteurs peuvent toutes les trois contribuer à augmenter l'achat de produits locaux dans la restauration collective du territoire. Cependant, même si la contribution est avérée avec les données disponibles, il est impossible de dire si l'accompagnement des cantines a plus contribué et dans quelle proportion, que les ateliers sur l'approvisionnement pour augmenter la part d'achats de produits locaux en restauration collective.

Même si la mesure des contributions du plan d'actions d'un PAT est complexe et difficile à mettre en place, il est possible de classer certaines actions selon la nature de la ou de leurs contributions. En effet, les actions contribuent à l'atteinte des objectifs du PAT d'une ou plusieurs façons qui se retrouvent globalement d'un PAT à l'autre : il peut s'agir d'un accompagnement des acteurs, de financements, de sensibilisation, etc. Cette observation a amené à la proposition d'une typologie des actions selon la nature des contributions et leur effet direct ou indirect sur la durabilité et la résilience du système alimentaire.

3.2 Typologie des contributions observées dans les plans d'actions et résultats de l'analyse

Les actions étudiées dans les différents territoires peuvent être regroupées selon le type de lien de causalité identifié. Certaines actions ont un impact tangible et direct sur le système alimentaire, comme la réduction du gaspillage ou la diversification des productions, tandis que d'autres ont un impact immatériel et indirect comme la mise en relation d'acteurs pour échanger des informations ou des pratiques.

Les différentes contributions observées ont été regroupées selon leur aspect direct ou indirect et selon sept types :

- **Physique** : les actions ayant une contribution physique vont produire un changement tangible sur le système alimentaire, qui est observable et peut généralement être mesuré. Il s'agit par exemple de construire un nouvel atelier de transformation ou un lieu de vente de produits locaux.

- **Technique** : les actions ayant une contribution technique sont liées aux savoir-faire des acteurs du système alimentaire et au transfert ou à la mobilisation de compétences en faveur de la durabilité et de la résilience alimentaire.
- **Organisationnelle** : les actions ayant une contribution organisationnelle permettent de changer la façon dont les acteurs s’organisent au sein du système alimentaire. Il s’agit typiquement de nouveaux partenariats, ou simplement de rencontres entre acteurs qui ont un impact indirect mais peuvent faire évoluer les relations entre acteurs.
- **Économique** : les actions ayant une contribution économique permettent de financer des projets ayant un impact sur la durabilité ou la résilience alimentaire, ou de renforcer la durabilité économique du système alimentaire.
- **Sociale** : les actions ayant une contribution sociale influencent les regards collectifs sur l’alimentation et font évoluer les normes sociales. Elles suscitent de l’intérêt pour les habitants et les acteurs sur les dimensions de l’alimentation et les enjeux de durabilité et de résilience alimentaire.
- **Cognitive** : les actions ayant une contribution cognitive permettent de partager et de transmettre des connaissances en matière d’alimentation durable. Elles participent également à changer les regards sur l’alimentation à un niveau individuel. Il peut s’agir de connaissances sur le monde agricole, sur la nutrition, la production des aliments, mais aussi de connaissances sur les lieux de vente accessibles à proximité de chez soi.
- **Scientifique** : cette dernière catégorie regroupe les actions ayant une contribution qui permet de produire de nouvelles connaissances, généralement en partenariat avec des acteurs de la recherche. Ces contributions ne sont pas forcément dans les objectifs des PAT, mais peuvent toutefois exister car les PAT produisent des données et sont des dispositifs étudiés par de nombreux chercheurs.

Le tableau 3 ci-dessous reprend cette typologie et fournit des exemples d’actions pouvant apporter ces contributions.

Tableau 7 : Typologie des différentes contribution des actions des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire.

Type de contribution	Contribution directe	Contribution indirecte
Physique	Réduction du gaspillage ; Accès géographique à l’alimentation (nouveaux points de vente)	Réservation de logements pour l’installation d’agriculteurs
Technique	Implémentation de pratiques agroécologiques ; Formation des agriculteurs, agents de cantine, etc.	Étude de faisabilité de captages d’eau pour des espaces-test ; Accompagnement technique ; Échanges de pratiques
Organisationnelle	Comité de pilotage du PAT ; Partenariats entre acteurs ; Plateforme numérique pour la restauration collective	Rencontre entre acteurs ; Mise en relation ; Ateliers de travail
Économique	Financement de projets ; Promotion de produits locaux ; Marchés publics	Appel à projets
Sociale	Évènements sur l’alimentation : spectacles, projection-débats, etc.	Concertations publiques

Cognitive	Sensibilisation	Rencontres producteurs- consommateurs ; Visites de fermes et jardins
Scientifique	Travail avec la recherche comme SEREALINA	Production de données : exemple de l'observatoire du foncier agricole

Certaines actions contribuent à plusieurs étapes du PAT à la fois et peuvent avoir plusieurs types de contributions différentes. Par exemple, le travail d'accompagnement à destination de la restauration collective réalisé par le PETR Adour Chalosse Tursan est de nature variée et contribue aux étapes du plan d'actions des manières suivantes :

- une contribution organisationnelle indirecte via la mise en relation d'acteurs ;
- une contribution économique indirecte par la recherche de financement ;
- une contribution cognitive directe via des réunions d'informations.

Au total, les 106 actions étudiées ont ainsi 142 manières de contribuer à la réalisation des objectifs des PAT. Les contributions sont légèrement plus directes (56 %) qu'indirectes (44 %), ce qui souligne néanmoins l'important apport des PAT sur une dynamique de long terme et difficile à évaluer. Quatorze actions n'ont pas été réalisées et sept contributions sont réfutées, c'est-à-dire que les éléments de preuve indiquent que l'action n'a pas de contribution à la durabilité et la résilience du système alimentaire. Par exemple, une formation proposée à des acteurs n'a abouti à aucune inscription de leur part. À ce jour, 37 % des contributions sont avérées et présentent des éléments de preuve permettant de considérer que l'action participe bien à atteindre les résultats et les objectifs recherchés. La moitié des actions environ (49 %) ne disposent pas d'éléments suffisants voire n'ont aucune information permettant de confirmer ou d'infirmer les contributions. Comme mentionné précédemment, cette observation souligne le fait qu'une part importante des actions sont peu suivies et sont trop récentes pour pouvoir être évaluées.

Le mode d'intervention privilégié par les collectivités est un apport technique. En effet, 39 % des contributions sont d'ordre technique directe ou indirecte, et ce taux monte à 56 % au sein du PETR Adour Chalosse Tursan qui privilégie l'accompagnement des acteurs au sein de son plan d'actions. Le deuxième mode d'intervention est d'ordre cognitif et regroupe 27 % des contributions, qui sont logiquement très concentrées dans les actions sur la sensibilisation et l'information du grand public. Enfin, les contributions de nature organisationnelle représentent 16 % des contributions et mettent en lumière l'effort des collectivités pour créer un cadre de coopération au sein des PAT.

Ces résultats ne représentent qu'une partie des actions mises en place dans les PAT puisque la totalité des plans d'actions n'a pas pu être étudiée. Certaines actions apportant des contributions ne sont d'ailleurs pas forcément incluses dans les plans d'actions comme le travail d'échange avec les réseaux d'accompagnement des PAT ou avec des acteurs de la recherche. Néanmoins, il apparaît qu'une grande partie de la contribution des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire est indirecte ou de nature sociale, cognitive ou scientifique, et peu voire non évaluée. Cela nécessiterait un travail approfondi avec la collecte de données qualitatives sur de nombreux sujets, comme la perception des consommateurs de leur lien avec les consommateurs. Il est plus économe en moyens et plus pertinent de travailler dans un premier temps avec des indicateurs de contributions directes et mesurables comme la réduction des pertes de produits alimentaires, l'installation

d'agriculteurs, ou l'augmentation d'achats de produits locaux. Cette focalisation sur certains aspects est représentée dans la figure 10 ci-dessous :

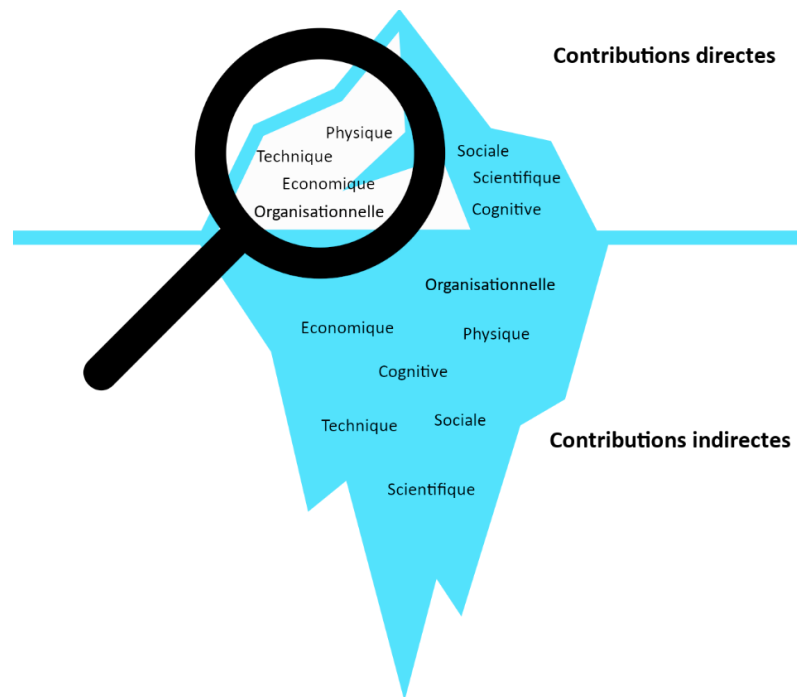


Figure 10 : La focalisation sur certaines contributions des PAT. Réalisation : Thomas Le Guen, 2022

Les récits de contribution entre les résultats des actions et les objectifs des PAT a également été étudié, mais la plupart des actions ne sont pas terminées. Par conséquent, très peu de données sont disponibles pour étudier ces liens et affirmer la contribution à l'atteinte des objectifs. Ces objectifs sont toutefois reliés à certaines dimensions de la durabilité et à des caractéristiques de la résilience selon SREALINA.

3.3 La contribution des objectifs des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire

Les différents objectifs à long terme mentionnés dans les plans d’actions des PAT étudiés ont été rassemblés dans le tableau 4 et mis au regard des critères de durabilité et des caractéristiques de résiliences proposées au sein du programme SEREALINA.

Tableau 8 : Contribution des objectifs des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire¹⁵

PAT	Objectifs à long terme ou enjeux ciblés	Lien(s) avec la durabilité	Explication	Lien(s) avec la résilience	Explication
PETR Cœur Entre- deux- mers	Enjeu de la restauration collective, de la coopération et des gaspillages	Eau, air et sol ; Biodiversité ; Echanges	La restauration collective réduit son gaspillage donc son impact sur l’environnement, et développe ses achats de produits locaux et de qualité	Liens et relations ; Adaptation ; Cyclicité	Les liens entre les acteurs du territoire se développent, la coopération renforce la capacité d’adaptation et la réduction du gaspillage facilite la boucle des flux alimentaire
	Enjeu de la santé, l’éducation et l’accessibilité alimentaire	Nutrition et santé ; Inégalités	La santé est un critère de durabilité traité à travers l’alimentation, l’accessibilité alimentaire réduit les inégalités	Diversité ; Apprentissage ;	L’éducation renforce la capacité d’apprentissage et l’accessibilité renforce la diversité des lieux d’achats
	Enjeu du foncier et de la production agricole alimentaire	Eau, air et sol ; Biodiversité ; Energie ; Inégalités	Le changement de pratiques agricole permet de réduire l’impact environnemental, l’accès au foncier réduit les inégalités	Diversité ;	La préservation des terres agricoles et l’évolution des pratiques permet d’augmenter la diversité des territoires et des plants cultivés
	Enjeu de la performance économique et environnementale des exploitations	Valeur ajoutée et répartition ; Niveau d’emploi ; Eau, air et sol ; Biodiversité	La performance économique permet d’augmenter la valeur ajoutée et le niveau d’emploi. La performance environnementale vise à réduire l’impact de l’agriculture	Diversité ; Robustesse ; Récupération	Les exploitations performantes économiquement et environnementalement entretiennent plus de biodiversité, sont plus résistantes aux chocs et récupèrent plus facilement
PETR Adour Chalosse Tursan	Autonomie alimentaire sur le territoire	Échanges ; Valeur ajoutée et répartition	L’autonomie alimentaire renforce les échanges locaux et conserve la valeur ajoutée sur le territoire	Robustesse ; Diversité	L’autonomie alimentaire nécessite de diversifier les productions, et augmente la robustesse face aux chocs de marché
	Maintien de l’agriculture territoriale	Valeur ajoutée et répartition	L’agriculture territoriale permet de conserver la valeur ajoutée sur le territoire (ex. transformation)	Robustesse ;	L’agriculture territoriale permet de maintenir la capacité de production alimentaire, donc de mieux résister aux chocs et perturbations

¹⁵Pour une meilleure compréhension, voir les objectifs intermédiaires en annexe.

PAT	Objectif à long terme	Lien(s) avec la durabilité	Explication	Lien(s) avec la résilience	Explication
PETR Adour Chalosse Tursan	Maintenir l'emploi local, valoriser notre patrimoine agricole	Niveau d'emploi ;	L'emploi local est un facteur de durabilité	Robustesse	L'emploi local résiste mieux aux chocs externes
CA Pays Basque	La commande publique est regroupée et adaptée aux capacités de réponse locale	Échanges ; Valeur ajoutée et répartition	La commande publique renforce les échanges locaux et garde de la valeur ajoutée sur le territoire	Auto-organisation	La structuration de la commande publique en fonction de la production locale est un mode d'auto-organisation du système alimentaire
	La connaissance des mutations des comportements alimentaires et des pratiques d'achat est améliorée		La connaissance des comportements n'est pas un facteur de durabilité en tant que tel mais est utile pour concevoir des politiques efficaces en sa faveur, par exemple sur les inégalités	Apprentissage ; Acceptation et reconnaissance du changement (anticipation)	La collecte de données pour une meilleure connaissance des comportements renforce la capacité d'apprentissage et cette connaissance permet d'anticiper des changements
	Les productions localement déficitaires sont développées	Eau, air et sol ; Biodiversité ; Échanges	Le développement des productions déficitaires peut réduire la part des achats importés	Diversité	Le développement des productions déficitaires augmente la diversité des cultures sur le territoire
	Le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs est organisé	Valeur ajoutée et répartition ; Échanges	Le lien entre producteurs et consommateurs favorise les achats locaux	Liens et relations	Les relations entre producteurs et consommateurs est l'une des caractéristiques de résilience
	L'alimentation est intégrée dans un projet global de santé / environnement (contrat local de santé)	Nutrition et santé	La santé est un critère de durabilité à travers l'alimentation	Auto-organisation	Le contrat local de santé permet créer des partenariats entre les acteurs du médico-social et la collectivité en matière d'alimentation

Ce tableau permet de constater que les objectifs des PAT sont bien censés contribuer à la durabilité et à la résilience, et ce de plusieurs manières. Cependant, tous les aspects de la durabilité ou de la résilience, ou des deux, ne sont pas pris en compte dans les PAT. Une différence est notable entre le PAT Adour Chalosse Tursan, considéré plutôt comme agri-alimentaire en se basant sur la typologie du RnPAT, et les deux autres PAT considérés comme systémiques. La résilience alimentaire ne faisant pas forcément partie des visions de la transition des territoires portées par les PAT, il n'est pas surprenant d'avoir des plans d'actions qui ne contribuent pas à certaines caractéristiques. Cependant, concernant la durabilité, l'aspect social est peu pris en compte. Le PAT Adour Chalosse Tursan présente une vision orientée vers la durabilité économique, et la résilience à travers de la robustesse, c'est-à-dire la capacité à résister aux chocs. C'est un modèle qui apparaît plus rigide, avec moins de volonté transformatrice du système alimentaire.

3.4 La contribution va au-delà des frontières du territoire et des objectifs du PAT

Bien que cette étude soit focalisée sur les contributions des actions du PAT au niveau du territoire, les actions ont souvent une portée qui s'étend en dehors du territoire. En effet, les PAT sont également des laboratoires d'action privée comme publique. Des actions d'expérimentation sont réalisées dans les territoires, par exemple à travers des appels à projets comme l'appel à projets « Nouveaux produits » lancé par la CAPB. Ces expérimentations contribuent à la transition du système alimentaire sur le territoire, mais sont aussi au cœur des échanges de et de pratiques réguliers grâce aux réseaux d'animation des PAT comme Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) ou le RnPAT. La contribution des PAT s'étend donc au-delà du système alimentaire territorial et infuse dans d'autres territoires.

Pour cette raison, il est pertinent qu'un grand nombre de territoires s'engagent dans un PAT car le nombre d'actions sera multiplié, même si toutes ne seront pas nécessairement pérennes et efficaces. Dans un premier temps, les PAT appliquent dans une certaine mesure la méthode d'essai et erreur. Ce n'est pas forcément la méthode la plus efficace pour changer le système alimentaire rapidement, mais chaque territoire est différent. Ces spécificités locales imposent de devoir adapter les actions et de devoir expérimenter afin de trouver des solutions qui conviennent au territoire.

Dans un second temps, les structures spécialisées sur l'accompagnement, la mise en réseau et le partage de pratiques et de connaissances peuvent capitaliser sur les actions des PAT, ce qui permet à des acteurs de différents territoires de bénéficier des retours d'expériences de chacun. Grâce au travail de ces réseaux, la mise en place des PAT devient plus facile et la transition des territoires est encouragée. Par exemple, PQN-A a publié un guide pour mobiliser les élus du territoire sur la thématique agricole *et* alimentaire¹⁶ et le RnPAT regroupe des ressources¹⁷ pour élaborer un PAT, le financer, l'animer, l'évaluer, etc.

3.5 Discussion

3.5.1 Limites de l'étude

3.5.1.1 Limites de la méthode

La méthodologie employée au cours de cette étude repose sur des éléments en cours de consolidation et encore sujets à changements. Les critères d'évaluation de la contribution à la durabilité ou les caractéristiques identifiées de la résilience du système alimentaire sont le résultat d'un travail de

¹⁶ Le guide de PQN-A est consultable à l'adresse suivante : https://pqn-a.fr/wp-content/uploads/2021/03/MaqGuideElus_VFNum2.pdf

¹⁷ Les ressources du RnPAT sont consultables à l'adresse suivante : <https://rnpat.fr/ressources/la-banque-de-ressources/>

recherche bibliographique et la réflexion sur ces éléments n'est pas finalisée. Par ailleurs, le suivi et l'évaluation des actions des PAT sur les territoires sont limités. Les résultats de l'étude concernant les contributions sont ainsi réduits à déterminer s'il existe une contribution avérée ou si les données ne permettent pas de le dire à ce stade. La méthodologie ne permet pas de mesurer l'amplitude de la contribution, et l'impact de l'action sur l'atteinte de ou des objectifs.

Par ailleurs, les explications alternatives aux résultats observés ou escomptés ne sont pas étudiées par manque de temps et de moyens pour les appréhender. Il est possible que des résultats ou objectifs des PAT soient atteints pour d'autres raisons que les actions du PAT elles-mêmes. Les contributions relevées au cours de cette étude peuvent en réalité être marginales face à d'autres phénomènes qui n'ont pas pu être analysés.

Enfin, cette analyse de contribution ne prend pas en compte les contributions potentiellement néfastes des actions, contrairement à la méthode URBAL discutée ci-après, sur la durabilité et la résilience. Néanmoins, les faisceaux d'indices que constituent les éléments de preuve tendent vers des contributions majoritairement positives sur la durabilité et la résilience alimentaire. Il est cependant impossible de dire à partir des données si ces contributions sont d'une ampleur permettant une transformation en profondeur du système alimentaire et si les PAT pourront à eux seuls permettre une véritable transition des systèmes alimentaires territoriaux vers des systèmes durables et résilients.

D'autres méthodologies sont développées pour analyser la durabilité de systèmes alimentaires comme Syalinnov et URBAL. Ces méthodes n'ont pas été retenues pour analyser les PAT dans cette étude car elles sont plus difficiles à mettre en place auprès des acteurs et nécessitent plus de temps ou de moyens, ce qui n'aurait pas permis d'analyser les 106 actions et d'engager une réflexion sur l'élaboration des PAT.

La méthode Syalinnov est à la base pensée pour analyser des projets en lien avec l'alimentation, mais pas nécessairement des PAT. Elle est d'ailleurs en cours d'évolution pour pouvoir être adaptée à l'analyse des PAT. Syalinnov se propose comme une méthode simple d'utilisation, basée sur le chemin vers le changement et qui permet d'évaluer la durabilité d'un projet à partir de la vision des proximités de l'alimentation en cinq domaines : sociale, politique, géographique, économique et cognitive (Bricas *et al.*, 2021). Elle ne s'applique pas à la résilience des systèmes alimentaires. De plus, la méthode propose de définir des indicateurs pour évaluer l'impact des projets. Les indicateurs sont choisis à partir d'une base d'indicateurs¹⁸ et peuvent être adaptés selon les projets, ce qui présente un avantage de souplesse, car tous les indicateurs mentionnés ne sont pas forcément pertinents selon les actions étudiées.

La méthode URBAL a une approche similaire à celle mobilisée dans cette étude, puisqu'elle s'intéresse au fonctionnement des innovations sociales et de leur lien avec la durabilité : « The main objective of the URBAL project is to provide [...] a robust tool to make the impact pathways of innovations on all the dimensions of the sustainability of food systems more explicit. Its purpose is not to provide evaluation per se, but rather to help uncover the ways social innovations link with sustainability. » (Valette *et al.*, 2019). Cette méthodologie repose également sur les chemins vers le changement et partage l'objectif de mieux comprendre les manières dont les projets sont liés avec la

¹⁸ Consultable à l'adresse : <https://syalinnov.org/?Etape6>

durabilité. Cependant, elle est focalisée sur des innovations sociales et des territoires urbains, ce qui ne couvre pas l'étendue des territoires étudiés dans ce mémoire. De plus, elle ne cherche pas à étudier la résilience des projets. Enfin, c'est une méthode plus complète et donc difficile à mettre en place : URBAL référence les impacts négatifs des actions, les conditions de réussite, les freins et les éléments facilitateurs, et des indicateurs spécifiques. Cela a été par exemple pour le dispositif Ma Cantine Autrement mis en place à Montpellier, ce qui a nécessité le travail de plusieurs chercheurs pour analyser douze actions (Intoppa *et al.*, 2022).

3.5.1.2 Une difficile extrapolation des résultats

Les observations réalisées grâce aux chemins vers le changement et aux récits de contribution s'appliquent aux PAT dans leur approche ou leur évaluation de manière générale. Pourtant les actions étudiées ne couvrent pas l'entière des plans d'actions, ni des PAT étudiés, ni de l'ensemble des PAT existants. De plus, l'implémentation d'actions similaires sur le plan d'actions peut varier d'un territoire à un autre, en fonction des acteurs présents et impliqués et des moyens mobilisés. Enfin, l'échantillon des 3 PAT sélectionnés dans cette étude apporte un éclairage sur trois PAT spécifiques qui ne sont pas forcément représentatifs des autres PAT existants. La capacité de cette étude à étendre les observations à la globalité des PAT est donc limitée.

Il est important de trouver un équilibre entre une méthode pertinente et opérationnelle, pouvant donner des résultats fiables, et les ressources nécessaires en temps et en personnes pour mener l'analyse à bien. Une analyse faite en collaboration avec les acteurs du territoire leur prend du temps qui est souvent déjà manquant. Il serait idéal d'élaborer des méthodes permettant aux acteurs du territoire de réaliser un suivi et une évaluation des actions au long de la mise en place du plan d'actions, ce qui leur apporterait une réflexivité sur leur travail.

3.5.2 Comment réaliser une analyse de contribution pertinente de systèmes complexes ?

Contrairement à la méthode URBAL appliquée dans le cadre de Ma Cantine Autrement, la méthodologie n'a pas été poussée jusqu'à présenter des indicateurs clairs et une grille d'analyse de la durabilité et de la résilience du système alimentaire. Cette grille d'analyse fait partie des objectifs du programme de recherche SREALINA, mais la question de la pertinence du choix des indicateurs est primordiale. En effet, sur la question de l'analyse de la résilience en particulier, certaines caractéristiques relèvent de la réponse apportée par les acteurs à un choc ou à une perturbation et non pas à un élément constitutif du système alimentaire. La manière dont les acteurs vont répondre n'a pas vocation à être évaluée avant un choc, elle dépend d'un nombre considérable de facteurs psychologiques et nécessiterait de proposer des scénarios pour différents chocs, ce qui serait bien trop chronophage et approximatif. De manière similaire pour étudier la durabilité, certains indicateurs peuvent être pertinents pour des territoires ou des actions spécifiques, mais ne pas l'être pour d'autres. Par exemple, la quantité d'eau consommée peut être un indicateur très pertinent pour

analyser des actions sur un système de culture de maïs irrigué comme au PETR Adour Chalosse Tursan, mais il sera moins pertinent pour analyser des actions sur un système d'élevage ovin extensif où la majorité de l'eau provient des précipitations sur les prairies.

Toutefois, des indicateurs restent pertinents dans tous les PAT, comme la diversité cultivée, le niveau d'inégalités, la valeur ajoutée conservée sur le territoire, la répartition géographique des lieux de vente de produits locaux, etc. L'essentiel semble être de mettre ces indicateurs au regard du territoire étudié et des actions mises en place, dans le but de mieux comprendre le fonctionnement de la dynamique de transition étudiée et d'en approfondir les aspects les plus importants. De manière métaphorique, il ne s'agit pas de déterminer la vitesse de rotation des pignons d'une chaîne en mouvement, mais plutôt de déterminer si les pignons sont bien alignés et si la chaîne est huilée pour s'assurer que le mécanisme fonctionne. La transition d'un système alimentaire est un phénomène complexe et la mettre au regard de la durabilité et la résilience peut inciter à limiter l'analyse à certains aspects pour avancer. C'est un exercice à double tranchant car il peut conduire à simplifier la réalité, mais aussi à approfondir sans cesse les objets étudiés.

Pour aller plus loin et répondre au problème évoqué dans la partie 3.1 de la répartition des contributions de plusieurs actions au même résultat ou objectif, il est possible de réaliser une analyse par composante principale. Ce travail n'a pas été réalisé au cours de la mission faute de temps, mais pourrait apporter des informations essentielles pour évaluer la contribution des PAT à la durabilité et la résilience alimentaire. L'analyse par composante principale est un outil statistique qui permet notamment d'étudier les corrélations entre les actions mises en place et l'atteinte des objectifs du PAT. En interrogeant un échantillon représentatif de personnes ayant participé ou non à une ou des actions comme une réunion de sensibilisation, et en utilisant un indicateur de résultat d'un l'objectif, par exemple la hausse des achats de fruits et légumes locaux, cette analyse permet de donner une corrélation entre le fait d'avoir bénéficié de l'action et d'avoir changé son comportement. S'il y a une corrélation positive forte entre l'action et le résultat escompté, le lien de causalité défini dans le récit de contribution pourrait être lié (par exemple, la réunion de sensibilisation informe les participants et suscite de l'intérêt pour la consommation de produits locaux) à la corrélation observée (les participants de la réunion achètent plus de produits locaux).

La contribution serait donc statistiquement prouvée, et l'outil permettrait également d'étudier dans quelle mesure une action contribue à l'atteinte du résultat. Le désavantage de cette méthode est qu'elle nécessite un échantillonnage représentatif et suffisant d'individus pour apporter des résultats fiables. C'est à nouveau un procédé chronophage et fastidieux car cela nécessiterait une collecte et de l'analyse de données parfois qualitatives pour chaque action étudiée.

Conclusion

De nombreux PAT en France sont entrés dans une phase opérationnelle et participent à transformer leurs systèmes alimentaires territoriaux, mais il est encore trop tôt pour évaluer avec précision le degré de contribution des actions mises en place à la durabilité et la résilience alimentaire. La réalisation d'une analyse de contribution, même partielle, permet toutefois de tirer des enseignements sur l'élaboration des plans d'actions des PAT et les liens avec la durabilité et la résilience du système alimentaire.

Plusieurs approches pour concevoir les plans d'actions des PAT ont été identifiées et témoignent de l'appropriation des enjeux du territoire par les collectivités. Les trois approches étudiées ont chacune des avantages, des inconvénients et des modes d'interventions privilégiés différents, ce qui se traduit dans la nature des contributions identifiées. Cependant, les PAT ne sont pas seulement des ensembles d'actions. Les PAT ont un intérêt pour lancer ou renforcer une dynamique face aux enjeux liés à l'alimentation, pour partager une vision du territoire et créer des conditions favorables à la coopération. Le champ de contribution des PAT s'étend au-delà des résultats tangibles, ils apportent une contribution immatérielle et indirecte, sur un plus long terme, à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires territoriaux et extraterritoriaux. La méthodologie appliquée dans cette étude pourrait être enrichie en étudiant la totalité des actions des PAT, en poursuivant la collecte de données et en la complétant d'une analyse par composante principale. La contribution des PAT aux systèmes alimentaires extraterritoriaux mérite également d'être un sujet d'étude approfondi.

Cette étude permet au programme Serealina une meilleure compréhension du lien entre l'élaboration des plans d'actions et la contribution des PAT ainsi que la manière dont les actions mises en place contribuent à la durabilité et la résilience alimentaire. Elle souligne la nécessité de prendre en compte des contributions indirectes, ayant des effets sur le long terme et plus larges que sur les seuls objectifs des PAT inscrits dans les plans d'actions. Plusieurs pistes sont possibles pour approfondir cette étude : pour commencer, les récits de contributions peuvent être étendus à la totalité des plans d'actions, ce qui permettrait d'avoir une vision plus complète des PAT étudiés. Ensuite, il serait pertinent d'étendre le nombre de PAT étudiés dans le but d'avoir un échantillon plus conséquent et plus représentatif de la diversité des démarches alimentaires engagées sur le territoire. Enfin, la réalisation d'une analyse par composante principale serait utile pour permettre d'identifier les actions les plus efficaces en termes de contribution à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires.

Une partie importante des contributions des PAT ne peut donc pas être évaluée ou observée actuellement, ce qui souligne le besoin d'une mise à disposition de moyens conséquents pour accompagner la mise en place et le suivi des actions. Dans l'état actuel des choses, les moyens humains, financiers et juridiques des PAT semblent encore insuffisants pour s'assurer de faire basculer les systèmes alimentaires territoriaux vers des systèmes durables et résilients. Des pistes d'actions ont déjà été proposées, comme l'augmentation des financements du PNA à destination des PAT et la création d'une compétence spécifique « alimentation » pour les collectivités (Marchand, 2022), ce qui vise à faciliter la mobilisation des acteurs par les collectivités. Malgré cela, un long chemin reste à parcourir pour que les PAT puissent mettre en place leurs plans d'actions entièrement, que ces actions soient évaluées et que les PAT s'articulent d'un territoire à un autre pour « faire système ».

Bibliographie

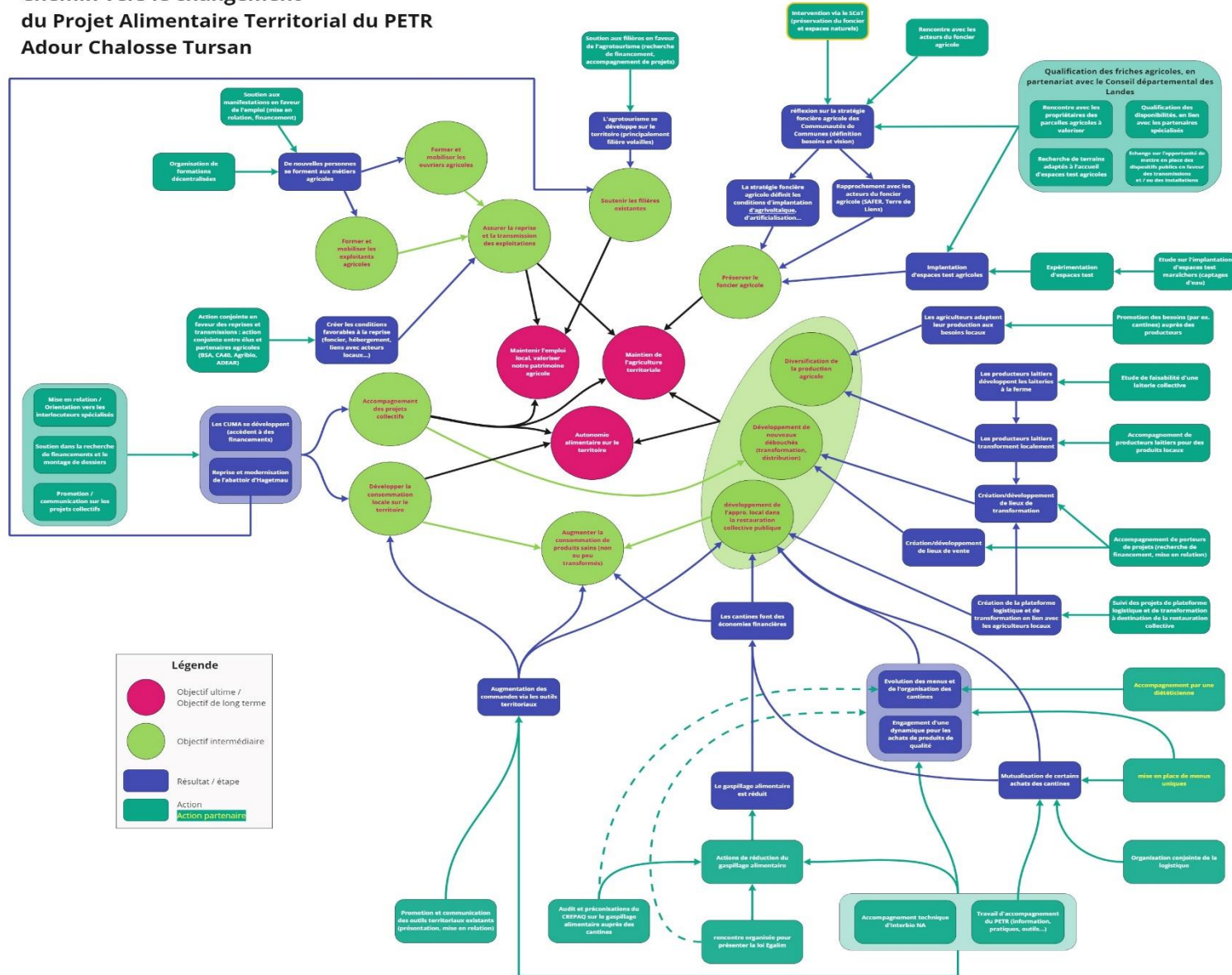
- ADEME. 2021. « Augmenter la résilience des territoires ». Édité par ADEME. ADEME Magazine, no 148 (septembre): 7-8. https://librairie.ademe.fr/cadic/6330/ademe_mag_148_page_web.pdf
- ADEME, Eliane Metreau, BASIC, Hugo Segre, Christophe Alliot, Sylvain Ly, Bio en Hauts-de-France, Mathilde Joseph, et Simon Hallez. « Diagnostic du système alimentaire des Hauts-de-France, de sa durabilité et de sa résilience », 2021. https://librairie.ademe.fr/cadic/6589/rapport_resilience_alimentaire_hdf_2021.pdf.
- ADEME, Utopies, Nour Altamini, Boris Chabanel, Valentine Daru, Annabelle Richard, Arthur Vetu, et Pierre Viard. « Diagnostic du système alimentaire de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur, de sa durabilité et de sa résilience ». ADEME, 2021. <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/5411-diagnostic-du-systeme-alimentaire-de-la-region-provence-alpes-cote-d-azur-de-sa-durabilite-et-de-sa-resilience.html>.
- Bahadur, Aditya V, Maggie Ibrahim, et Thomas Tanner. « The Resilience Renaissance? », 2010, 45.
- Baldelli, Sophie, Manon Calvi, Camille Glasson, Killian Guey, Damien Jubault, Laure Pauthier, Julia Ribeaucourt, et Pauline Thomann. « Projets alimentaires territoriaux Diagnostic en Bourgogne-Franche-Comté », 2017. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ProjetC_PAT_rapportVF_cle059896.pdf.
- Béné, Christophe. « Resilience of Local Food Systems and Links to Food Security – A Review of Some Important Concepts in the Context of COVID-19 and Other Shocks ». *Food Security* 12, n° 4 (août 2020): 805-22. <https://link.springer.com/10.1007/s12571-020-01076-1>
- Béné, Christophe, Rachel Godfrey Wood, Andrew Newsham, et Mark Davies. « Resilience: New Utopia or New Tyranny? Reflection about the Potentials and Limits of the Concept of Resilience in Relation to Vulnerability Reduction Programmes ». *IDS Working Papers* 2012, n° 405 (septembre 2012): 1-61. <https://doi.org/10.1111/j.2040-0209.2012.00405.x>.
- Bodiguel, Luc, Thomas Bréger, Gilles Maréchal, et Chloé Rochard. « L’ACTION PUBLIQUE EN MATIÈRE D’ALIMENTATION LOCALE. Les compétences accordées par la loi et les règlements aux collectivités locales (régions, départements, communes) dans le domaine de la production, la transformation et la consommation d’aliments locaux. », mai 2021. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01842263>.
- Bonnefoy, Serge. « Les principaux enseignements du premier cycle de PAT (2014–2020) ». PATnorama. RnPAT, juin 2021. <https://rnpat.fr/wp-content/uploads/2021/07/rnpat-patnorama-n2off-juin2021-pap.pdf>.
- Brand, Fridolin, et Kurt Jax. « Focusing the Meaning(s) of Resilience: Resilience as a Descriptive Concept and a Boundary Object ». *Ecology and Society* 12, n° 1 (5 juin 2007). <https://doi.org/10.5751/ES-02029-120123>.
- Bricas, Nicolas, Damien Conaré, et Marie Walser, éd. *Une écologie de l’alimentation*. éditions Quae, 2021. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3353-3>.
- Carpenter, Steve, Brian Walker, John Anderies, et Nick Abel. « From Metaphor to Measurement: Resilience of What To What? » *Ecosystems* 4 (1 décembre 2001): 765-81. <https://doi.org/10.1007/s10021-001-0045-9>.

- Chiffolleau, Yuna, Anne-Cécile Brit, Milo Monnier, Grégori Akermann, Maxime Lenormand, et Florent Saucède. « Coexistence of Supply Chains in a City's Food Supply: A Factor for Resilience? » *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies* 101, n° 2 (1 décembre 2020): 391-414. <https://doi.org/10.1007/s41130-020-00120-0>.
- Communauté d'agglomération Pays basque. « Projet alimentaire Pays Basque », 22 février 2020. <https://societecivile-paysbasque.com/wp-content/uploads/2020/04/OJ-06-Rapport-Projet-Alimentaire-Territorial.pdf>.
- Darrot, Catherine, Gilles Maréchal, et Thomas Bréger. « Rapport sur les Projets Alimentaires Territoriaux (P.A.T.) en France : Etat des lieux et analyse », octobre 2019.
- De Kermel, Sidonie, Nathalie Corade, Bernard Del'homme, et Marie Boutry. 2022. « Diagnostic du système alimentaire de Nouvelle-Aquitaine ». ADEME.
- Douthwaite, Boru, Thomas Kuby, Elske van de Fliert, et Steffen Schulz. 2003. « Impact Pathway Evaluation: An Approach for Achieving and Attributing Impact in Complex Systems ». *Agricultural Systems* 78 (2): 243-65. [https://doi.org/10.1016/S0308-521X\(03\)00128-8](https://doi.org/10.1016/S0308-521X(03)00128-8).
- Frankenberger, Tim, Mark Langworthy, Tom Spangler, et Suzanne Nelso. « Enhancing Resilience to Food Security Shocks ». White Paper, 2012. 2021-04-08. http://41.204.161.209/bitstream/handle/11295/81864/Njoka_Enhancing_Resilience....pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- Gallien, Manon, Carole Chazoule, et Philippe Fleury. 2018. « Ce que la résilience des systèmes alimentaires révèle des dynamiques de protection de l'eau en agriculture ». *Temporalités*, n° 28 (décembre). <https://doi.org/10.4000/temporalites.5155>.
- Hodbod, Jennifer, et Hallie Eakin. « Adapting a Social-Ecological Resilience Framework for Food Systems ». *Journal of Environmental Studies and Sciences* 5, n° 3 (septembre 2015): 474-84. <https://doi.org/10.1007/s13412-015-0280-6>.
- Intoppa, Béatrice, Marlène Perignon, Olivier Lepiller, Ophélie Roudelle, Géraldine Chaboud, Luc Lignon, Elsa Richer-Granier, et Elodie Valette. « Évaluation participative URBAL du programme « Ma cantine autrement » », janvier 2012. https://www.urbalfood.org/case_studies/montpellier-metropole-school-canteens-montpellier/.
- Itçaina, Xabier. 2008. « Représentation agricole et territoire : les enseignements du débat basque »: *Pour* N° 196-197 (1): 308-12. <https://doi.org/10.3917/pour.196.0308>. Lahlou, Saadi. *Installation Theory: The Societal Construction and Regulation of Behaviour*. 1^{re} éd. Cambridge University Press, 2018. <https://doi.org/10.1017/9781316480922>.
- Les Greniers d'Abondance. « Critères de résilience ». [resiliencealimentaire.org](https://resiliencealimentaire.org/criteres-de-resilience/), 7 février 2019. <https://resiliencealimentaire.org/criteres-de-resilience/>.
- Les Greniers d'Abondance. « Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires », 2020. <https://resiliencealimentaire.org/page-telechargement-guide/>.
- Malassis, L. *Nourrir les hommes : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*. Dominos. Paris (FR): Flammarion, 1994.
- Marchand, Frédéric, et Dominique Chabanet. « Projets Alimentaires Territoriaux « Plus vite, plus haut, plus fort » ». Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, juillet 2022. <https://www.vie-publique.fr/rapport/286303-projets-alimentaires-territoriaux-plus-vite-plus-haut-plus-fort>.

- Multeau, Natacha. « PAT et résilience : un éclairage à partir de 5 PAT Néo-Aquitains ». Bordeaux Sciences Agro, 2021.
- Nour, Kareen, Mariève M. Lafontaine, Astrid Brousselle, Pernelle Smits, Jean-Marie Buregeya, Julie Loslier, et Jean-Louis Denis. « L'analyse de Contribution Pour Évaluer l'impact de La Démarche ÉIS Sur Les Processus Décisionnels Municipaux : Un Choix Méthodologique Intéressant ? » *Global Health Promotion* 24, n° 2 (juin 2017): 55-65. <https://doi.org/10.1177/1757975916677026>.
- Servigne, Pablo, et Olivier De Schutter. *Nourrir l'Europe en temps de crise: vers des systèmes alimentaires résilients*. Babel 1499. Arles: Actes Sud, 2017.
- Servigne, Pablo, Agnes Sinaï, Hugo Carton, et Raphaël Stevens. *Petit traité de résilience locale*. DD 206. Paris: Éditions Charles Léopold Mayer, 2015.
- Templé, Valentine. « Evaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux co-construits promouvant l'agroécologie ». RnPAT, octobre 2020. <https://rnpat.fr/wp-content/uploads/2020/12/rapport-stage-valentine-temple-2020-ebauche-livret-onvar.pdf>.
- Tendall, D.M., J. Joerin, B. Kopainsky, P. Edwards, A. Shreck, Q.B. Le, P. Kruetli, M. Grant, et J. Six. « Food System Resilience: Defining the Concept ». *Global Food Security* 6 (octobre 2015): 17-23. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2015.08.001>.
- Valette, Elodie, Kerstin Schreiber, Damien Conaré, Veronica Bonomelli, Alison Blay-Palmer, Nicolas Bricas, Denis Sautier, et Olivier Lepiller. *Sustainable food system assessment: lessons from global practice*. Routledge studies in food, society and the environment. Milton Park, Abingdon, Oxon ; New York, NY: Routledge, Taylor and Francis Group, 2019.
- Worstell, James, et John Green. « Eight Qualities of Resilient Food Systems: Toward a Sustainability/Resilience Index ». *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development* 7, n° 3 (17 mai 2017): 23-41. <https://doi.org/10.5304/jafscd.2017.073.001>

Annexe A : Chemin vers le changement du PAT du PETR Adour Chalosse Tursan

Chemin vers le changement
du Projet Alimentaire Territorial du PETR
Adour Chalosse Tursan



Annexe D : Récits de contribution du PAT du PETR Adour Chalosse Tursan

Actions sur la restauration collective	Liens causalité (hypothèses)	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	étapes/résultats
Promotion et communication des outils territoriaux existants (présentation, mise en relation)	Une meilleure connaissance des outils territoriaux existants augmente les commandes via ces outils	Envoi de CR sur des thématiques précises et mention des outils dans les CR (ex. cantine à 1€ dispositif de l'état), newsletter auprès des élus sur les événements locaux par ex (ADEAR cafés transmissions). Porte d'entrée via collectivités, peu de relations directes avec les cantines sauf si elles ont déjà travaillé avec le PETR. (ex. EHPAD sur gestion biodéchets). Communication limitée, travail en 1er lieu avec collectivités et partenaires de l'agriculture, appui sur ces acteurs intermédiaires	Cognitive directe	Ne sait pas	Augmentation des commandes via les outils territoriaux
Accompagnement technique d'Interbio NA	L'accompagnement technique est adapté aux besoins des cantines et permet/facilite des changements	10 audits réalisés (bilan COPIL Interbio 2019) avec des actions collectives envisagées. Pour certains l'action a permis de repasser en direct avec des fournisseurs. Pas de bilan sur la masse de produits achetés localement avant/après, etc.	Technique directe	Ne sait pas	Augmentation des commandes via les outils territoriaux
			Technique directe	Avérée	Actions de réduction du gaspillage alimentaire
			Technique directe	Avérée	Evolution des menus et de l'organisation des cantines
			Technique directe	Avérée	Engagement d'une dynamique pour les achats de produits de qualité
Audit et préconisations du CREPAQ sur le gaspillage alimentaire auprès des cantines	Une meilleure compréhension du gaspillage permet de le réduire, et les préconisations sont efficaces et sont mises en place	cf. Rapport du CREPAQ : 11 établissement accompagnés et ayant reçu des préconisations. Exemple d'une cantine qui a réduit son gaspillage de 75% sur un an : 99g à 22g.	Technique directe	Avérée	Evolution des menus et de l'organisation des cantines
			Technique directe	Avérée	Le gaspillage alimentaire est réduit
Rencontre organisée pour présenter la loi Egalim	La présentation de la loi incite les acteurs à mettre en place des actions sur le gaspillage alimentaire	Témoignage chargé de projet : la Loi EGALim évoquée dans beaucoup de réunions, par exemple avec un Regroupement Pédagogique Intercommunal associant plusieurs cantines. Quelques développements et achats ont été réalisés suite à la réunion mais pas significatifs; pas de suivi réalisé après les réunions.	Cognitive directe	Ne sait pas	Actions de réduction du gaspillage alimentaire
	La rencontre permet la mise en réseau d'acteurs et favorise une dynamique d'achats de produits de qualité		Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	Engagement d'une dynamique pour les achats de produits de qualité

	La présentation de la loi incite les acteurs à changer les menus et l'organisation des cantines		Cognitive directe	Ne sait pas	Evolution des menus et de l'organisation des cantines
Travail d'accompagnement du PETR (information, pratiques, outils...)	L'accompagnement personnalisé du PETR permet de mutualiser les commandes des cantines grâce à des éléments comme la mise en relation ou la présentation d'une plateforme à destination de la restauration co	Actions réalisées en lien avec la restauration collective:	Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	Mutualisation de certains achats des cantines
	L'accompagnement du PETR incite / convainc les acteurs des cantines de participer à la dynamique d'achats	Recherche de financement pour la création d'une boulangerie communale et la modernisation boulangerie communale d'une autre commune	Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	Engagement d'une dynamique pour les achats de produits de qualité
	L'accompagnement personnalisé du PETR permet de faire évoluer les menus des cantines grâce à des éléments comme la recherche de financement	Plateformes informatiques à destination de la Resto-co : communication auprès des élus, organisation d'une réunion de présentation en visio pour les établissements	Economique indirecte	Ne sait pas	Evolution des menus et de l'organisation des cantines
	Une meilleure connaissance des outils territoriaux existants augmente les commandes via ces outils	Auprès d'un EHPAD : information sur la gestion des biodéchets, mise en relation partenaires	Cognitive directe	Ne sait pas	Augmentation des commandes via les outils territoriaux
	Les réunions d'information à destination de la restauration collective incitent les cantines à mettre en place des actions de réduction du gaspillage		Cognitive directe	Ne sait pas	Actions de réduction du gaspillage alimentaire
Organisation conjointe de la logistique	L'organisation de la logistique lève des freins / facilite la mutualisation des commandes		Organisationnelle directe	Ne sait pas	Mutualisation de certains achats des cantines
Mise en place de menus uniques	Les menus uniques entre plusieurs cantines permettent de grouper les commandes	réunion en octobre, mise en place en cours auprès d'une CC	Technique directe	Ne sait pas	Mutualisation de certains achats des cantines
	Modification du menu		Technique directe	Ne sait pas	Evolution des menus et de l'organisation des cantines
	Les menus uniques incitent les acheteurs à choisir des produits de qualité		Technique directe	Ne sait pas	Engagement d'une dynamique pour les achats de produits de qualité
Accompagnement par une diététicienne	L'accompagnement permet de mettre en place le plan alimentaire (nutriments,		Technique directe	Ne sait pas	Evolution des menus et de l'organisation des cantines

	grammage...) avec des menus moins carnés, des produits de qualité et bio...				
Suivi des projets de plateforme logistique et de transformation à destination de la restauration collective	L'accompagnement du PETR favorise la création de la plateforme logistique et de transformation		Technique indirecte	Ne sait pas	Création de la plateforme logistique et de transformation en lien avec les agriculteurs locaux
Actions de réduction du gaspillage alimentaire	Les actions mises en place permettent bien de réduire le gaspillage alimentaire		Technique directe	Ne sait pas	Le gaspillage alimentaire est réduit

étapes/résultats ou objectifs de la restauration collective	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	étapes ou objectifs
Augmentation des commandes via les outils territoriaux	Les connaissances sur les outils territoriaux augmentent par d'autres moyens (loi EGalim, autoinformation, bouche à oreille, formations/médias hors PETR) -> témoignages	Les outils territoriaux permettent et encouragent la consommation de produits locaux		Ne sait pas	Développer la consommation locale sur le territoire
		Les outils territoriaux permettent et encouragent l'approvisionnement en produits sains		Ne sait pas	Augmenter la consommation de produits sains (non ou peu transformés)
		Les outils territoriaux permettent et encouragent l'approvisionnement en produits locaux		Ne sait pas	Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique
Engagement d'une dynamique pour les achats de produits de qualité	Dynamique créée par la loi EGalim, l'autoinformation, le bouche à oreille... -> témoignages	La dynamique encourage les achats de produits de qualité		Ne sait pas	Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique
Mutualisation de certains achats des cantines	Les acheteurs mutualisent les commandes grâce à une motivation intrinsèque (autoinformation, bouche à oreille...)	Les commandes groupées sont plus dirigées vers des produits locaux que les commandes par cantine		Ne sait pas	Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique
	Les acheteurs mutualisent les commandes grâce à une autre intervention ex. VRAC	Les commandes groupées sont moins coûteuses (rabais, livraison)		Ne sait pas	Les cantines font des économies financières
Evolution des menus et de l'organisation des cantines	D'autres facteurs (autoformation, bouche à oreille, autres associations etc.) influencent le changement de menus et d'organisation des cantines	Les nouveaux menus contiennent plus d'ingrédients locaux		Ne sait pas	Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique

Le gaspillage alimentaire est réduit	Changement de comportement des mangeurs dus à d'autres facteurs (sensibilisation, information...)	Une meilleure dosage des quantités proposée dans les assiettes permet de réduire le coût matière du repas		Ne sait pas	Les cantines font des économies financières
Les cantines font des économies financières	Baisse des coûts (matière, de l'énergie, des salaires, etc.)	Les économies générées permettent d'acheter plus de produits locaux (en général plus chers)		Ne sait pas	Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique
	Baisse du nombre de mangeurs et donc des achats	Les économies générées permettent d'acheter plus de produits sains (en général plus chers)		Ne sait pas	Augmenter la consommation de produits sains (non ou peu transformés)
Création de la plateforme logistique et de transformation en lien avec les agriculteurs locaux	La plateforme logistique est créée sans le soutien du PETR	La plateforme permet de faciliter les commandes de produits locaux par la restauration collective publique		Ne sait pas	Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique
Développement de l'appro. local dans la restauration collective publique	Les acheteurs des cantines réagissent à la Loi EGALim sans accompagnement du PETR	L'achat de produits locaux en restauration collective permet de pérenniser les débouchés des exploitations locales		Ne sait pas	Maintien de l'agriculture territoriale
		L'achat de produits locaux par la restauration collective réduit les importations alimentaires		Ne sait pas	Autonomie alimentaire sur le territoire
Développer la consommation locale sur le territoire	Les changements de comportement d'achat des mangeurs sont dus à d'autres facteurs (prix, autoinformation, sensibilisation...)	L'achat de produits locaux réduit les importations alimentaires		Ne sait pas	Autonomie alimentaire sur le territoire

Actions sur la vente en circuits courts et de proximité	Liens causalité	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	Etapes (résultats)
Accompagnement de porteurs de projets (recherche de financement, mise en relation)	Le soutien apporté par le PETR rend possible la création et le développement de lieux de vente	Action d'information sur la création d'une boutique de produit du terroir et mise en relation	Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	Création/développement de lieux de vente

Etapes (résultats) de la vente en circuits courts et de proximité	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Création/développement de lieux de vente	Les lieux de ventes se créent/ développent en réponse au marché ou avec d'autres appuis (incubateurs, investisseurs...)	Les nouveaux lieux de vente s'approvisionnent en produits locaux		Ne sait pas	Développement de nouveaux débouchés (transformation, distribution)
Développement de nouveaux débouchés (transformation, distribution)	De nouveaux débouchés se développent en réponse au marché	Les nouveaux débouchés contribuent à la pérennité économique des exploitations		Ne sait pas	Maintien de l'agriculture territoriale
		Les nouveaux débouchés réduisent les importations alimentaires grâce à l'offre locale		Ne sait pas	Autonomie alimentaire sur le territoire

Actions sur l'installation et la transmission des exploitations	Liens causalité	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	Etapes (résultats)
Soutien aux manifestations en faveur de l'emploi (mise en relation, financement)	Le soutien renforce l'impact des manifestations pour inciter des personnes à se former	Relais de partenaires : Culture du chanvre en nouvelle aquitaine : accompagnement sur les manifestations (réunions avec les élus)	Technique indirecte	Ne sait pas	De nouvelles personnes se forment aux métiers agricoles
Organisation de formations décentralisées	Le nouveau modèle de formation incite des personnes à se former	CFPPA des Landes : pour délocaliser des formations agricoles : en attente du marché à passer avec la région	Technique indirecte	Ne sait pas	De nouvelles personnes se forment aux métiers agricoles
Action conjointe en faveur des reprises et transmissions : action conjointe entre élus et partenaires agricoles (CA40, Agribio, ADEAR)	L'action conjointe facilite les conditions de transmission et d'accès au foncier agricole	formation organisées sur différentes CC a l'attention des agri et des élus. Marché signé mais action pas encore réalisée	Organisationnelle directe	Ne sait pas	Créer les conditions favorables à la reprise (foncier, hébergement, liens avec acteurs locaux...)
Etude sur l'implantation d'espaces test maraichers (captages d'eau)	La connaissance sur le potentiel d'irrigation permet de savoir où et comment planter des espaces tests	Entre 3 et 4 hectares en projet d'espace test en train d'être créé	Technique indirecte	Avérée	Implantation d'espaces test agricoles
Expérimentation d'espaces test	L'expérimentation permet d'encourager la création d'espaces test		Physique directe	Avérée	Implantation d'espaces test agricoles

Rencontre avec les propriétaires des parcelles agricoles à valoriser	La rencontre permet de lever les freins pour l'utilisation des parcelles à valoriser	En priorité sur 2 des 6 CC. Rencontre en juillet du dpt qui va faire des réunions dans les CC en septembre pour présenter les dispositifs et s'appuyer sur les CC pour dérouler ces actions. La stratégie foncière prend aussi en compte l'agrivoltaïque, idée de faire avancer ces idées avec les CC les plus intéressées.	Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	réflexion sur la stratégie foncière agricole des Communautés de Communes (définition besoins et vision) + Implantation d'espaces test agricoles
Qualification des disponibilités, en lien avec les partenaires spécialisés	La connaissance des friches agricoles disponibles est essentielle pour établir la stratégie		Technique indirecte	Ne sait pas	
Recherche de terrains adaptés à l'accueil d'espaces test agricoles	Les terrains sont nécessaires pour créer des espaces test		Technique indirecte	Ne sait pas	
Echange sur l'opportunité de mettre en place des dispositifs publics en faveur des transmissions et / ou des installations	L'échange permet de connaître les leviers mobilisables pour la stratégie		Technique indirecte	Ne sait pas	
Rencontre avec les acteurs du foncier agricole	Les acteurs du foncier agricole sont essentiels pour établir la stratégie	Pas de CR. Echanges réalisés avec TdL et la SAFER. Objectif = créer une dynamique et rapprocher des élus pour faciliter la suite.	Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	réflexion sur la stratégie foncière agricole des Communautés de Communes (définition besoins et vision)
Intervention via le SCoT (préservation du foncier et espaces naturels)	Le SCoT planifie à un niveau supérieur les documents d'urbanisme (PLUi) et permet de préserver le foncier	Témoignage : limiter la consommation de foncier est compliqué pour les élus : le PLUi déjà complexe et on ajoute un cadre avec les voisins sur des sujets qui ne sont pas évidents par ex. limitation du foncier. Trame verte et bleue restée dans le minimum légal. Les questions foncières interpellent les élus parce qu'ils doivent limiter la consommation foncière et limiter les terres agricoles. Ex. enveloppe qui définit clairement ce qui est autorisé en voltaïque	Technique indirecte	Ne sait pas	réflexion sur la stratégie foncière agricole des Communautés de Communes (définition besoins et vision)

Étapes (résultats) sur l'installation et la transmission	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
De nouvelles personnes se forment aux métiers agricoles	Des personnes se forment aux métiers agricoles grâce à d'autres moyens (financements, logements...)	Les participants complètent leur formation sont aptes à devenir des exploitants ou des ouvriers agricoles		Ne sait pas	Former et mobiliser les exploitants agricoles Former et mobiliser les ouvriers agricoles
Créer les conditions favorables à la reprise	Les conditions à la reprise d'exploitation évoluent par le marché (prix foncier et	Les personnes souhaitant reprendre une exploitation ont des besoins sur le		Ne sait pas	Assurer la reprise et la transmission des exploitations

(foncier, hébergement, liens avec acteurs locaux...)	logement, etc.) ; le travail de la SAFER favorise la reprise	territoire (accès au foncier, logement, liens sociaux...)			
Implantation d'espaces test agricoles	Création d'espaces test par d'autres acteurs	Les espaces test permettent de former des exploitants et d'entretenir du foncier agricole		Ne sait pas	Préserver le foncier agricole
réflexion sur la stratégie foncière agricole des Communautés de Communes (définition besoins et vision)		La réflexion sur la stratégie permet d'aboutir à un accord sur les conditions d'implantation agrivoltaïque et d'artificialisation		Ne sait pas	La stratégie foncière agricole définit les conditions d'implantation d'agrivoltaïque, d'artificialisation...
		La réflexion sur la stratégie foncière envoie un signal pour travailler avec les acteurs du foncier agricole			Rapprochement avec les acteurs du foncier agricole (SAFER, Terre de Liens)
La stratégie foncière agricole définit les conditions d'implantation d'agrivoltaïque, d'artificialisation...	La réglementation évolue au niveau préfectoral ou ministériel	Les conditions d'implantation d'agrivoltaïque et d'artificialisation permettent de préserver le foncier		Ne sait pas	Préserver le foncier agricole
Rapprochement avec les acteurs du foncier agricole (SAFER, Terre de Liens)		Le rapprochement permet de faciliter l'installation/transmission		Ne sait pas	Préserver le foncier agricole

Aucune action en lien avec la sensibilisation et l'information du grand public n'a été identifiée dans le PAT du PETR Adour Chalosse Tursan.

Annexe E : Récits de contribution du PAT du PETR Cœur Entre-deux-mers

Actions sur la restauration collective	Liens causalité (hypothèses)	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	étapes/résultats
Ateliers anti-gaspi	Les connaissances transmises lors de l'atelier sont appliquées pour réduire le gaspillage	Lancement d'un accompagnement personnalisé avec le SEMOCTOM pour 3 ou 5 cantines	Technique directe	Ne sait pas	Réduction des pertes de fruits et légumes
Réunions d'information - mutualisation	Les réunions permettent aux élus et agents de se rencontrer et d'échanger sur leurs problématiques		Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	Les élus et agents des cantines se réunissent et échangent sur leurs problématiques
	Les réunions permettent aux élus et agents d'augmenter leurs connaissances		Cognitive directe	Ne sait pas	Les élus et agents des cantines sont informés des réglementations et actions autour d'eux
Création d'un centre de ressource	Le centre de ressource partage des informations		Organisationnelle directe	Ne sait pas	Les élus et agents des cantines sont informés des réglementations et actions autour d'eux
Accompagnement personnalisé de 9 cantines volontaires (Interbio Chambre d'Agriculture)	L'accompagnement personnalisé répond aux besoins	9 cantines accompagnées avec Interbio et la CA, nouveaux menus et produits locaux	Technique directe	Avérée	Les cantines sont accompagnées selon leurs besoins
Ateliers sourcing	Les ateliers répondent aux besoins des cantines		Technique directe	Ne sait pas	Les cantines sont accompagnées selon leurs besoins
	Les gestionnaires de cantines sont mis en relation avec des producteurs locaux lors des ateliers		Sociale indirecte	Ne sait pas	Les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine sont mis en relation
Accompagnement minute des cantines	L'accompagnement minute des cantines permet aux communes d'adapter les marchés publics		Technique directe	Ne sait pas	Les communes sont accompagnées pour la rédaction de marchés publics
	L'accompagnement minute répond aux besoins des cantines		Technique directe	Ne sait pas	Les cantines sont accompagnées selon leurs besoins
Déploiement de la plateforme "Aux Prés des Cuisiniers"	Les gestionnaires de cantines sont intéressés par la plateforme et l'utilisent	contact réalisé avec 13 cantines, enquête en cours auprès des cantines pour évaluer les besoins en produits locaux (18 cantines / 40+ ont répondu un oui franc à la question « est-	Organisationnelle directe	Ne sait pas	Les gestionnaires de cantines commandent avec la plateforme

		ce que vous voulez introduire plus de produits locaux ») et à l'inverse enquête auprès des producteurs commencera en septembre			
Organisation d'un événement "les galeries du terroir" pour mettre en lien des producteurs locaux et la RHD	L'évènement permet la rencontre entre élus et agents de cantines	9 producteurs présents et 10 cantines, temps de présentation sur le gaspillage et la resto co puis discussion entre acteurs, de bons retours de la part des agriculteurs et des cantines	Sociale indirecte	Avérée	Les élus et agents des cantines se réunissent et échangent sur leurs problématiques
	L'évènement informe les élus et agents de cantines des actions sur le territoire		Cognitive directe	Avérée	Les élus et agents des cantines sont informés des réglementations et actions autour d'eux
	L'évènement permet la rencontre entre producteurs locaux et gestionnaires de cantine		Organisationnelle indirecte	Avérée	Les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine sont mis en relation
CIVAM PPML - Accompagnement des maraichers du territoire	L'action du CIVAM (travail sur la logistique pour les cantines, rencontres producteurs acheteurs) permet de faciliter l'achat de produits locaux pour les cantines	Bilan CIVAM PPML : Gironde Primeur -> solution de capacité logistique pour la livraison de cantines sur partie ouest du PAT Coeur Entre Deux Mers	Technique directe	Avérée	les commandes de produits locaux pour les cantines sont facilitées
	L'action du CIVAM (rencontres producteurs/acheteurs, entretiens individuels + ateliers collaboratifs) met en relation les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine	Bilan CIVAM PPML : 9 producteurs ont bénéficié des entretiens individuels et 6 des ateliers collectifs avec les collectivités territoriales (mais pas de distinction entre prod CE2M et autres territoires)	Organisationnelle indirecte	Avérée	Les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine sont mis en relation
	L'action du CIVAM permet la création d'outils collectifs (mercuriale, messagerie Whatsapp, charte, tableaux offre/besoin...)	Bilan CIVAM PPML : plusieurs producteurs vont utiliser la messagerie de groupe et la mercuriale du projet	Organisationnelle directe	Avérée	Des outils collectifs logistiques et de collaboration sont développés (chambre froide, mercuriale, groupe whatsapp)
TRACE - Le Bocal Local Accompagnement des communes sur l'installation de producteurs pour fournir la restauration collective	Les producteurs qui s'installent grâce à TRACE fournissent la restauration collective		Physique directe	Ne sait pas	les commandes de produits locaux pour les cantines sont facilitées

étapes/résultats ou objectifs de la restauration collective	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	étapes ou objectifs
Réduction des pertes de fruits et légumes	Les mangeurs en restauration collective réduisent le gaspillage par eux-mêmes	Les fruits et légumes perdus en restauration collective sont un levier important pour lutter contre le gaspillage	non nécessaire	Avérée	Lutter contre le gaspillage alimentaire sur le territoire
Les élus et agents des cantines se réunissent et échangent sur leurs problématiques	Les élus et agents se réunissent et échangent par eux-mêmes	Permet la mise en réseau des agents de cantine	non nécessaire	Avérée	Former et mettre en réseau les agents des cantines
Les élus et agents des cantines sont informés des réglementations et actions autour d'eux	Autoformation	Les élus et agents des cantines connaissent la réglementation et peuvent se mettre en réseau grâce aux actions autour d'eux	non nécessaire	Avérée	Former et mettre en réseau les agents des cantines
Les cantines sont accompagnées selon leurs besoins	Les cantines sont accompagnées par d'autres acteurs	L'accompagnement informe les élus et agents de cantines sur la réglementation et les actions existantes		Ne sait pas	Les élus et agents des cantines sont informés des réglementations et actions autour d'eux
		L'accompagnement met en relation les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine	Nouveaux menus et produits locaux dans 9 cantines accompagnées	Ne sait pas	Les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine sont mis en relation
		L'accompagnement facilite les commandes des cantines		Ne sait pas	les commandes de produits locaux pour les cantines sont facilités
Les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine sont mis en relation	Les gestionnaires de cantines recherchent activement des producteurs locaux	Les gestionnaires de cantines connaissent les producteurs et peuvent s'organiser ensemble		Ne sait pas	les commandes de produits locaux pour les cantines sont facilités
Les communes sont accompagnées pour la rédaction de marchés publics		Les marchés publics sont complexes et sont le levier principal pour les commandes de cantines	La publicité pour un marché public est obligatoire à partir de 40 000€. Des leviers comme SIQO, traçabilité, allotissement permettent de favoriser les produits de qualité	Avérée	les commandes de produits de qualité pour les cantines sont facilités
Les gestionnaires de cantines commandent avec la plateforme		La plateforme facilite les commandes pour les cantines		Ne sait pas	les commandes de produits locaux pour les cantines sont facilités

		La plateforme met en relation les producteurs et gestionnaires de cantine		Ne sait pas	Les producteurs locaux et les gestionnaires de cantine sont mis en relation
les commandes de produits locaux pour les cantines sont facilités		Composante de l'objectif	33 cantines disent travailler avec des produits locaux, 3 disent que non, pour 14 pas d'information. 6 cantines ont précisé le % de produits locaux (moyenne de 30% pour ces 6. 18 ont précisé souhaiter être formés sur l'introduction de produits locaux ou trouver d'autres fournisseurs	Avérée	S'approvisionner en produits locaux et de qualité en restauration collective
les commandes de produits de qualité pour les cantines sont facilités		Composante de l'objectif	non nécessaire	Avérée	S'approvisionner en produits locaux et de qualité en restauration collective
Former et mettre en réseau les agents des cantines		Les formations et la mise en réseau favorisent la lutte contre le gaspillage alimentaire		Ne sait pas	Lutter contre le gaspillage alimentaire et réaliser la gestion des déchets en restauration collective
		Les agents de cantines pourront mieux accompagner et éduquer les convives		Ne sait pas	Éduquer et accompagner les convives de la restauration collective
		Les agents de cantines connaissent mieux les réglementations et sont informés des actions pour s'approvisionner en produits locaux		Ne sait pas	S'approvisionner en produits locaux et de qualité en restauration collective

Actions sur la vente en circuits courts et de proximité	Liens causalité	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	Etapes (résultats)
Mise en place d'une carte de producteurs locaux / lieux d'achats de produits locaux	Les consommateurs vont prendre connaissance de lieux de vente locaux	Communication sur Facebook : post en 2021 ayant touché 1200 personnes. 18 Janvier 2022 autre communication avec 4180 personnes touchées, Moyenne de 160 visites (site web) par mois depuis aout 2021 (en mars 2022 pic a 484)	Cognitive directe	Avérée	Ouverture de nouveaux débouchés pour les agriculteurs

E2M Tourisme : Identification des produits, restaurateurs...	Le travail de l'office de tourisme aboutit à un label de produits locaux	Pas de label pour le moment	Cognitive directe	Non réalisée	Valorisation des produits locaux par un label
	L'identification des producteurs et restaurateurs permet de leur proposer un évènement de mise en lien	Plusieurs producteurs et restaurateurs ont été invités à l'évènement	Sociale indirecte	Avérée	Organisation d'un évènement "les galeries du terroir" pour mettre en lien des producteurs locaux et la RHD
Valorisation des produits locaux par un label	Le label est adopté dans les lieux de vente et reconnu des consommateurs	Connaissance du label par les consommateurs, disponibilité des produits labélisés en rayon	Cognitive directe	Non réalisée	Les produits locaux sont mis en avant
Organisation d'un évènement "les galeries du terroir" pour mettre en lien des producteurs locaux et la RHD	Les producteurs locaux et leurs produits sont mis en avant lors de l'évènement	3 commandes de restaurateurs (+ commande office de tourisme) et 4 producteurs présents	Sociale indirecte	Avérée	Les produits locaux sont mis en avant
	La RHD locale connaît mieux les produits et les producteurs et augmente ses achats de produits locaux		Cognitive directe	Avérée	Ouverture de nouveaux débouchés pour les agriculteurs
Marché festif bio de producteurs, stands de restauration et musique	Le marché regroupe des producteurs locaux		Physique directe	Ne sait pas	Des lieux de distribution de produits locaux sont créés
	Les animations festives incitent les consommateurs à venir au marché et à consommer local		Sociale indirecte	Ne sait pas	Les produits locaux sont mis en avant
Point de vente collectif de produits locaux	Un point de vente collectif est créé		Physique directe	Ne sait pas	Des lieux de distribution de produits locaux sont créés
Ouverture d'une épicerie de produits locaux / vrac à Créon	Une épicerie de produits locaux est créée		Physique directe	Ne sait pas	Des lieux de distribution de produits locaux sont créés
Groupement d'Achat Solidaires et Participatif Point de vente de produits AB et le plus souvent locaux à prix coûtants	Le point de vente du Groupement d'Achat Solidaires et Participatif propose des produits locaux		Physique directe	Ne sait pas	Des lieux de distribution de produits locaux sont créés

Etapes (résultats) de la vente en circuits courts et de proximité	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Ouverture de nouveaux débouchés pour les agriculteurs	Les agriculteurs trouvent d'autres nouveaux débouchés (internationaux par ex.)	Les nouveaux débouchés des agriculteurs sont de la consommation locale et elle s'auto-promeut (bouche à oreille)	33 cantines disent travailler avec des produits locaux et 18 souhaitent développer leur utilisation. Pas de données sur les consommateurs	Avérée	Promouvoir les produits et les agriculteurs locaux
Les produits locaux sont mis en avant	Campagne de promotion des enseignes de grande distribution, sensibilisation par les médias	Composante de l'objectif	Non nécessaire	Avérée	Promouvoir les produits et les agriculteurs locaux
Des lieux de distribution de produits locaux sont créés	Création de magasins de producteurs ou d'autres lieux de vente (ex. Biocoop etc.)	Les nouveaux lieux de vente offrent des débouchés aux agriculteurs		Ne sait pas	Ouverture de nouveaux débouchés pour les agriculteurs
		Les lieux de vente de produits locaux font de la promotion pour ces produits		Ne sait pas	Les produits locaux sont mis en avant

Actions sur l'installation et la transmission des exploitations	Liens causalité	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	Etapes (résultats)
Prestation d'étude et d'accompagnement technique pour l'installation agricole	La réalisation de diagnostics à la parcelle et l'accompagnement technique facilite la transmission	26 porteurs de projets candidats à l'installation, 20 propriétaires, 4 exploitants se sont installés en 2 ans sur le territoire	Technique directe	Avérée	Accompagner les exploitations sur la transmission
Recherche de foncier transmissible à proximité d'un tiers-lieu en création (exemple paysan-boulangier)	Le regroupement de données sur le foncier permet de réaliser un suivi performant du foncier agricole à l'échelle parcellaire	30 communes participantes à l'observatoire et environ 10 000 Ha sont indentifiés.	Technique indirecte	Avérée	L'observatoire réalise le suivi du marché foncier agricole
Identification du foncier potentiellement mobilisable (outil SAFER, données PAI Chambre d'agriculture)			Technique indirecte	Avérée	L'observatoire réalise le suivi du marché foncier agricole
Créer le lien avec la SAFER et d'autres organismes publics et	Une meilleure coordination entre les organismes travaillant sur	TdL membre du CoPil et du comité technique foncier, relation avec eux sur les annonces parfois	Organisationnelle directe	Avérée	Faciliter la prise de contact, les échanges entre cédteurs/repreneurs

privés comme Terres de Lien ou Fermes en Vie	l'installation/transmission facilite les échanges	envoyées au PETR pour alimenter la base de données Convention de stockage du foncier cosignée avec la SAFER, région et PETR + 2 CdC (portes entre deux mers et CC coteaux bordelais)			
Animation territoriale, mise en relation cèdeur/repreneur	La création et l'animation d'un groupe foncier agricole communal facilite les échanges entre cèdeurs et repreneurs	Témoignage d' élu: Très grande efficacité en termes de repérage, mais problème sur le temps long avec les élus pour passer à l'action	Organisationnelle directe	Avérée	Faciliter la prise de contact, les échanges entre cèdeurs/repreneurs
Soutien aux collectivités pour la création d'un tiers-lieu avec installation de productions diversifiées : identification des agriculteurs à proximité, des possibilités de partenariat	le PETR identifie des partenariats possibles et met en relation les acteurs du territoire	Travail toujours en cours	Technique indirecte	Ne sait pas	Faciliter la prise de contact, les échanges entre cèdeurs/repreneurs
	La création du tiers-lieu (éco-hameau) entraîne l'installation d'agriculteurs		Technique indirecte	Ne sait pas	Des agriculteurs s'installent sur les communes
TRACE - Le Bocal Local Accompagnement des communes sur l'installation de producteurs pour fournir la restauration collective	Le programme TRACE permet d'installer des producteurs pour la restauration collective	Etude en cours de restitution auprès d'une commune du PETR	Technique indirecte	Ne sait pas	Des agriculteurs s'installent sur les communes
Réflexion sur la création d'espace-test agricoles	Ce travail permet d'évaluer la souhaitabilité/faisabilité d'espaces-tests agricoles	Travail toujours en cours	Technique indirecte	Ne sait pas	Selon résultat de la réflexion : des espaces-test sont créés

Etapes (résultats) de l'installation et la transmission des exploitations	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Accompagner les exploitations sur la transmission	Les exploitations sont accompagnées par d'autres structures (CA, CIVAM, etc.)	L'accompagnement lève des freins à la transmission (connaissances juridiques, techniques, etc.)	4 exploitants se sont installés en 2 ans sur le territoire, essentiellement en maraichage + petit élevage (env. <10 Ha)	Avérée	Des agriculteurs s'installent sur les communes
Faciliter la prise de contact, les échanges entre cèdeurs/repreneurs	Travail du point accueil installation (PAI) de la chambre d'agriculture	La mise en relation permet de lever des freins à l'installation agricole	26 porteurs de projets candidats à l'installation, 20 propriétaires	Avérée	Des agriculteurs s'installent sur les communes

Selon résultat de la réflexion : des espaces-test sont créés		Les espaces test permettent à des personnes de se former et préparer leur installation	Selon le Reneta en Nouvelle-Aquitaine, 69% des personnes passées par un espace-test s'installent	Avérée	Des agriculteurs s'installent sur les communes
L'observatoire réalise le suivi du marché foncier agricole		Le travail de l'observatoire permet d'identifier les parcelles potentiellement transmissibles et/ou pouvant permettre de la diversification des productions	L'ensemble du foncier agricole de la commune est identifié (env. 10 000ha sur 30communes). Témoignage d'un élu	Ne sait pas	Protéger le foncier agricole et le rendre disponible pour des productions alimentaires
Des agriculteurs s'installent sur les communes	Les agriculteurs s'installent par leurs propres moyens ou grâce à l'action du PAI ou de la SAFER	L'installation d'agriculteurs permet de préserver les terres agricoles, et de développer des productions	Non nécessaire	Avérée	Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et de nouvelles productions

Actions sur la sensibilisation et l'information	Liens causalité	éléments de preuve	Type de contribution	Etat de la contribution	Etapes (résultats)
Sensibilisation des élus et des techniciens de collectivité : outils réglementaires de protection du foncier (Zone agricole protégée par ex.), réserver des logements dans le PLU pour des agriculteurs...	Les élus et techniciens sont sensibilisés et utilisent les outils réglementaires (ex. zones agricoles protégées) pour protéger le foncier	Formations et réunions de sensibilisation prévues pour 2023	Cognitive directe	Non réalisée	Réduction des friches agricoles
Travail sur l'enrichissement (résultat mitage agricole lié à l'urbanisation) : sensibilisation des élus à cette dynamique	Les élus vont éviter la création de nouvelles friches dues au mitage	Formations et réunions de sensibilisation prévues pour 2023	Cognitive directe	Ne sait pas	Réduction des friches agricoles
	Les élus sensibilisés vont encourager la réorganisation ou l'agrandissement des exploitations pour éviter le mitage		Cognitive directe	Ne sait pas	Agrandissement ou réorganisation des exploitations pour éviter le mitage
Journée de sensibilisation des élus et acteurs du territoire aux questions alimentaires	La journée de sensibilisation développe les connaissances des enjeux alimentaires	Formations et réunions de sensibilisation prévues pour 2023	Cognitive directe	Ne sait pas	Les élus et acteurs sont sensibilisés pour agir sur l'ensemble des thèmes du PAT

Tous aux Jardins : évènement portes ouvertes des jardins collectifs	La découverte des jardins collectifs apporte des connaissances et suscite de l'intérêt pour l'autoproduction	Septembre-octobre 2021 : 12 jardins dans la démarche mais 10 finalement ouverts (intempéries) 21-22 mai 2022 : 10 jardins participants Rencontre inter-jardins en octobre (probablement) pour visites, partage de connaissances. Faible affluence du public	Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
Mise en place d'une carte des jardins collectifs du territoire	Le grand public a accès à de l'information sur les jardins collectifs	Carte numérique : une moyenne de 55 visites par mois depuis mars 2021	Cognitive indirecte	Avérée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
Club Nature - Ecosystème, une terre pour tous Sensibilisation des enfants à l'écologie et aux équilibres naturels	Les enfants sont intéressés par l'autoproduction et transmettent à leur famille	L'association Ecosystème ne sensibilise pas les enfants sur le territoire	Cognitive indirecte	Non réalisée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
Potaginage - Bocal Local Création d'espace éducatif en permaculture	L'espace éducatif apporte des connaissances sur l'autoproduction		Cognitive indirecte	Ne sait pas	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
Ciné-débat-conférences - Spectacles culturels	Les évènements apportent des connaissances sur l'autoproduction	Février 2020 : sujet micro-fermes à Créon avec un chercheur (Damien Toublant), 115 entrées 19 novembre 2021 : sujet permaculture (agriculteurs + acteurs) à Blasimon, 60 personnes Juillet 2022 : Troupe « avec cœur et panache » avec spectacle la cuisine des auteurs : cuisine dans la gastronomie française (https://aveccoeuretpanache.fr/), au lycée hôtelier de Camblanes-et-Meynac + agriculteurs dans l'objectif de sensibiliser les étudiants à travailler avec les produits locaux (fraises + légumes + fromage + pain + jus). Environ 2-3 classes (50aine)	Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
	Les évènements apportent des connaissances sur le monde agricole		Sociale indirecte	Avérée	Le grand public est sensibilisé au monde agricole
Silver Fourchette : Sensibilisation des seniors à une alimentation de qualité et saine	L'action de Silver Fourchette apporte des connaissances / compétences aux seniors	Témoignages à venir, 20-25 participants en 2021	Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à une alimentation de qualité et saine sans surcoût
Atelier nutrition	Les ateliers apportent des connaissances aux participants	Relevés d'achats (29 familles 1er relevé puis 12 au 2nd) : +23% d'achats en bio	Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à une alimentation de qualité et saine sans surcoût

Ateliers cuisine végétarienne et O gaspi	Les ateliers apportent des connaissances aux participants	+8,5% en circuits courts +13% en local Coût moyen - 0,14€ A nuancer car moins de relevés, reste surtout les foyers les + motivés	Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à une alimentation de qualité et saine sans surcoût
	Les connaissances transmises lors de l'atelier sont appliquées pour réduire le gaspillage		Cognitive directe	Ne sait pas	Réduction des pertes de fruits et légumes
Atelier compostage	Les participants de l'atelier adoptent le compostage	Connaissances sur l'alimentation: - produits et producteurs locaux - impact des légumineuses sur la santé - Aliments transformés (ex. farine) -> plus attentif aux produits Changements de comportements des participants (témoignages): - composteur, courses au marché, éviter les supermarchés, rencontrer les producteurs - Proximité d'achat avec producteurs locaux - Achat de légumes à un maraîcher de la commune - Manger moins de viande - Acheter plus de vrac	Technique directe	Ne sait pas	Réduction des pertes de fruits et légumes
	Les ateliers apportent des connaissances aux participants		Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
Ateliers jardinage	Les ateliers apportent des connaissances aux participants		Cognitive directe	Avérée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
Visites de fermes	Les visites apportent des connaissances aux participants		Cognitive indirecte	Avérée	Sensibilisation du grand public à l'autoproduction
	Les visites suscitent de l'intérêt pour une alimentation locale		Cognitive indirecte	Avérée	Sensibilisation du grand public à une alimentation locale sans surcoût
	Les visites suscitent de l'intérêt pour le monde agricole		Cognitive indirecte	Avérée	Le grand public est sensibilisé au monde agricole
Mise en place d'une carte de producteurs locaux / lieux d'achats de produits locaux	La carte fournit de l'information claire au grand public	Une moyenne de 160 visites par mois depuis aout 2021 (en mars 2022 pic à 484)	Cognitive directe	Avérée	Le grand public est informé des producteurs locaux et des lieux d'achats de produits locaux

Etapes (résultats) de la sensibilisation et l'information	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	éléments de preuve	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Réduction des friches agricoles	Remise en culture par les agriculteurs pour des raisons économiques ou personnelles, Protection du foncier agricole par le PEANP	Les friches agricoles présentent un intérêt agronomique pour la collectivité		Ne sait pas	Protéger le foncier agricole et le rendre disponible pour des productions alimentaires
Agrandissement ou réorganisation des exploitations pour éviter le mitage	Travail de la SAFER + PEANP ?	Le mitage entraîne la création de friches car l'accès aux terres est restreint pour l'agriculteur. Eviter le mitage permet donc d'éviter de nouvelles friches		Ne sait pas	Réduction des friches agricoles

Les élus et acteurs sont sensibilisés pour agir sur l'ensemble des thèmes du PAT	Intérêt personnel des élus et acteurs, autres sources de sensibilisation (médias, bouche à oreille...)	La sensibilité aux enjeux du PAT induit une meilleure coopération entre les élus et acteurs		Ne sait pas	Gouvernance et communication
Sensibilisation du grand public à l'autoproduction	Autres sources de sensibilisation (médias, bouche à oreille...)	Une meilleure connaissance et compétence encourage les citoyens à l'autoproduction		Ne sait pas	Accompagner les démarches innovantes citoyennes de production
	Autres sources de sensibilisation (médias, bouche à oreille...)	L'autoproduction permet de fournir une part d'alimentation de qualité et locale			L'accessibilité de tous à l'alimentation de qualité et locale
Le grand public est sensibilisé au monde agricole	Autres sources de sensibilisation (médias, bouche à oreille...)	La connaissance du monde agricole facilite le travail sur des enjeux communs et de partager des valeurs		Ne sait pas	Définir et poser des valeurs communes pour l'agriculture et l'alimentation
Sensibilisation du grand public à une alimentation de qualité et saine sans surcoût	Autres sources de sensibilisation (médias, bouche à oreille...)	Une meilleure connaissance facilite l'accès à l'alimentation saine (choix des produits, des producteurs, de la préparation...)		Ne sait pas	L'accessibilité de tous à l'alimentation et de qualité et locale
Sensibilisation du grand public à une alimentation locale sans surcoût	Autres sources de sensibilisation (médias, bouche à oreille...)	Une meilleure connaissance facilite l'accès à l'alimentation locale		Ne sait pas	L'accessibilité de tous à l'alimentation et de qualité et locale
Le grand public est informé des producteurs locaux et des lieux d'achats de produits locaux	Autres sources d'information (publicité, bouche à oreille, marchés de producteurs, etc.)	La connaissance des producteurs et lieux de vente suscite de l'intérêt pour le monde agricole		Ne sait pas	Le grand public est sensibilisé au monde agricole
		L'information sur les producteurs et les lieux d'achats suscite de l'intérêt pour l'alimentation locale			Sensibilisation du grand public à une alimentation locale sans surcoût

Annexe F : Récits de contribution du PAT de la CAPB

Les éléments de preuve des récits de contribution suivants contiennent des données internes à la CAPB qui sont confidentielles. Les éléments de preuve sont donc masqués dans les tableaux suivants, mais l'état de la contribution est visible.

Actions sur la restauration collective	Liens causalité	Nature de la contribution	Etat de la contribution	Etales (résultats)
état des lieux des modèles d'approvisionnement des cantines (ex : audits, autoévaluation)	L'état des lieux met en évidence les freins et opportunités en restauration collective	Technique indirecte	Avérée	Les opportunités et les freins en restauration hors domicile sont mieux connus
Caractériser les systèmes d'exploitation susceptibles d'être intéressés par les marchés de la RHD, évaluer les réelles quantités disponibles des producteurs	L'étude permettra de connaître l'opportunité d'approvisionnement local de la RHD	Scientifique indirecte	Non réalisée	
Implication des consommateurs (ex : les enfants) dans la conception des menus	Les consommateurs sont enclins à choisir des produits locaux et de saison	Sociale directe	Ne sait pas	La conception des menus est reconnectée avec les produits et leur saisonnalité
Accueil des consommateurs dans les fermes	Les connaissances des consommateurs des produits locaux augmentent	Cognitive indirecte	Non réalisée	
Mise en place d'un « contrat d'engagement » entre services de restauration et fournisseurs	Le contrat d'engagement permet d'intégrer des produits locaux dans les menus	Organisationnelle directe	Ne sait pas	
état des lieux des produits et des fournisseurs sous forme de catalogue par ex.	Le catalogue des produits sera distribué aux concepteurs des menus	Technique indirecte	Non avérée	Mettre en lien catalogue des produits et concepteurs des menus
Mettre en lien catalogue des produits et concepteurs des menus	Les concepteurs des menus vont utiliser le catalogue pour intégrer plus de produits locaux	Physique directe	Non réalisée	La conception des menus est reconnectée avec les produits et leur saisonnalité
Etude sur l'offre alimentaire (sourcing alimentaire)	L'offre alimentaire est mieux connue	Technique indirecte	Non réalisée	La demande et l'offre ont mises en lien
Etat des lieux sur la demande (ex : types de produits, conditionnements, prix, etc...)	La demande alimentaire est mieux connue	Technique indirecte	Non réalisée	
Recherche action sur l'opportunité de créer une AMAP de collectivités	La recherche permet à la CAPB de se positionner sur une solution pour s'approvisionner localement	Technique indirecte	Avérée	

Informer / porter à la connaissance des acteurs les bonnes pratiques d'achat (ex : guide, marché type...)	Les acteurs de l'achat public ont besoin de connaissances sur les bonnes pratiques	Technique directe	Ne sait pas	Les savoir-faire en matière d'achat public sont transférés et diffusés
Transcrire les techniques d'achat dans les commandes publiques, accompagner les communes.	L'accompagnement permet de faire évoluer les commandes publiques	Technique directe	Avérée	
Favoriser les groupements d'achats et/ou une centrale d'achat	Les groupements d'achats ou la centrale d'achats permettent de mutualiser les moyens	Organisationnelle directe	Non avérée	Organisation et mutualisation des moyens
Etude d'opportunité et de faisabilité d'une conserverie adossée à la légumerie (cf. Contrat d'attractivité)	Une conserverie adossée à la légumerie facilite l'organisation et la mutualisation	Technique indirecte	Non réalisée	
Proposition de formation aux chefs cuisiniers, aux agents de cantines	Les cuisiniers et agents de cantine souhaitent se former aux enjeux alimentaires	Cognitive directe	Non avérée	La conception des menus est reconnectée avec les produits et leur saisonnalité
Actions de sensibilisation, de communication via des affiches, des animations, etc. (ex. gâchis mètre du pain)	La sensibilisation permet de réduire le gaspillage	Cognitive directe	Avérée	
Redistribution des repas non servis (resto co) aux associations d'aide alimentaire	Les repas redistribués ne sont pas gaspillés	Physique directe	Non réalisée	
Réaliser des pesées (de fin de repas) grâce à l'accompagnement des ambassadeurs drices du tri	Les pesées permettent d'établir des diagnostics sur le gaspillage alimentaire	Scientifique indirecte	Avérée	Diagnostic sur le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires du territoire
		Technique indirecte	Avérée	
Proposer des formations : « accueil des convives » pour les agents de cantine	Les agents de cantine souhaitent se former aux enjeux alimentaires	Cognitive indirecte	Non avérée	Les habitants sont informés et sensibilisés aux enjeux alimentaires et les personnels formés

Etapes (résultats) de la restauration collective	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Les opportunités et les freins en restauration hors domicile sont mieux connus	D'autres études ou témoignages rapportent ces freins	La connaissance des freins et des opportunités permet d'accompagner les acteurs selon leurs besoins	Ne sait pas	Les acteurs de la restauration collective sont accompagnés
La conception des menus est reconnectée avec les produits et leur saisonnalité	Les cuisiniers décident de retravailler les menus en fonction des produits et des saisons	Les acteurs de la restauration collective sont accompagnés pour la conception des menus	Avérée	

La demande et l'offre sont mises en lien	La mise en lien se fait par d'autres moyens (marchés locaux, plateformes d'achat...)	La mise en lien permet de faciliter les commandes	Ne sait pas	La commande publique est structurée
Les savoir-faire en matière d'achat public sont transférés et diffusés	Les acheteurs publics se forment par d'autres moyens	Les savoir-faire permettent de mieux organiser la commande publique	Non réalisée	
Organisation et mutualisation des moyens	Les acteurs de la restauration collective s'auto-organisent	L'organisation et la mutualisation des moyens permet de grouper les commandes et/ou de mieux gérer la logistique	Ne sait pas	
La commande publique est structurée		Les acteurs sont accompagnés sur leurs commandes	Non avéré	Les acteurs de la restauration collective sont accompagnés
		La structuration des commandes permet de produire des données sur la demande et aide les producteurs à s'organiser pour y répondre	Non avéré	Meilleure visibilité sur la demande des collectivités, facilitation de la réponse des fournisseurs et structuration des filières
Diagnostic sur le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires du territoire	Les établissements scolaires réalisent leur propre diagnostic	Le diagnostic permet de prioriser des actions efficaces de réduction du gaspillage	Avérée	Le gaspillage alimentaire est réduit
Le gaspillage alimentaire est réduit		La réduction du gaspillage et les diagnostics permettent de mieux connaître les quantités à commander	Avérée	La commande publique est regroupée et adaptée aux capacités de réponse locale
Les habitants sont informés et sensibilisés aux enjeux alimentaires et les personnels formés		La connaissance des enjeux alimentaires entraîne un lien plus fort entre producteurs et consommateurs	Avérée	Le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs est organisé

Actions sur la vente en circuits courts et de proximité	Liens causalité	Nature de la contribution	Etat de la contribution	Etapas (résultats)
Intégrer les besoins des réseaux d'épicerie sociale et d'aide alimentaire en général dans l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une plateforme de massification des circuits courts.	La plateforme de massification des circuits courts a besoin de connaître la demande des épiceries sociales et des réseaux d'aide alimentaire pour faciliter leur approvisionnement	Technique indirecte	Non avérée	Approvisionnement de qualité des épiceries sociales
Identification des sources qui pourraient approvisionner les épiceries sociales	Une meilleure connaissance de l'offre locale facilite l'approvisionnement des épiceries sociales	Technique indirecte	Non réalisée	
Etude de faisabilité d'une plateforme logistique et d'achat	L'étude de faisabilité propose des solutions pour reconnecter les liens	Technique indirecte	Non avérée	Une organisation logistique permet de reconnecter les liens commerciaux

	commerciaux entre producteurs et professionnels de l'alimentation			entre producteurs et professionnels de l'alimentation
AAP "Circuits courts et de proximité" 2021	L'appel à projets permet de développer les circuits courts	Economique indirecte	Avérée	

Etapes (résultats) de la vente en circuits courts et de proximité	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Approvisionnement de qualité des épiceries sociales	L'approvisionnement des épiceries sociales se développe par un travail interne des épiceries	Composante de l'objectif	Avérée	les relations entre les différentes structures d'aide alimentaire et la qualité de l'approvisionnement des épiceries sociales sont renforcés
Une organisation logistique permet de reconnecter les liens commerciaux entre producteurs et professionnels de l'alimentation	Les liens commerciaux se développent par d'autres intermédiaires ou par les acteurs eux-mêmes	Les liens commerciaux entre producteurs et professionnels de l'alimentation participent à reconnecter les consommateurs et les producteurs	Avérée	Le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs est organisé
les relations entre les différentes structures d'aide alimentaire et la qualité de l'approvisionnement des épiceries sociales sont renforcées	Les relations et la qualité de l'approvisionnement se renforce par d'autres intermédiaires (ex. UGESS, ANDES) ou par les acteurs eux-mêmes	Les structures d'aide alimentaire et les épiceries sociales fournissent une alimentation équilibrée et de qualité aux personnes en situation de précarité	Avérée	Une alimentation équilibrée et de qualité pour tous

Actions sur l'installation et la transmission des exploitations	Liens causalité (hypothèses)	Nature de la contribution	Etat de la contribution	étapes/résultats
Accompagnement du modèle d'espaces-tests d'une part et d'autre part de nouveaux modes d'installation et de mise à disposition du bâti et du foncier	Les espaces-test favorisent les productions déficitaires sur le territoire (maraîchère notamment)	Technique directe	Avérée	La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe
Développer la pépinière agricole expérimentale ETXALTE LAB + définition d'un modèle d'accompagnement		Technique directe	Avérée	La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe
AAP « Fermes Innovantes et Expérimentales »	L'appel à projets permet de mettre en place de nouvelles techniques	Economique indirecte	Avérée	La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe
	l'AAP soutient des initiatives locales	Economique indirecte	Avérée	Les initiatives locales sont soutenues

AAP « Nouveaux produits »	L'appel à projets permet de mettre en place de nouvelles productions	Economique indirecte	Avérée	La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe
	l'AAP soutient des initiatives locales	Economique indirecte	Avérée	Les initiatives locales sont soutenues
mise en place de conventions (un ou deux projets ciblés) et de conventions d'objectifs et de moyens (projets de plus grande envergure)	La convention soutient un espace-test qui favorise les productions déficitaires sur le territoire (maraîchère notamment)	Organisationnelle directe	Avérée	La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe
	Les partenaires conventionnés soutiennent les initiatives locales	Economique directe	Avérée	Les initiatives locales sont soutenues
Entretien de liens réguliers avec les filières du territoire et l'apport d'une expertise en la matière (ex : aide à la définition des besoins, ingénierie financière, mise en relation des acteurs, etc.)	Le lien avec les filières permet d'encourager la diversification des productions	Organisationnelle indirecte	Avérée	La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe
	Le lien avec les filières locales facilite la mise en place d'initiatives	Technique indirecte	Ne sait pas	Les initiatives locales sont soutenues
identifier les pistes de travail et d'actions	Ce travail permet à la CAPB de se positionner sur l'installation/transmission	Technique indirecte	Ne sait pas	La synthèse est réalisée et un positionnement stratégique de la CAPB établi
rencontres avec les structures/initiatives clés de l'installation	Les rencontrent aident la CAPB à se positionner et identifier des pistes de travail	Organisationnelle indirecte	Ne sait pas	
renforcer le travail de cartographie et de synthèse des données liées à la dynamique de l'installation (acteurs, actions, moyens)	Les données et la cartographie permettent à la CAPB de mieux comprendre la dynamique de l'installation	Technique indirecte	Ne sait pas	
		Scientifique indirecte	Ne sait pas	
Protéger les terres alimentaires, notamment les espaces convertis en bio	Utilisation d'outils juridiques pour protéger le foncier (à vérifier ?)	Technique directe	Ne sait pas	Le foncier alimentaire est planifié et protégé
Planifier le territoire et Intégrer l'alimentation dans l'acte de planification	Meilleure prise en compte des enjeux du foncier agricole et l'alimentation dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi)	Technique directe	Ne sait pas	
Intégrer une évaluation des impacts agricoles pour l'ensemble des espaces non bâtis intégrés en zone U ou AU des PLUi	L'évaluation des impacts agricoles facilite l'aide à la décision	Technique directe	Ne sait pas	l'aide à la décision du maintien ou non en zonage urbain est accompagnée
Acquérir, créer des réserves foncières ainsi que des exploitations viables, porter et rétrocéder, notamment pour les productions déficitaires	La mise à disposition de foncier agricole appartenant à la collectivité facilite l'accès au foncier	Technique directe	Ne sait pas	L'accès au foncier alimentaire est facilité
Activer les opérateurs fonciers (ex : SAFER, EPFL, Foncière Terre de Liens)	Ce type d'opérations facilite l'accès au foncier en évitant l'acquisition par l'agriculteur	Organisationnelle directe	Ne sait pas	

en faveur d'opérations d'acquisition/portage/location-rétrocession.				
Valoriser les zones intermédiaires (plaine coteaux qui s'enrichissent) par des productions déficitaires adaptées ; ou cibler l'habitat sur ces zones.	Les zones intermédiaires en friche peuvent être utilisées pour de la production agricole ou de l'habitat pour éviter la consommation de terres agricoles cultivées	Technique directe	Ne sait pas	Le foncier alimentaire est "reconquis"
Créer un espace partenarial d'échanges et de partage de connaissances autour des mutations foncières à l'œuvre	L'espace partenarial permet de diffuser les connaissances sur le foncier et cela fait évoluer le point de vue sur les espaces agricoles	Technique indirecte	Ne sait pas	Les diagnostics sont approfondis, portés à connaissance, les regards sur les espaces agricoles changent
		Organisationnelle directe	Ne sait pas	
Informer/sensibiliser les publics, dont les élus, sur les potentiels alimentaires des espaces agricoles (ex : le nombre de repas, changer le regard politique sur le foncier), via des porter à connaissance, un guide, des animations.	Le partage de connaissances et la sensibilisation permettent de faire changer les regards sur le foncier agricole	Cognitive indirecte	Ne sait pas	

étapes/résultats ou objectifs de l'installation et la transmission des exploitations	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	Etat de la contribution	étapes ou objectifs
La diversité des potentiels de productions sur le territoire se développe	Les potentiels de productions se développent par l'évolution de la demande, l'incitation d'autres acteurs (CA, TdL, EHLG...)	Les nouveaux potentiels de productions répondent aux productions localement déficitaires et encouragent l'installation	Ne sait pas	L'installation agricole est soutenue dans les productions localement déficitaires
Les initiatives locales sont soutenues	Actions des acteurs locaux (CA, TdL, CIVAM, EHLG...)	Les initiatives locales participent à la transition écologique	Ne sait pas	La transition écologique des modes de production est accompagnée, l'eau est préservée
La transition écologique des modes de production est accompagnée, l'eau est préservée	Actions des acteurs locaux (CA, CIVAM, EHLG...)	à vérifier : les consommateurs seraient plus proches des productions agroécologiques ? Cf. Baromètre Agence bio ?	Ne sait pas	Le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs est organisé
La synthèse est réalisée et un positionnement stratégique de la CAPB établi		La synthèse permet de définir les actions	Ne sait pas	les actions opérationnelles qui déboucheront sur la formalisation du positionnement stratégique sont définies
les actions opérationnelles qui déboucheront sur la formalisation du		le positionnement stratégique permet de finaliser la feuille de route	Ne sait pas	La feuille de route stratégique de l'installation et transmission agricole de la politique agricole de la CAPB est finalisée

positionnement stratégique sont définies				
La feuille de route stratégique de l'installation et transmission agricole de la politique agricole de la CAPB est finalisée		La feuille de route stratégique répond aux enjeux de l'installation agricole dans les productions localement déficitaires	Ne sait pas	L'installation agricole est soutenue dans les productions localement déficitaires
l'aide à la décision du maintien ou non en zonage urbain est accompagnée	Travail d'aide à la décision accompagné par d'autres acteurs (privés, associatifs...)	une meilleure aide à la décision entraîne une meilleure planification et protection du foncier alimentaire	Ne sait pas	Le foncier alimentaire est planifié et protégé
Le foncier alimentaire est planifié et protégé	Action des acteurs du foncier (SAFER, EPFL, TdL...)	Composantes de l'objectif	Ne sait pas	Le foncier alimentaire est protégé et l'accès y est facilité
L'accès au foncier alimentaire est facilité	Action des acteurs du foncier (SAFER, EPFL, TdL...)		Ne sait pas	
Le foncier alimentaire est "reconquis"		Les zones intermédiaires (plaines et coteaux qui s'enrichissent) sont réutilisées pour des productions déficitaires adaptées	Ne sait pas	
Les diagnostics sont approfondis, portés à connaissance, les regards sur les espaces agricoles changent	Changement de regards sur les espaces agricoles liés à d'autres sources d'informations (articles, bouche à oreille, médias...)	Une meilleure connaissance du foncier et le changement de regard sur les enjeux permet d'améliorer la qualité des PLUI sur la préservation des terres alimentaires	Ne sait pas	
		Les espaces d'échanges et de partage de connaissances renforcent la concertation sur l'élaboration du PAT	Ne sait pas	
Le foncier alimentaire est protégé et l'accès y est facilité		Le foncier est mis à disposition avec une visibilité à long terme pour les porteurs de projets en particulier sur des productions localement déficitaires	Ne sait pas	Les productions localement déficitaires sont développées

Actions sur la sensibilisation et l'information	Liens causalité	Type de contribution	Etat de la contribution	Etapas (résultats)
Construire un parcours d'éducation alimentaire et de santé (ex : programme pluriannuel d'éducation alimentaire)	Le parcours d'éducation alimentaire et de santé sensibilise et informe le grand public	Cognitive directe	Non réalisée	Les habitants sont informés et sensibilisés aux enjeux alimentaires et les personnels formés
Monter une boîte à outils destinées à l'information/sensibilisation des publics (ex : comprendre mon alimentation, comment je m'alimente) et l'adapter aux publics dont les publics précaires / ou faire	Les outils développés ou l'association impliquée informent et sensibilisent le grand public	Cognitive directe	Non avérée	

appel à une association locale qui a déjà développé ce type d'outil				
Concevoir et faciliter l'accès à un programme de visites des exploitations agricoles, des outils de transformation participant aux menus des établissements scolaires	Les visites permettent de valoriser les savoirs-faire locaux et les produits locaux	Cognitive directe	Non réalisée	Les productions locales, les métiers, les savoir-faire, les terroirs sont valorisés

Etapes (résultats) de la sensibilisation et l'information	Explication(s) alternative(s)	Liens causalité	Etat de la contribution	Objectifs ou étapes
Les habitants sont informés et sensibilisés aux enjeux alimentaires et les personnels formés	Les habitants se sensibilisent par d'autres moyens (livres, médias, etc.)	Les habitants sensibilisés et informés se rapprochent des producteurs	Ne sait pas	Le lien de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs est organisé
Les productions locales, les métiers, les savoir-faire, les terroirs sont valorisés	Actions portées par des acteurs locaux ex. Arrapitz, évènements ex. Lurrama...		Ne sait pas	

Résumé

Plus de 370 Projets alimentaires territoriaux (PAT) ont été initiés en France à ce jour. Les PAT ont été introduits par la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014. Les PAT sont proposés comme des démarches de terrain visant à mobiliser tous les acteurs intéressés par l'alimentation autour des enjeux alimentaires, à proposer et à mettre en œuvre des solutions. Les PAT incarnent une promesse de transition vers des systèmes alimentaires plus durables et plus sains, ces derniers étant définis comme « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis, 1994). Qu'en est-il aujourd'hui, après quelques années de recul et de nombreux projets implémentés ? Quelles observations peut-on tirer de l'élaboration des plans d'actions, et de leur mise en place ? Quel est le lien entre les actions des PAT et la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires ?

Pour apporter des réponses à ces questions, ce mémoire présente une analyse de contribution réalisée auprès de trois territoires néo-aquitains : le Pôle d'Equilibre Rural et Territorial (PETR) Adour Chalosse Tursan, le PETR Cœur Entre-deux-mers et la Communauté d'agglomération pays basque. Des réunions ont été conduites avec les chargés de PAT de chaque territoire pour réaliser des chemins vers le changement et des récits de contribution des plans d'actions des PAT, inspirés de la théorie du changement.

Ce travail a permis de mieux comprendre les moyens d'intervention privilégiés par les collectivités, de distinguer des approches spécifiques aux territoires, d'étudier la nature des différentes contributions ainsi que de confirmer leur lien avec la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Les PAT apparaissent comme des démarches créant une dynamique de long terme sur le territoire mais aussi au-delà de ses frontières. Ainsi, une importante part de la contribution des PAT à la durabilité et à la résilience est indirecte et encore peu évaluée.

Mots clés : Projets alimentaires territoriaux - Durabilité - Résilience alimentaire - Contribution

Pour citer cet ouvrage : Le Guen, Thomas, (2022). La contribution des Projets alimentaires territoriaux à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Institut Agro Montpellier. 83p.

L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement au titre de son école interne l'Institut Agro Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02.

<https://www.institut-agro-montpellier.fr/>

Ce diplôme de Mastère spécialisé® est une formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde.



Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)



La contribution des Projets alimentaires territoriaux à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires

Thomas Le Guen – MS IPAD 2021–2022

Contexte : le programme de recherche SREALINA et les Projets alimentaires territoriaux

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche intitulé « Sécurité et Résilience Alimentaire en Nouvelle-Aquitaine » (SREALINA). Il implique plus de 40 chercheurs en sciences humaines et sociales. La mission du stage est expliciter les liens entre les Projets alimentaires territoriaux (PAT) et la résilience et la durabilité du système alimentaire. Les PAT ont été introduits au sein de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 comme des démarches de terrain visant à mobiliser tous les acteurs intéressés autour des enjeux alimentaires des territoires français, à proposer et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour y répondre.

Qu'est-ce qu'un système alimentaire ?

Le système alimentaire est défini par SREALINA comme « deux sous-systèmes en interaction :

1. Le complexe agro-alimentaire caractérisé par :

- L'ensemble des acteurs qui réalisent les fonctions interreliées assurant la fourniture d'alimentation aux populations.
- L'ensemble des fonctions interreliées qui permettent la fourniture d'alimentation aux populations. Ces fonctions sont : l'agrofourniture et l'agroéquipement, la production, la transformation, la distribution, la consommation, la logistique et la gestion des déchets.

2. L'environnement dans lequel évolue le complexe agroalimentaire et avec lequel il interagit. Il est constitué des éléments interreliés politiques, économiques, socioculturels, technologiques, écologiques et légaux » (De Kermel et al., 2022)

Méthodologie

La méthodologie mise en place pour cette mission s'inspire de la théorie du changement (Douthwaite et al., 2003). Elle implique de réaliser une analyse de contribution des PAT à la résilience alimentaire et à la durabilité du système alimentaire. Cette analyse a été conduite auprès de trois territoires étant dans la phase d'implémentation de leur plan d'actions. Pour cela, des chemins vers le changement ont été réalisés ; ils décrivent comment les objectifs du PAT seront atteints grâce à des objectifs intermédiaires et étapes, elles-mêmes atteintes grâce aux actions mises en place. Par la suite, l'étude a analysé le lien de causalité entre les actions et l'atteinte des étapes et objectifs en créant des récits de contribution. Ces derniers permettent d'étudier la contribution des actions à la durabilité et à la résilience du système alimentaire en s'appuyant sur des éléments de preuve qui permettent d'affirmer qu'une action contribue aux objectifs du PAT.

PETR Adour Chalosse Tursan

Situé au Sud de Mont-de-Marsan dans les Landes, ce territoire rural est marqué par la filière maïs-canards. Son PAT a été reconnu en 2021 et porte sur le maintien de l'agriculture locale, la restauration collective et le développement des projets et outils collectifs.

PETR Coeur Entre-deux-mers

Un territoire au Sud-Ouest de Bordeaux, en Gironde, où la viticulture est très présente. Son PAT, reconnu en 2020, se focalise sur le foncier, la diversification des productions, l'éducation et la santé, et la restauration collective.

CA Pays basque

Ce territoire du Sud-Ouest des Pyrénées-Atlantiques regroupe des élevages en montagne et des plaines céréalières en aval. Son PAT reconnu en 2019 est tourné vers le lien producteur-consommateur, la santé, la production agricole et la restauration collective.

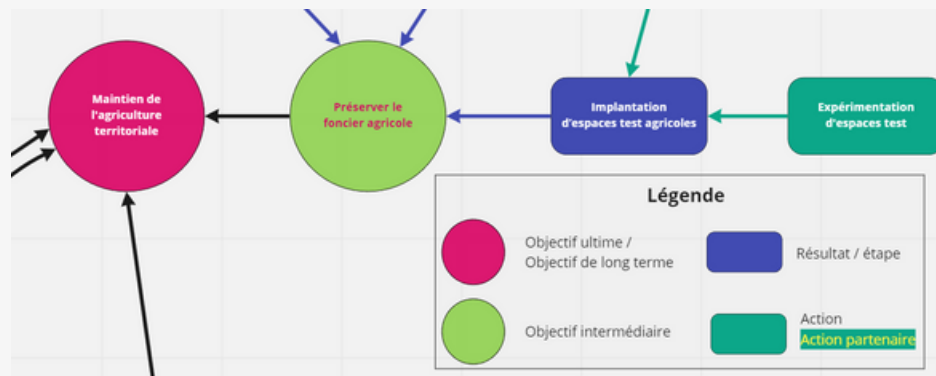
Les chemins vers le changement

Un témoin de l'appropriation des enjeux par les acteurs du territoire

Thomas Le Guen – MS IPAD 2021-2022

Le chemin vers le changement a des intérêts multiples ; il permet de visualiser par quelle(s) action(s) les objectifs sont censés être atteints et de repérer les moyens d'interventions privilégiés, et donc de quelle manière un changement est impulsé dans le système alimentaire. De plus, pour les porteurs de projet, il permet de formaliser la stratégie et de réfléchir à la cohérence du projet.

Les chemins vers le changement ont été réalisés à partir des plans d'actions des territoires et de réunions de travail avec les chargés de PAT de chaque collectivité. Voici un exemple extrait d'un des chemins réalisés :



le chemin vers le changement expose les objectifs intermédiaires ou à moyen terme des PAT. Ces objectifs restent flous : la plupart des objectifs ne sont pas limités dans le temps et ne sont pas chiffrés sont difficilement mesurables. Ces objectifs larges reflètent la difficulté pour les collectivités de s'engager dans un dispositif de transition ambitieux face à de nombreux freins.

Les champs d'action des collectivités

Les objectifs ont été traduits selon les champs d'action des collectivités liés à l'alimentation (voir Bodiguel et al., 2021). Les principaux champs d'actions sont :

- **Le financement des structures et des projets** (11 objectifs liés)
- **La gouvernance locale** (9 objectifs liés)
- La commande publique (6 objectifs liés)
- L'éducation à l'alimentation (5 objectifs liés)
- Le foncier agricole (4 objectifs liés)

Aucun objectif ne porte sur :

- Le foncier urbain
- Les déplacements

Chaque territoire développe son approche du plan d'actions

PETR Adour Chalosse Tursan : approche « filière »

Le plan d'actions est focalisé sur des actions liées à l'activité locale.

Avantages : vision claire, focus sur les projets, meilleur suivi.

Inconvénients : la vision peut être clivante et ne répond pas à plusieurs enjeux alimentaires (environnement, social).

PETR Coeur Entre-deux-mers : approche « rassembleur »

Le plan d'actions a été construit en rassemblant les initiatives existantes et en invitant tous les acteurs à la rejoindre.

Avantages : renforce la dynamique, facilite l'échange d'informations, de pratiques et de retours d'expérience.

Inconvénients : manque d'une vision claire du territoire sur le long terme.

CA Pays basque : approche « interne »

Le plan d'actions intègre uniquement des actions portées par la collectivité.

Avantages : meilleur contrôle sur les actions, meilleur suivi, facilite le réajustement des actions si nécessaire.

Inconvénients : une dynamique moins inclusive qui reflète les difficultés à collaborer avec tous les acteurs en même temps.

Les récits de contribution

Typologie des contributions analysées

Thomas Le Guen – MS IPAD 2021-2022

Les récits de contribution, présentés sous la forme du tableau à droite, permettent d'affirmer la contribution d'une action à un résultat si les éléments de preuve coïncident avec le lien de causalité.

Acteur / contexte	Actions	Liens causalité	Éléments de preuve	Étapes (résultats)
PETR Cœur Entre-deux-mers	Mise en place d'une carte de producteurs locaux / lieux d'achats de produits locaux	La carte fournit de l'information claire au grand public	Une moyenne de 160 visites sur le site web par mois depuis aout 2021 (en mars 2022 pic à 484)	Le grand public est informé des producteurs locaux et des lieux d'achats de produits locaux

Type de contribution	Contribution directe	Contribution indirecte
Physique	Réduction du gaspillage ; Accès géographique à l'alimentation (nouveaux points de vente)	Réservation de logements pour l'installation d'agriculteurs
Technique	Implémentation de pratiques agroécologiques ; Formation des agriculteurs, agents de cantine, etc.	Étude de faisabilité de captages d'eau pour des espaces-test ; Accompagnement technique ; Échanges de pratiques
Organisationnelle	Comité de pilotage du PAT ; Partenariats entre acteurs ; Plateforme numérique pour la restauration collective	Rencontre entre acteurs ; Mise en relation ; Ateliers de travail
Économique	Financement de projets ; Promotion de produits locaux ; Marchés publics	Appel à projets
Sociale	Évènements sur l'alimentation : spectacles, projection-débats, etc.	Concertations publiques
Cognitive	Sensibilisation	Rencontres producteurs-consommateurs ; Visites de fermes et jardins
Scientifique	Travail avec la recherche comme SEREALINA	Production de données : exemple de l'observatoire du foncier agricole

Au total, **106 actions** ont été étudiées dans 4 domaines :

La restauration collective, la vente en circuits courts et de proximité, l'installation des agriculteurs et la transmission des exploitations, et la sensibilisation du grand public.

Les actions étudiées ont été regroupées selon le type de lien de causalité identifié et selon leur impact direct ou indirect sur la durabilité et la résilience du système alimentaire. Cette typologie est illustrée dans le tableau à gauche avec des exemples.

Résultats sur 106 actions représentant 142 contributions

- Les contributions sont légèrement plus directes (56 %) qu'indirectes (44 %) ;
- 14 actions n'ont pas été réalisées et 7 contributions sont réfutées ;
- 49 % des actions ne disposent pas d'éléments suffisants pour se prononcer sur leur contribution ;
- 37 % des contributions sont avérées ;
- 39 % des contributions sont d'ordre technique ;
- 27 % des contributions sont d'ordre cognitif ;
- 16 % des contributions sont de nature organisationnelle.

Une contribution encore peu connue

Une grande partie de la contribution des PAT à la durabilité et à la résilience du système alimentaire est peu voire non évaluée. Il est plus économe en moyens et plus pertinent de travailler avec des indicateurs de contributions directes et mesurables comme la réduction des pertes de produits alimentaires. Certaines actions apportant des contributions ne sont d'ailleurs pas forcément incluses dans les plans d'actions comme le travail d'échange avec les réseaux d'accompagnement des PAT ou avec des acteurs de la recherche. Cette focalisation sur certains aspects est représentée dans la figure ci-contre.



La contribution des PAT à la durabilité et la résilience du système alimentaire

Thomas Le Guen – MS IPAD 2021-2022

Un dispositif émergent

Des différences sont observées entre les plans d'actions et les actions menées sur le terrain : les actions sont adaptées selon les acteurs, les moyens, la temporalité, etc. Certaines actions sont reportées et d'autres n'ont pas été réalisées souvent par faute de temps ou de moyens. Les PAT n'ont pas été pensés dans un premier temps avec un dispositif d'évaluation (Marchand, 2022).

« L'action se fait sur un temps long, donc cela peut être trompeur par rapport aux résultats » - Élu d'un des territoires

Le résultat est qu'il existe généralement peu de données sous formes d'indicateurs de résultats, et un peu plus d'indicateurs d'activité pour justifier la mise en place des actions. Enfin, plusieurs actions ont un impact prévu sur le long terme, comme la création d'un observatoire sur le foncier agricole. Tout cela rend la contribution des PAT difficilement évaluable.

Une contribution au-delà des objectifs et du territoire du PAT

Les PAT sont également des laboratoires d'action privée comme publique. Des actions d'expérimentation sont réalisées dans les territoires, par exemple à travers des appels à projets. Ces expérimentations contribuent à la transition du système alimentaire sur le territoire, mais sont aussi au cœur des échanges de et de pratiques réguliers grâce aux réseaux d'animation des PAT comme Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) ou le Réseau national des PAT. La contribution des PAT s'étend donc au-delà du système alimentaire territorial et infuse dans d'autres territoires.

Limites de l'étude

Les critères d'évaluation de la contribution à la durabilité ou les caractéristiques identifiées de la résilience du système alimentaire sont le résultat d'un travail de recherche bibliographique et la réflexion sur ces éléments n'est pas finalisée. **La méthodologie ne permet pas de mesurer l'amplitude de la contribution, et l'impact de l'action sur l'atteinte de ou des objectifs.**

Par ailleurs, les impacts potentiellement négatifs, explications alternatives aux résultats observés ou escomptés ne sont pas étudiés par manque de temps et de moyens pour les appréhender. Enfin, les actions étudiées ne couvrent pas l'entièreté des plans d'actions, ni des PAT étudiés, ni de l'ensemble des PAT existants. **La capacité de cette étude à étendre les observations à la globalité des PAT est donc limitée.**

Pistes d'amélioration

Pour analyser la répartition des contributions de plusieurs actions au même résultat ou objectif, il est possible de réaliser une **analyse par composante principale**. C'est un outil statistique qui permet notamment d'étudier les corrélations entre les actions mises en place et l'atteinte des objectifs du PAT. En interrogeant un échantillon représentatif de personnes ayant participé ou non à une ou des actions, et en utilisant un indicateur de résultat d'un l'objectif, cette analyse permet de donner une corrélation entre le fait d'avoir réalisé l'action et d'avoir atteint l'objectif. **La contribution serait prouvée en liant le lien de causalité confirmé par les éléments de preuve et la corrélation.** Cet outil permettrait également d'étudier dans quelle mesure une action contribue à l'atteinte du résultat.

Pour aller plus loin : étude complète et bibliographie

Cette synthèse est tirée d'un mémoire de mission professionnelle : Le Guen, Thomas, (2022). La contribution des Projets alimentaires territoriaux à la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Institut Agro Montpellier. 83p.